RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2001 B 00688
Numéro SIREN : 434 130 423
Nom ou dénomination : FLOA

Ce dépôt a été enregistré le 20/05/2022 sous le numéro de dépôt 14437

DocuSign Envelope ID: E0F44B54-39D3-4BED-9312-9BACF5434DF9

FLOA
Société anonyme au capital de 55 136 600 €
Siège social : Immeuble G7, 71 rue Lucien Faure - 33300 BORDEAUX

434 130 423 RCS BORDEAUX
(la « Société »)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze mai,

A 14h30, en visio-conférence,

Les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire. Chaque actionnaire a été régulièrement convoqué conformément à la règlementation en vigueur.

Monsieur Pierre FERZSTAND préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration (le « Président »).

Monsieur Neil PEIN, représentant la société BNP Paribas, actionnaire unique de la Société, est appelé comme scrutateur.

Madame Charlotte CALVET assume les fonctions de Secrétaire.

Le Bureau de l'Assemblée est alors constitué.

Madame Catherine VIDAL, Directrice Générale de la Société, et Monsieur Jean-Marc MIKA, Directeur Administratif et Financier assistent à l'Assemblée.

Les Commissaires aux Comptes titulaires de la Société, Monsieur Hassan BAAJ du Cabinet ERNST & YOUNG et Monsieur Laurent BRUN du Cabinet CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES, régulièrement convoqués, assistent à l'Assemblée.

Madame Béatrice CHASSERIAUD et Madame Virginie BALAYE, représentantes du Comité Social et Économique de la Société ("CSE") et régulièrement convoquées, assistent à l'Assemblée.

Les membres de l'Assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en leur qualité de mandataire.

La feuille de présence est certifiée exacte par le Bureau et permet de constater que l'actionnaire présent possède l'intégralité des 551 366 actions composant le capital de la Société et ayant le droit de vote.

Le quorum étant atteint, le Président constate que la présente Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021
2) Affectation du résultat

DocuSign Envelope ID: E0F44B54-39D3-4BED-9312-9BACF5434DF9

3) Approbation des comptes consolidés
4) Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce
5) Vote consultatif sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2021 aux dirigeants responsables et à certaines catégories de personnel (article L 511-73 du Code monétaire et financier
6) Ratification de la cooptation d'un administrateur
7) Ratification de la cooptation d'un administrateur
8) Ratification de la cooptation d'un administrateur
9) Ratification de la cooptation d'un administrateur
10) Ratification de la cooptation d'un administrateur
11) Ratification de la cooptation d'un administrateur
12) Pouvoir pour formalités

Puis il donne lecture du rapport du Conseil d'administration. Lecture est ensuite donnée des rapports des commissaires aux comptes.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION
(Approbation des comptes annuels de la société)

L'Assemblée Générale, connaissance prise des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés, avec toutes les opérations qu'ils traduisent ou qui sont mentionnées auxdits rapports, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 19 760 144,83 euros.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION
(Affectation du résultat)

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit 19 760 144,83 euros, de la manière suivante :

- 406 900,00 € en réserve légale
- 19 353 244,83 € au compte de report à nouveau

L'Assemblée reconnaît en outre qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices écoulés.

TROISIEME RESOLUTION
(Approbation des comptes consolidés)

L'Assemblée Générale Ordinaire, connaissance prise des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qui lui sont présentés et faisant ressortir un résultat net de l'ensemble consolidé de + 14 929 milliers d'euros.
Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans le rapport de gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion.

DocuSign Envelope ID: E0F44B54-39D3-4BED-9312-9BACF5434DF9

QUATRIEME RESOLUTION
(*Conventions règlementées*)

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes relevant de l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

CINQUIEME RESOLUTION
(Vote consultatif sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2021 aux dirigeants responsables et à certaines catégories de personnel, article L 511-73 du Code monétaire et financier)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et consultée en application de l'article L 511-73 du Code monétaire et financier, exprime un avis favorable sur le montant de l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures, lequel s'élève à 1 889 924, 88 euros, versées durant l'exercice 2021, aux dirigeants responsables et aux catégories de personnel, incluant les preneurs de risques, les personnes exerçant une fonction de contrôle, ainsi que tout salarié qui, au vu de ses revenus globaux, se trouve dans la même tranche de rémunération, dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la Société.

SIXIEME RESOLUTION
(Ratification de la cooptation d'un administrateur)

L'Assemblée Générale, ratifie la cooptation faite par le Conseil d'administration du 31 janvier 2022 de Monsieur Jean-Marie-BELLAFIORE en remplacement de Monsieur Frantz RUBLE pour la durée du mandat restant à courir.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION
(Ratification de la cooptation d'un administrateur)

L'Assemblée Générale, ratifie la cooptation faite par le Conseil d'administration du 31 janvier 2022 de Madame Dominique FLEURY en remplacement de Monsieur Pascal LAUGEL pour la durée du mandat restant à courir.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION
(Ratification de la cooptation d'un administrateur)

L'Assemblée Générale, ratifie la cooptation faite par le Conseil d'administration du 31 janvier 2022 de Monsieur Neil PEIN en remplacement de Monsieur Patrice CAUVET pour la durée du mandat restant à courir.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION
(Ratification de la cooptation d'un administrateur)

L'Assemblée Générale, ratifie la cooptation faite par le Conseil d'administration du 31 janvier 2022 de Monsieur Pierre FERZSTAND en remplacement de la société Casino, Guichard-Perrachon, représentée par son représentant permanent Monsieur Cyril BOURGOIS, pour la durée du mandat restant à courir.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DocuSign Envelope ID: E0F44B54-39D3-4BED-9312-9BACF5434DF9

DIXIEME RESOLUTION
(Ratification de la cooptation d'un administrateur)

L'Assemblée Générale, ratifie la cooptation faite par le Conseil d'administration du 31 janvier 2022 de Madame Sophie HELLER en remplacement de Monsieur David HERAULT, pour la durée du mandat restant à courir.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION
(Ratification de la cooptation d'un administrateur)

L'Assemblée Générale, ratifie la cooptation faite par le Conseil d'administration du 31 janvier 2022 de Madame Charlotte DENNERY en remplacement de Monsieur Emmanuel GRENIER, pour la durée du mandat restant à courir.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DOUZIEME RESOLUTION
(Pouvoirs pour formalités)

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir tous dépôt, déclaration, publication et publicité qu'il appartiendra.

DocuSigned by:
AB71D05CD2934B9...
Pierre FERZSTAND, Président

DocuSigned by:
Neil Pein
9495ADF312C6405...
BNP Paribas, Scrutateur et actionnaire unique,
représentée par Neil PEIN

DocuSigned by:
CALVET CHARLOTTE
57978573626B412...
Charlotte CALVET, Secrétaire

Rapport de gestion
FLOA
au 31 décembre 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés dudit exercice. Les comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais et conditions impartis.

MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Nous vous rappelons que le Conseil d'Administration de la société a décidé d'opter, en application de l'article L.225-51-1 du Code de commerce, pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

Aucune modification n'a été apportée à ce principe.

Madame Vidal assure la Direction générale de la Banque. Elle a pris ses fonctions le 1er septembre 2008 pour un mandat d'une durée initiale de 3 années. Son mandat a été une nouvelle fois renouvelé le 5 mars 2021 jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2023 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Durant l'exercice 2021, les changements suivants sont intervenus dans la composition du Conseil d'administration :

Le 5 mars 2021, reconduction de Monsieur Emmanuel Grenier en qualité de Président du Conseil d'Administration.

Le 5 mars 2021, reconduction de Monsieur David Herault en qualité de Vice-Président du Conseil d'Administration.

Le 8 juin 2021, cooptation de Monsieur Nicolas Deniau en qualité de membre du Conseil d'Administration.

A noter que post-clôture, des évènements ont entrainé des modifications dans la composition du Conseil d'Administration (cf. § « I.3 Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice »).

I. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Chiffres clés (données consolidées) - contexte de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé

En normes IFRS en millions d'euros	31.12.2021	31.12.2020	*Var. N/N-1*
Production crédit	2 647,7	2 157,2	*22,7%*
dont production hors CB4X	1 568,4	1 212,1	*29,4%*
Encours de gestion moyen annuel	1 703,2	1 360,8	*25,2%*
dont encours hors CB4X (1)	1 512,8	1 180,3	*28,2%*
Encours de gestion au 31 décembre (2)	1 947,0	1 576,6	*23,5%*
dont encours hors CB4X	1 692,1	1 348,4	*25,5%*
Produit net bancaire	218,0	183,1	*19,1%*
Résultat brut d'exploitation	109,9	87,1	*26,2%*
Coût du risque	-88,0	-72,8	*20,9%*
Résultat d'exploitation	21,9	14,3	*53,4%*
Résultat net de l'exercice	14,93	9,36	*59,5%*
Ratio de solvabilité (non audité)	14,94%	14,69%	*0,25*
Effectif au 31 décembre (en ETP)	325	292	*11,1%*

(1) Les paiements CB4X sont exprimés en CA financé soit sur les 3 derniers rangs.
(2) L'encours géré intègre les encours Bancas.

Evolution du marché du crédit à la consommation en 2021

La production en 2021 des établissements spécialisés s'est élevée à 45 334 M€, en hausse annuelle de +12,6% retrouvant un niveau similaire à 2019, après une année 2020 marquée par la crise COVID-19 :

- La production de crédits renouvelables s'établit à 8901 M€, en hausse par rapport à l'année précédente (+13,4%) mais en baisse par rapport à 2019 (-3,5%). La part du crédit renouvelable dans le total de la production des établissements spécialisés est stable à 19,6% à fin décembre 2021 (contre 19,5% à décembre 2020).
- Sur la même période, la production de prêts personnels augmente de 15,4%, pour s'établir à 12892 M€. Cette hausse permet de retrouver un niveau proche à fin 2019 (-0,8%).
- Les financements affectés sont en hausse de 11,7%, portés par les financements d'automobiles d'occasion (+9,9%), les biens d'équipement du foyer (+13,4%) ou les autres biens et services (+22,1%). Au contraire, le financement de véhicules neufs recule de -5,2%. Le financement affecté reste le premier produit de financement des établissements spécialisés en crédit à la consommation (avec 31,8% du total de la production).

Activité des établissements spécialisés pour l'année 2021

en millions d'euros	31.12.2021 Production	31.12.2020 Production	*Var. N/N-1*
Financement affecté	14 420	12 912	*11,7%*
Crédit renouvelable	8 901	7 850	*13,4%*
Prêt personnel (yc rachat de créances)	12 892	11 169	*15,4%*
LOA	9 121	8 317	*9,7%*
TOTAL	**45 334**	**40 248**	***12,6%***

Source : ASF CREDIT A LA CONSOMMATION - STATISTIQUE MENSUELLE D'ACTIVITE - DECEMBRE 2021

Crise sanitaire COVID

L'analyse des indicateurs de risque avancés montre que tout comme en 2020, il n'y a pas eu en 2021 et jusqu'à la date d'arrêté des comptes de signe de détérioration du profil de risque de FLOA à cause de la crise sanitaire liée au COVID. Compte tenu de ces éléments, FLOA a décidé de maintenir les pondérations du scénario central de Forward Looking (FWL) utilisées pour la détermination des provisions. Les pondérations du scénario central de FLOA utilisées depuis la FTA IFRS 9 sont : 10% optimiste / 50% neutre / 40% pessimiste.

Malgré l'absence observée d'indice avancé de dégradation du risque de crédit, FLOA a décidé de se doter d'une provision de 2,8 M€ au 31/12/20 puis d'une dotation complémentaire menant à une provision de 3,6 M€ au 31/12/2021 visant à se protéger contre une détérioration future qui serait liée à la crise sanitaire.

A noter en complément que la crise Covid-19 a toutefois entrainé un ralentissement de l'activité commerciale des paiements fractionnés notamment sur le secteur du tourisme particulièrement touché.

Lancement de l'activité à l'international

En 2020, la société a procédé au lancement de son activité FLOA Pay à l'international avec notamment la Belgique et l'Espagne. FLOA a pour ambition de continuer d'étendre sa couverture géographique en Europe dans les années à venir. En 2022, FLOA a prévu le lancement de ses activités en Italie et au Portugal.

I.1. Activité de la société en France

La production de crédit s'élève à 2 648 M€, en hausse de 22,7% par rapport à 2020. Cette hausse de 491 M€ est due :

- pour 191 M€ aux activités cartes et produits financiers dont la production augmente ainsi de 21,5% ;
- pour 165 M€ à l'activité de crédits courts (+51% de croissance vs 2020) ;
- et pour 134 M€ à l'activité de financement de Cdiscount en 4 fois par carte bancaire (appelé CB4X) (+14%).

Les encours de crédits fin de période enregistrent une croissance de 23,5% en 2021.

Le résultat consolidé de la banque est un bénéfice de +14,93 M€ en 2021 contre +9,36 M€ en 2020.

I.1.1 – Synthèse de l'activité commerciale

a) Nombre de contrats recrutés

	31.12.2021	31.12.2020	*Var. N/N-1*
Cartes & Crédits	**246 338**	**322 053**	***-23,5%***
Cartes	163 213	251 067	*-35,0%*
Crédit amortissables affectés	1 781	2 250	*-20,8%*
Prêts personnels renouvelables	70 314	56 583	*24,3%*
Prêt personnel (yc rachat de créances)	11 030	12 153	*-9,2%*
Crédits Courts	**955 189**	**699 245**	***36,6%***
FLOA Pay	677 262	521 549	*29,9%*
Coup de Pouce	277 927	177 696	*56,4%*
TOTAL	**1 201 527**	**1 021 298**	***17,6%***

Le volume de nouvelles cartes ouvertes en 2021 s'établit à 163 213 en recul de -35,0% vs 2020. Le recrutement de cartes Casino est en baisse de -8,2%, -39,7% pour les cartes Cdiscount. Dans le même temps, le recrutement de cartes Direct a été multiplié par 2,5 pour atteindre 12 197 cartes (les cartes via le canal Direct ont été lancées en juillet 2019).

Les recrutements FLOA Pay en 2021 s'élèvent à 677 262 en progression de 30,0% par rapport à 2020.
Les recrutements Coup de Pouce progressent de 56,4% vs 2020 et s'établissent à 277 927.

Au 31/12/2021, le portefeuille global Cartes et Crédits atteint 1 105 653 contrats (+4,0%).
Le portefeuille de cartes s'élève à 790 728 cartes à fin décembre, en baisse de -1,5% :

- Le portefeuille cartes de Cdiscount est 612 044 cartes. Il est stable ;
- Le portefeuille cartes de Casino baisse de -9,7% à 162 021 cartes ;
- Le portefeuille cartes du Direct atteint 16 663 cartes, en hausse de 46,9%.

Les transactions des cartes ont augmenté de 6,6% en 1 an pour s'établir à 1 184 M€.

b) Les financements

Les financements (les activités FLOA Pay et Coup de Pouce sont présentés en 3 rangs au lieu de 4 pour la production de crédit) s'établissent en 2021 à 2 557M€ en croissance de 22% par rapport à 2020 :

En M€	31.12.2021 Financement	31.12.2020 Financement	Var. N/N-1
Renouvelables standard	697	394	77%
Renouvelables tiroir	260	360	-28%
Renouvelables	957	754	27%
Amortissables	122	134	-9%
Total cartes & crédits	**1 079**	**888**	**21%**
Paiements CB4X Cdiscount	1 079	945	14%
Paiements Floa Pay	262	164	59%
Paiements Coup de Pouce	137	96	42%
Total crédits courts	**1 478**	**1 206**	**23%**
TOTAL	**2 557**	**2 094**	**22%**

- Les tirages financiers et les prêts renouvelables (« renouvelables standard et tiroir »)

Les usages renouvelables à crédit, associés ou non à la carte des clients de FLOA, sont en progression de 27,0% vs 2020. Les usages sous forme d'arbitrage entre le comptant et le crédit, effectués par les clients en fin de mois, affichent une progression de + 34,3%.

- Les crédits courts

Les crédits CB4X réalisés grâce au paiement fractionné en 4 fois sur le site Cdiscount se sont élevés à 1 079 M€ en 2021 contre 945 M€ en 2020, soit une hausse de 14%.
Malgré le ralentissement de l'activité économique des paiements fractionnés les paiements FLOA Pay progressent de +59% sur l'année notamment grâce au partenariat avec SFR.
Les paiements Coup de Pouce progressent de +42%.

- Les prêts personnels amortissables

La production de prêts amortissables (y compris rachats de créances) enregistre une diminution de -9% et s'établit à 122 M€.

- Les assurances et produits fidélisants

Les ventes d'assurances ont été impactées par la baisse des recrutements de cartes : l'assurance de l'emprunteur tout comme les assurances sur les moyens de paiements sont en recul en raison de la diminution des recrutements de cartes.

I.1.2 – Compte de résultat

Dans les comptes consolidés, le produit net bancaire (PNB) a poursuivi sa progression en 2021 (+ 34,9M€), à 218,0 M€ à comparer à 183,1 M€ en 2020. Cette hausse provient principalement :

- de la croissance des encours de cartes et de produits financiers ;
- du développement de l'activité FLOA PAY ;
- de la baisse des taux de refinancement.

Les charges d'exploitation sont en hausse de 12,1 M€ à 108 M€, sous l'effet d'un volume croissant d'activité et des dépenses réalisées pour les nouvelles activités de la banque. Le coefficient d'exploitation global diminue de 52,5% à 49,6%.
Le résultat brut d'exploitation (données consolidées IFRS) s'établit à 109,9 M€ en 2021 contre 87,1 M€ en 2020, soit + 22,8 M€.

Le coût du risque consolidé de la banque s'établit en 2021 à – 88,0 M€, soit - 5,17% de l'encours moyen vs -72,8 M€ en 2020 (- 5,35% de l'encours moyen) et comprend une provision complémentaire liée à la crise sanitaire de 3,6M€.
Le coût du risque sur encours de l'activité cartes et produits financiers évolue de 4,02% en 2020 à 4,15% en 2021.
Le taux de coût du risque sur encours des crédits courts est en baisse en 2021 et s'élève à 9,78% à comparer à 10,78% en 2020.
Ainsi, le PNB net de risque croit de 19,7 M€, soit +17,9%.

Le résultat consolidé courant avant impôt de la banque s'établit à 21,9 M€ soit +7.6 M€ vs 2020.
Le résultat net consolidé est de 14,93 M€ à comparer à 9,36 M€ en 2020.

I.1.3 – Les axes de développement de FLOA en 2022

En 2022, FLOA entend poursuivre son développement dans la continuité des axes stratégiques déterminés en 2020 et 2021 avec une double ambition, sur le B2B et sur le B2C. Il s'agira en effet :

- D'accélérer le développement en capitalisant sur la marque FLOA :
    - Accélérer l'acquisition de nouveaux clients en capitalisant sur les partenariats existants, en développant de nouveaux partenariats B2B via FLOA Pay et en direct via les sites de Floa ;
    - Industrialiser le cross sell de produits plus fidélisants (crédits longs et assurances) auprès de clients FLOA Pay et Coup de Pouce ;
    - Diversifier les segments de FLOA Pay ;
    - Etendre la couverture géographique de FLOA Pay en Europe avec l'Espagne et la Belgique en 2020, l'Italie et le Portugal en 2022 et plus largement en Europe au-delà.

- De poursuivre les investissements dans les nouvelles technologies les nouveaux services et dans l'automatisation des processus :
    - Développer nos services en marque blanche ("banking as a service") ;
    - Accélérer l'intégration des partenaires B2B et Fintechs ;
    - Améliorer l'expérience client, la productivité et le risque avec des solutions innovantes.

- Poursuivre les actions d'amélioration de la rentabilité de la banque :
    - Stratégie de protection des marges ;
    - Utilisation des technologies au service de l'amélioration continue du risque et de la productivité.

I.1.4 – Les Activités de gestion

a) La gestion financière

En 2021 et jusqu'à à la date de cession de FLOA intervenue le 31 janvier 2022 (*cf. § « I.3 Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice »),* FLOA confie la gestion de son refinancement à différentes structures du Crédit Mutuel. Elle bénéficie ainsi du savoir-faire, des infrastructures du Groupe Crédit Mutuel et de la liquidité apportée par celui-ci conformément au pacte d'actionnaire.
Le refinancement de FLOA est assuré par des lignes de crédit du Crédit Mutuel à hauteur de 100%.

Ratio de solvabilité européen (non audité)

Le ratio de solvabilité au 31/12/2021 est établi selon les règles Bâle III. FLOA a appliqué les dispositions de la règlementation européenne dit CRD IV, directive des fonds propres CRD IV + règlement CRR 575/2013.
Les exigences de fonds propres au titre du risque de crédit ont été calculées en appliquant l'approche standard.
Les exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel ont été déterminées en appliquant l'approche standard.
En 2021, FLOA n'est pas soumise au SREP (Supervisory Review and Evaluation Process) à titre individuel.
Au 31 décembre 2021, le ratio global de solvabilité européen de FLOA est de 14,66 % contre 14,69 % au 31 décembre 2020.

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020	*Var. N/N-1*
Bâle 3			
Fonds propres prudentiels totaux*	258 514	215 192	*16,6%*
dont CET1	228 514	185 192	*19,9%*
Montant total exposé aux risques	1 762 929	1 464 930	*13,6%*
dont montant exposé au risque de crédit	1 513 692	1 248 851	*13,2%*
dont montant exposé au risque opérationnel	249 238	216 079	*15,9%*
Ratio de solvabilité			
CET1	12,96%	12,64%	*0,66*
TOTAL	14,66%	14,69%	*0,38*

FLOA a bénéficié d'une augmentation de capital en 2021 : 26 M€ en décembre 2021 pour sécuriser son niveau de solvabilité, ce qui a contribué à augmenter ses fonds propres comptables et prudentiels.

De plus, en raison du choc économique sévère provoqué par la pandémie de COVID-19, des modifications de certaines dispositions du CRR (« Capital Requirement Regulation »), appelées « Quick-Fix », ont été adoptées en 2020.
Ces dispositions portent chez FLOA sur :

- IFRS9 avec la possibilité de lisser dans le calcul des fonds propres prudentiels, l'augmentation de la provision IFRS 9 afin d'atténuer l'incidence potentielle liée à une augmentation brusque et importante des provisions IFRS9 et ce jusqu'en 2024.
- Les logiciels avec un assouplissement de la déduction des logiciels dans le calcul des fonds propres prudentiels.

b) La gestion des risques

Ce chapitre comprend notamment, les informations requises par IFRS 7 sur les risques relatifs aux instruments financiers que sont les prêts et créances à la clientèle et aux établissements de crédits, les titres de participation non consolidés, les dettes financières et les instruments dérivés contractés dans le cadre de la couverture du risque de taux.
FLOA sous-traite la gestion des risques financiers de l'entreprise au Groupe Crédit Mutuel mais dispose en interne des compétences et expertises pour exercer son rôle de pilotage, d'analyse et de contrôle de ces prestations. Un Comité Financier avec des participants des directions financières de la Banque et du Groupe CM-CIC se réunit régulièrement.

Les risques de crédit se décomposent en trois grandes natures d'exposition :

- le risque vis-à-vis de la clientèle,
- le risque vis-à-vis des établissements de crédits,
- le risque de contrepartie dans les activités de marché.

Chacune de ces expositions fait l'objet d'une gestion rigoureuse basée sur une organisation stricte du contrôle interne.

b.1. Risque client

Procédures de gestion des crédits

L'octroi des crédits est structuré autour de :

- un système de délégation qui définit les plafonds d'engagement,
- des procédures d'acceptation différenciées en fonction des produits et des canaux de recrutements,
- un dispositif de contrôle permanent de niveau 1 et de niveau 2 sur l'ensemble des domaines.

Les politiques d'octroi des crédits s'appuient à la fois sur des modèles statistiques de notation interne (scores d'acceptation et de comportement), et sur des règles qui font l'objet de revues régulières.

L'exposition maximum autorisée est de 75 000 € par client.

Toutes les créances supérieures à 90 jours de retard et un montant minimum de 100€ sont comptabilisées en créances douteuses.

La mise en place de IFRS 9 est détaillée dans les notes « 3.1 Instruments financiers selon IFRS 9 » des annexes consolidées du 31/12/2021.

Détail de l'exposition au risque crédit (comptes consolidés)

Exposition (en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Prêts et créances	2 102 515	1 749 710
Etablissements de crédit	122 288	144 405
Clientèle	1 980 227	1 605 305
Exposition brute	**2 102 515**	**1 749 710**
Dépréciations	**-188 700**	**-153 396**
Etablissements de crédit	0	0
Clientèle	-188 700	-153 396
Exposition nette	**1 913 815**	**1 596 314**

Prêts et créances sur la clientèle (comptes consolidés)

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
Créances saines (S1/S2)	**1 719 198**	**1 419 041**
. Créances commerciales	201	1
. Autres concours à la clientèle	1 718 402	1 418 335
- autres concours et créances diverses dont pensions	1 718 402	1 418 335
. Créances rattachées	595	705
Créances d'assurance et réassurance	**0**	**0**
Créances brutes faisant l'objet de dépréciation individuelle (S3)	**261 029**	**186 264**
Créances brutes	**1 980 227**	**1 605 305**
Dépréciations sur encours sains (S1/S2)	-48 067	-43 264
Autres dépréciations (S3)	-140 633	-110 132
TOTAL	**1 791 527**	**1 451 909**

Le taux de couverture sur risque avéré est en baisse à 53,9% vs 59,1% au 31/12/2020 :

- en baisse sur cartes et crédits : 47,4% vs 54,8% au 31/12/2020.
- en hausse sur crédits courts : 83,9% vs 78,5%.

Le taux de couverture sur risque global (provisions B2+B3 / Base provisionnable B2+B3) est en baisse à 49,4% vs 52,0% au 31/12/2020.
Le taux est en baisse sur Cartes et Crédits (44,1% vs 46,6% au 31/12/2020), hors provisions manuelles.
Sur les crédits courts, le taux est en hausse à 74,4 vs 73,3% en 2019, hors provisions manuelles.

Les provisions manuelles sont principalement composées des provisions Covid (3,6 M€ au 31/12/2021 contre 2,8 M€ au 31/12/2020) et du complément B2 suite au passage au nouveau défaut (1,7 M€).

Qualité des risques *(en milliers d'euros)*	**31.12.2021**	**31.12.2020**
Créances dépréciées individuellement (S3)	261 029	186 264
Pertes attendues à terminaison (S2)	- 18 851	- 16 247
Dépréciation individuelle (S3)	- 140 633	- 110 132
Taux de couverture sur risque avéré	**53,9%**	**59,1%**
Taux de couverture global	**50,3%**	**52,0%**

Taux de couverture sur risques avérés = provisions sur encours douteux / Encours douteux (soit provision B3 sur encours B3)
Taux de couverture global = Provisions B2 + B3 / Base provisionnable B2+ B3

b.2. Risque de contrepartie sur opérations de marché

L'objectif de la gestion du risque de contrepartie est d'éviter de traiter avec des contreparties susceptibles de faire défaut.

Floa ne traite des opérations de trésorerie et de dérivés qu'avec des contreparties autorisées au préalable par son Conseil d'Administration.

Les contreparties autorisées sont choisies uniquement parmi des signatures bancaires françaises et internationales de premier plan. Des montants et durées maximum sont attribués à chaque contrepartie en fonction de leur rating et de l'analyse de leur santé financière.

Crédit Mutuel a réalisé en 2021 pour Floa l'ensemble des opérations de marchés dans le strict respect des procédures de la Banque.

Structure des encours interbancaires par note	**31.12.2021**	**31.12.2020**
AAA et AA+	0,0%	0,0%
AA et AA-	0,0%	0,0%
A+ et A	100,0%	100,0%
A- et BBB+	0,0%	0,0%
BBB et en dessous	0,0%	0,0%

BFCM : A

b.3. Risque de liquidité

Les prévisions de besoins de financement mensuels mettent en évidence les besoins à court et long terme de Floa, permettant d'optimiser la planification de la mise en place de nouveaux financements. Floa a accès au refinancement BCE via le Groupe Crédit Mutuel.

Au 31 décembre 2021, l'impasse de liquidité en scenario Bâle III référence du Groupe en matière de pilotage du risque de liquidité, fait apparaître des excédents de liquidité pour la plupart des maturités (50 M€ à 2 ans, 96 M€ à 5 ans, 83 M€ à 10 ans). L'impasse Bâle III est déficitaire pour les maturités à 1 an, 3 ans et 20 ans (49 M€ à 1 an, 17 M€ à 3 ans) :

Risque de liquidité

en million d'euros	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
31.12.2021	-262	-175	49	-50	17	-156	-96	-80	-106	-99	-89	-83

+ = besoin en financement; - = Excédent

Source : Reporting ALM 31/12/21

Dettes envers les établissements de crédit (comptes consolidés) :

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
Banques centrales	**0**	**0**
Dettes envers les établissements de crédit	**1 814 576**	**1 541 293**
Autres comptes ordinaires	0	1
Emprunts	1 812 000	1 537 000
Autres dettes	0	0
Dettes rattachées	2 576	4 292
TOTAL	**1 814 576**	**1 541 293**

Ratio de liquidité sur base sociale (non audité)

Au 31/12/2021, FLOA est exemptée du ratio LCR NSFR car intégrée dans le ratio du Groupe Crédit Mutuel. Elle ne publie donc pas de ratio de liquidité.

b.4. Risque de taux

Les règles de couvertures pour insensibiliser la marge financière de FLOA à la volatilité des taux d'intérêts, sont définies comme suit :

- Concernant les emplois à taux fixe, les ressources affectées sont :
  - soit levées directement à taux fixe,
  - soit levées à taux variable puis transformées ou plafonnées à taux fixe. Les couvertures ainsi mises en place suivent la courbe d'amortissement des emplois jusqu'à leur échéance ;
- Concernant les emplois à taux révisable, les ressources affectées sont transformées à taux fixe sur une durée glissante minimale de trois mois pour un montant correspondant aux emplois prévisionnels de cette période.

Au-delà de trois mois, les ressources à taux variable peuvent être transformées ou plafonnées à taux fixe, dans la limite des emplois présents au bilan à la date de l'analyse.

En application de ces principes, FLOA n'a pas eu besoin de recourir à des opérations dérivées (swaps ou autres) pour gérer son risque de taux au cours de l'exercice 2021. En conséquence, son encours d'opérations sur instruments dérivés est nul à fin 2021.

L'impasse de taux est excédentaire en ressources (risque à la baisse des taux) pour toutes les maturités, à l'exception des maturités 2 mois, 3 mois et 20 ans.

Sensibilité du PNB

L'impact financier d'une variation des taux d'intérêts sur le coût de refinancement de FLOA est limité par sa capacité à ajuster ses barèmes client en conséquence, dans le respect des taux de l'usure en France.

La sensibilité du produit net bancaire est calculée après intégration de la production nouvelle selon les hypothèses budgétaires. Elle se mesure par pas annuel, sur un horizon de deux ans et est exprimée en pourcentage du PNB de chaque entité.
Pour le scénario de référence (variation de 1 % des taux de marché et de 0,50% des taux livrets), FLOA présente une sensibilité à la baisse des taux de -0.48% à 1 an (vs -2.47 % en 2020). A 2 ans, la baisse des taux de marché a un impact négatif de -1,73% (vs -3,09 % en 2020).
Les seuils d'alerte à 1an et à 2ans sont respectés en 2021.

b.5. Risque de change

FLOA n'a pas d'exposition au risque de change.

b.6 Risques opérationnels

La gestion du risque opérationnel au sein de FLOA s'intègre dans la Politique Générale du Risque Opérationnel définie et approuvée par les organes exécutifs et délibérants du Groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale.
Les principaux objectifs recherchés au travers de la mise en œuvre de la politique générale visent à contribuer au pilotage par la maitrise des risques et de leurs coûts, à préserver des marges par une gestion appropriée des risques opérationnels sur toutes les activités.
Conformément au règlement (UE) 575/2013, Le risque opérationnel est défini comme le risque de pertes, découlant d'une inadéquation ou d'une défaillance des processus, du personnel et des systèmes internes ou d'évènements extérieurs. Pour simplifier, ce sont les risques autres que les risques de crédit, de taux et de marché. Il exclut les risques stratégiques mais inclut les risques juridiques. Le risque opérationnel inclut également les risques de fraude interne et externe.
Le dispositif de gestion des risques opérationnels n'est pas utilisé aux seules fins réglementaires.

c) Gestion des ressources humaines :

Au 31 décembre 2021, FLOA emploie 293 collaborateurs (Equivalent Temps Plein hors contrats pro / alternants).

65.52% de l'effectif sont des cadres. La proportion des femmes dans l'effectif global est de 62.21%. Elles représentent 50.13% des cadres de l'entreprise.

Effectifs moyens :

	31.12.2021	31.12.2020
Techniciens de la banque	97	100
Cadres	193	155
Total	**291**	**255**

I.2. Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Comme en 2021, l'acquisition de nouveaux clients en capitalisant sur les partenariats existants (B2B2C: Cdiscount, Fintechs, E-commerçants partenaires) et B2C (affiliés, agrégateurs), l'industrialisation du cross sell sur les produits plus fidélisants auprès des clients des paiements fractionnés, le développement à l'international et de nos services en marque blanche constituent les principaux axes de développement de la banque.

En 2022, comme les années précédentes, grâce à la progression de la production de crédit, l'encours de la banque devrait poursuivre sa croissance soutenue.
Cette progression de l'encours doit assurer la croissance de la marge financière de la banque.
Ceci étant associé à la maîtrise du risque, de la fraude et du contrôle des charges d'exploitation, devrait se traduire par une croissance soutenue du résultat.

A noter qu'à la date de ce document, FLOA n'est pas impactée par le conflit russo-ukrainien. De façon prospective, FLOA n'anticipe pas d'impact significatif sur son activité.

I.3. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Le 1er février 2022, BNP Paribas a annoncé avoir obtenu l'ensemble des approbations nécessaires et finalisé l'acquisition de 100% de FLOA, filiale du groupe Casino et de Banque Fédérative du Crédit Mutuel.

Les nouveaux administrateurs de FLOA depuis le 01 février 2022 sont :

- Monsieur Pierre FERZSTAND, Président ;
- Monsieur Jean-Marie BELLAFIORE ;
- Madame Charlotte DENNERY ;
- Madame Dominique FLEURY;
- Madame Sophie HELLER ;
- Monsieur Neil PEIN.

I.4. Situation de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation

La situation de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation est celle présentée au titre III.

II. PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE ET PROPOSITION D'AFFECTATION DE RESULTATS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

II.1. Indication des changements de méthodes de présentation et/ou d'évaluation avec les motifs des changements

Comptes annuels établis en normes françaises (comptes individuels)

Aucun changement de méthode de présentation et/ou d'évaluation n'est à constater sur l'exercice 2021 en normes françaises.

Aucune application anticipée de normes comptables, amendements de normes ou interprétation de normes existantes au 31 décembre 2021, dont la date d'application effective est postérieure au 1er janvier 2022 et qui auraient une incidence sur les comptes de la société, n'a été effectuée.

Les règles et méthodes comptables appliquées à l'établissement des comptes sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Comptes consolidés IFRS

Les comptes consolidés de FLOA sont établis conformément au référentiel IFRS.

Les états financiers sont présentés suivant le format préconisé par la recommandation n°2017-02 de l'Autorité des Normes Comptables relative aux états de synthèse IFRS. Ils respectent les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne, en vigueur à cette date.

Aucune application anticipée de normes comptables, amendements de normes ou d'interprétation de normes n'a été effectuée dont la date d'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2021 et qui auraient une incidence sur les comptes de FLOA.

II.2. Commentaires sur les comptes

a) Comptes consolidés :

Les comptes consolidés de la société, établis au 31 décembre 2021, sont établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS applicables à cette date.

L'annexe rappelle les principes comptables appliqués par la société, donne toutes les précisions sur les principaux postes du bilan et du compte de résultat ainsi que sur leur évolution.

Les principales données afférentes aux comptes consolidés figurent en annexe 4 (bilan) et en annexe 5 (compte de résultat).

b) Comptes individuels :

L'annexe rappelle les principes comptables appliqués par la société, donne toutes les précisions sur les principaux postes du bilan et du compte de résultat ainsi que sur leur évolution.

L'encours net d'opérations avec la clientèle s'établit à 1 832 M€ au 31 décembre 2021, en augmentation de 343 M€ soit + 23,0 % par rapport au 31 décembre 2020.

Le produit net bancaire s'élève à 218 M€, en augmentation de 20% par rapport à 2020.
Le résultat net 2021 est un bénéfice de 19,8 M€ contre 17,2 M€ en 2020.

II.3. Résultat de l'exercice et proposition d'affectation (comptes annuels individuels)

Le résultat (comptes annuels individuels) de l'exercice s'élève à 19,8 M€.

Nous proposons à l'Assemblée Générale d'affecter la totalité de ce résultat comme suit :

Résultat de l'exercice : 19 761 K€

Affectation :
- Report à nouveau : 19 353 K€
- Réserve légale : 407 K€

Après l'imputation proposée pour le résultat 2021, le compte report à nouveau s'élèvera à 88,6 M€.

II.4. Rappel des dividendes des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, le Conseil d'Administration rappelle qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

II.5. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Est joint en annexe 1 du présent rapport, le tableau des résultats des cinq derniers exercices prévu à l'article 148 du décret du 23 mars 1967.

II.6. Observations du Comité Social et Economique

Le Comité Social et Economique n'a émis aucune observation en application de l'article L. 2312 - 17 L. 2312 - 25 et suivants du Code du travail.

II.7. Communication des charges et dépenses « somptuaires »

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne réintègrent aucune dépense ou charge non déductible fiscalement à ce titre.

II.8. Informations sur les risques technologiques

L'activité de la société ne comporte pas de risque technologique significatif.

II.9. Echéancier des dettes fournisseurs

Compte tenu du statut d'établissement de crédit, les informations communiquées relatives aux délais de paiement prévues par l'article D.441-4 du Code de commerce n'intègrent pas les opérations de banque et les opérations connexes régies par le Code monétaire et financier.
L'état des factures de fournisseurs reçues non réglées, dont le terme est échu, s'établit comme suit à la clôture de l'exercice :

	Article D.441 I.-1°: Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						**Article D.441 I.-2°: Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées						98						42
Montant total des factures concernées		2 242	286	141	256	2 925		307	230	207	1 248	1 992
Pourcentage du montant total des achats h.t. de l'exercice	98%	2%	0%	0%	0%	2%						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice (PNB)							99%	0%	0%	0%	1%	1%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	0						0					
Montant total des factures exclues	0						0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	□ Délais contractuels : N/A □ Délais légaux: 30 jours						□ Délais contractuels : N/A □ Délais légaux: 30 jours					

Pour rappel, l'échéancier des dettes fournisseurs au 31.12.2020

	Article D.441 I.-1°: Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						**Article D.441 I.-2°: Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées						80						39
Montant total des factures concernées		1 915	1 678	1 135	9	4 737		536	9	175	945	1 665
Pourcentage du montant total des achats h.t. de l'exercice	96%	2%	2%	1%	NS	4%						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice (PNB)							99%	NS	NS	NS	1%	1%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	0						0					
Montant total des factures exclues	0						0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	□ Délais contractuels : N/A □ Délais légaux: 30 jours						□ Délais contractuels : N/A □ Délais légaux: 30 jours					

III. FILIALES ET PARTICIPATIONS

FLOA détient à 100% une filiale, Bancas, qui est intégrée dans son périmètre de consolidation.

IV. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

IV.1. Répartition du capital et autocontrôle

La situation de l'actionnariat de FLOA n'a pas évolué lors de l'exercice écoulé et au 31 décembre 2021, le capital de la société reste réparti comme suit :

50% par BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL, 50% par CASINO GUICHARD-PERRACHON

IV.2. Participation des salariés au capital social

En application des dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous vous informons que les salariés ne détiennent aucune participation dans le capital de la société.

IV.3. Participations croisées

Il n'y a aucune participation croisée.

V. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Au 31 décembre 2021, le Conseil d'Administration est composé des personnes suivantes :

- Monsieur Emmanuel GRENIER, Président du Conseil d'administration
- Monsieur David HERAULT
- CASINO GUICHARD-PERRACHON représenté par Monsieur Cyril BOURGOIS,
- Monsieur Patrice CAUVET
- Monsieur Pascal LAUGEL
- Madame Magali DAUBINET
- Monsieur Frantz RUBLE

Liste des mandats ou fonctions de chaque mandataire social

Une liste des mandats ou fonctions exercés dans toute société, durant l'exercice écoulé, par chacun des mandataires sociaux est annexée au présent rapport, conformément aux dispositions de l'article L.225.102-1 al 3 du nouveau code de commerce.

Rémunérations (art L. 225-102-1 Code de Commerce)

En application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous informons que les mandataires sociaux, exception faite du Directeur Général, n'ont perçu aucune rémunération ni reçu aucun avantage de la société durant l'exercice écoulé.

VI. AUTRES INFORMATIONS JURIDIQUES

VI.1. Dispositions de l'article L 225-129-5 du Code du Commerce

Conformément aux dispositions de l'article L 225-100 du code de commerce, il est précisé qu'il n'existe aucune délégation en cours accordée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital.

VI.2. Activités de recherche et de développement - disposition de l'article L 232-1 du Code de Commerce

En application de l'article L 232-1 du Code de Commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

VI.3. Contrôle des Commissaires aux comptes

Conformément aux dispositions législatives et règlementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de vos Commissaires aux comptes.

VI.4. Situation des mandats d'administrateurs et de commissaires aux comptes

Aucun mandat d'un administrateur n'arrive à échéance lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021.

Les mandats des Commissaires aux comptes titulaires et suppléants ont été renouvelés lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2018.

VI.5. Présentation des résolutions de l'Assemblée Générale

Le texte des résolutions arrêtées par le Conseil d'Administration et qui sera proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire est annexé au présent rapport.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration
Pierre FERZSTAND
Président du Conseil d'Administration

ANNEXE 1 TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (SOCIAL)

en milliers d'euros **NATURE DES INDICATIONS**	N - 4 2017	N - 3 2018	N-2 2019	N-1 2020	N 2021
1) CAPITAL EN FIN D EXERCICE					
A) Capital social	28 216	34 649	41 228	42 773	46 842
B) Nombre d'actions ordinaires existantes	282 160	346 488	412 280	427 734	468 424
C) Nombre d'actions à dividente prioritaire (sans droit de vote) existantes					
D) Nombre maximal d'actions à créer					
d1) par conservation d'obligations					
d2) par exercice de droits de souscription					
2) OPERATIONS ET RESULTATS DE L EXERCICE					
A) Chiffre d'affaires hors taxes (Produit net bancaire)	118 333	135 905	164 545	181 000	217 914
B) Résultat avant impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	54 128	64 521	81 235	90 950	114 796
C) Impôts sur les bénéfices	351	(2 070)	(2 625)	(2 047)	(3 532)
D) Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	660
E) Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	5 746	12 628	16 917	17 153	19 760
F) Résultat distribué	0	0	0	0	0
3) RESULTAT PAR ACTION					
A) Résultat après impôts, mais avant charges calculées (amortissements et provisions)	193,08	180,24	190,67	207,85	237,53
B) Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	20,36	36,45	41,03	40,10	42,18
C) Dividende attribué par action	0	0	0	0	0
4) PERSONNEL					
A) Effectif moyen des salariés employé pendant l'exercice	100	202	230	255	291
B) Montant de la masse salariale de l'exercice	5 062	8 492	9 345	11 754	14 492

ANNEXE 2 BILAN AU 31.12.2021 (issu des comptes annuels normes françaises)

FLOA
BILAN SOCIAL *(montants en milliers d'euros)*

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020	PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Caisse, Banques Centrales et Offices de Chèques Postaux	0	0	Banques Centrales et Offices de Chèques Postaux	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	0	0	Dettes envers les établissements de crédit	1 814 576	1 541 294
Créances sur les établissements de crédit	111 465	133 589	Opérations avec la clientèle	1 401	1 014
Opérations avec la clientèle	1 831 898	1 488 853	Dette représentée par un titre	20 000	20 000
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	Autres Passifs	19 402	16 113
Actions et autres titres à revenu variable	0	0	Comptes de régularisation	30 096	30 455
Participations et autres titres détenus à long terme	0	0	Comptes de négociation et de règlement		0
Parts dans les entreprises liées	0	750	Provisions pour risques et charges	11 163	7 606
Crédit bail et location avec option d'achat	0	0	Dette subordonnées	30 041	30 042
Location simple	0	0	Fonds pour risques bancaires généraux	0	0
Immobilisations incorporelles	17 879	15 971	**CAPITAUX PROPRES**	**243 192**	**197 430**
Immobilisations corporelles	2 105	2 344	Capital souscrit	46 842	42 773
Capital souscrit non versé	0	0	Primes d'émission	71 630	49 698
Actions propres	0	0	Réserves	35 744	35 589
Comptes de négociation et de règlement		0	Ecart de réévaluation	0	0
Autres Actifs	121 991	121 701	Provisions règlementées et subventions d'investissemer	0	0
Comptes de régularisation	84 533	80 746	Report à nouveau	69 216	52 217
			Resultat de l'exercice	19 760	17 153
TOTAL ACTIF	**2 169 871**	**1 843 954**	**TOTAL PASSIF**	**2 169 871**	**1 843 954**

La croissance de l'actif du bilan se poursuit du fait notamment du développement des activités de crédits via le canal Direct, du développement de l'activité avec notre partenaire Cdiscount mais également du développement des activités de crédits courts.

La baisse du poste « Créances sur les établissements de crédit » s'explique par la baisse des soldes bancaires au 31.12.2021.

Les immobilisations incorporelles sont en hausse sur l'exercice en lien avec les investissements et développements informatiques réalisés.

Le poste « Parts dans les entreprises liées » correspond à la participation dans Bancas dont la valeur nette des titres a été ramenée à 0 à la suite de la mise à jour de la dépréciation des titres. A noter que des provisions complémentaires ont été comptabilisées dans les comptes sociaux de FLOA (936 K€) au titre de la situation nette négative et du risque de non recouvrement du crédit-vendeur de Bancas.

Au passif, le poste de « Dettes envers les établissements de crédit » est en augmentation afin de répondre aux besoins de refinancement liés au développement de l'activité de la banque.

Le poste « Provisions pour risques et charges » est impacté à la hausse par le système de réserve assurantielle et de sécurité mis en place sur l'activité CB4X, par l'augmentation de la provision pour risque de crédit de 0.8 M€ en prévision de l'impact potentiel de la crise sanitaire sur la situation économique de notre clientèle et des provisions complémentaires sur Bancas citées ci-dessus.

L'augmentation des capitaux propres s'explique en partie par le résultat de l'exercice, et d'autre part par l'augmentation de capital réalisée en 2021 (+26 M€ de capital et primes d'émission), souscrit à parts égales par les actionnaires.

ANNEXE 3 COMPTE DE RESULTAT 2021 (comptes annuels normes françaises)

FLOA COMPTE DE RESULTAT SOCIAL		
(Montants en milliers d'euros)	**31/12/2021**	**31/12/2020**
+ Intérêts et produits assimilés	**177 520**	**149 998**
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	177 497	149 998
Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe	23	
- Intérêts et charges assimilées	**(10 485)**	**(9 183)**
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	(10 286)	(9 056)
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	(199)	(110)
Intérêts et charges assimilées sur obligations et autres titres à revenu fixe	0	(17)
+ Revenus des titres à revenu variable	0	0
+ Commissions (produits)	88 553	67 835
- Commissions (charges)	(32 188)	(25 823)
+ Gains ou pertes nets sur actifs fin. disp. à la vente	1	
+ Produits des autres activités	9 961	7 570
- Charges des autres activités	(15 448)	(9 397)
PRODUIT NET BANCAIRE	217 914	181 000
- Charges générales d'exploitation	(103 118)	(90 050)
- Dot. amort. et dépréc. immob. corporelles & incorporelles	(4 746)	(3 505)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	110 050	87 445
- Coût du risque	(84 072)	(67 963)
RESULTAT D'EXPLOITATION	25 978	19 482
+/- Gains ou pertes nets sur actifs immobilisés	(1 685)	(282)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	24 293	19 200
+/- Résultat exceptionnel	(1 000)	0
- Impôts sur les bénéfices	(3 532)	(2 047)
BENEFICE DE L'EXERCICE	19 761	17 153

La hausse des produits d'intérêts s'explique essentiellement par la progression de l'encours de l'activité Cartes et crédits. La contribution des crédits courts (FLOA Pay & Coup de Pouce) au PNB progresse vs 2020 notamment avec un PNB FLOA Pay en hausse de 4,3 M€. Le PNB sur l'activité CB4X, subit un ralentissement (-3,2 M€ de PNB vs 2020) principalement en raison d'un effet taux.

Les commissions d'assurance restent le principal contributeur des commissions.

Les coûts de refinancement sont à la hausse en valeur absolue du fait de la hausse des emprunts contractés par la banque pour financer la croissance de l'encours et se conformer aux exigences réglementaires. Cependant, relativement à l'encours, le coût de refinancement diminue en 2021 du fait de la baisse des taux.

En conséquence, le PNB est en augmentation de 36,9 M€.

Les frais d'exploitation ont augmenté de 14,3 M€ en 1 an principalement sous les effets de la croissance de l'activité et des investissements nécessaires à son accompagnement. Le coefficient d'exploitation diminue néanmoins à 49,5% contre 51,7% en 2020.

Le coût du risque est en hausse de 16,1 M€ en lien avec la croissance des activités et de la provision complémentaire COVID comptabilisée pour 0,8 M€.
Ainsi, le PNB net du Coût du risque augmente de 20,8 M€.

Le résultat exceptionnel s'établit à – 1 M€ . Il s'agit de la provision pour frais de sortie du GIE CCS.

Le résultat de la banque s'apprécie de 2,6 M€ pour s'établir à un bénéfice de 19,8 M€.

ANNEXE 4 BILAN CONSOLIDE AU 31.12.2021

ACTIF IFRS *(Montants en milliers d'euros)*	31/12/2021	31/12/2020
Caisse, Banques centrales	0	0
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	0
Prêts et créances sur les établissements de crédits assimilés au coût amorti	122 288	144 405
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	1 791 527	1 451 909
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0	0
Placements des activités d'assurance et parts de réassureurs dans les provisions techniques	0	0
Actifs d'impôts courants	1 941	2 386
Actifs d'impôts différés	10 483	13 909
Compte de régularisation et actifs divers	204 557	200 029
Actifs non courants destinés à être cédés	0	0
Participation aux bénéfices différée	0	0
Participations dans les entreprises mises en équivalence	0	0
Immeubles de placement	0	0
Immobilisations corporelles	4 938	5 529
Immobilisations incorporelles	17 879	15 972
Ecarts d'acquisition	0	0
TOTAL ACTIF	**2 153 613**	**1 834 139**

PASSIF IFRS *(Montants en milliers d'euros)*	31/12/2021	31/12/2020
Banques centrales	0	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	0
Dettes représentées par un titre au coût amorti	20 000	20 000
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	1 814 576	1 541 293
Dettes envers la clientèle au coût amorti	1 401	1 015
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0	0
Passifs d'impôts courants	3 744	2 193
Passifs d'impôts différés	0	0
Compte de régularisation et passifs divers	48 634	47 677
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	0
Provisions	10 229	7 607
Dettes subordonnées coût amorti	30 041	30 042
CAPITAUX PROPRES	**224 988**	**184 312**
Capitaux propres - Part du Groupe	**224 988**	**184 312**
Capital et réserves liées	118 471	92 470
Réserves consolidées	91 588	82 482
Gains et pertes comptabilisés directement en CP	0	0
Résultat net - part du groupe	14 929	9 360
Intérêts minoritaires	**0**	**0**
TOTAL PASSIF	**2 153 613**	**1 834 139**

en milliers d'euros	Capital et réserves liées			Réserves consolidées	Gains/pertes latents ou différés (nets d'IS)					Résultat net part du groupe	Capitaux propres		
	Capital	Réserves liées au capital	Elimination des titres auto-détenus		Liés aux écarts de conversion	Liés à la réévaluation aux écart actuariels	Variations de valeur de instruments financiers				Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
							Variations de juste valeur des actifs financiers en juste	Ecart de réévaluation lié au risque de crédit	Variations de juste valeur des instruments				
Capitaux propres au 31 decembre 2019	**85 470**	**2 347**	**-**	**68 874**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**11 313**	**168 004**	**0**	**168 004**
Capitaux propres au 1er janvier 2020	**85 470**	**2 347**	**-**	**68 874**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**11 313**	**168 004**	**-**	**168 004**
Augmentation de capital	7 000										7 000		7 000
Elimination des titres auto-détenus													
Emission d'actions de préférence													
Composante capitaux propres des instruments hybrides													
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions													
Affectation du résultat 2019				11 313						- 11 313			
Distribution 2020 au titre du résultat 2019													
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	**7 000**			**11 313**						**- 11 313**	**7 000**		**7 000**
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres													
Variations de valeurs des instruments financiers et des immobilisations rapportées au résultat													
Résultat 2020										9 360	9 360		9 360
Sous-total										**9 360**	**9 360**		**9 360**
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires													
Changement de méthodes comptables													
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence													
Autres variations				- 52							- 52	-	- 52
Capitaux propres au 31 décembre 2020	**92 470**	**2 347**	**-**	**80 135**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**9 360**	**184 312**	**0**	**184 312**
Capitaux propres au 1er janvier 2021	**92 470**	**2 347**	**-**	**80 135**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**9 360**	**184 312**	**-**	**184 312**
Augmentation de capital	26 001										26 001		26 001
Elimination des titres auto-détenus													
Emission d'actions de préférence													
Composante capitaux propres des instruments hybrides													
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions													
Affectation du résultat 2020				9 360						- 9 360			
Distribution 2021 au titre du résultat 2020													
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	**26 001**			**9 360**						**- 9 360**	**26 001**		**26 001**
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres													
Variations de valeurs des instruments financiers et des immobilisations rapportées au résultat													
Résultat 2021										14 929	14 929		14 929
Sous-total										**14 929**	**14 929**		**14 929**
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires													
Changement de méthodes comptables													
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence													
Autres variations				- 254							- 254	-	- 254
Capitaux propres au 31 décembre 2021	**118 471**	**2 347**	**-**	**89 241**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**14 929**	**224 988**	**0**	**224 988**

ANNEXE 5 COMPTE DE RESULTAT 2021 CONSOLIDE

COMPTE DE RESULTAT IFRS *(Montants en milliers d'euros)*	31/12/2021	31/12/2020
+ Intérêts et produits assimilés	176 769	149 571
- Intérêts et charges assimilées	-9 701	-8 753
+ Commissions (produits)	88 552	67 833
- Commissions (charges)	-32 188	-23 741
+/- Gains ou pertes sur actifs financiers à la JV par résultat	1	0
+ Produits des autres activités	10 018	7 569
- Charges des autres activités	-15 446	-9 397
PRODUIT NET BANCAIRE	**218 005**	**183 082**
- Charges générales d'exploitation	-102 695	-91 877
- Dot. amort. et dépréc. immob. corporelles & incorporelles	-5 422	-4 153
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**109 888**	**87 052**
- Coût du risque	-87 999	-72 780
RESULTAT D'EXPLOITATION	**21 889**	**14 272**
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	-1	0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**21 888**	**14 272**
- Impôts sur les bénéfices	-6 959	-4 912
RESULTAT NET	**14 929**	**9 360**
- Résultat - Intérêts minoritaires	0	0
RESULTAT NET PART DU GROUPE	**14 929**	**9 360**

La hausse des produits d'intérêts s'explique essentiellement par la progression de l'encours de l'activité Cartes et Crédits. La contribution des crédits courts (FLOA Pay & Coup de Pouce) au PNB progresse vs 2020 notamment avec une activité FLOA Pay en hausse de 4,3 M€. Le PNB de l'activité CB4X subit un ralentissement (-3,2 M€ de PNB vs 2020) principalement en raison d'un effet taux.

Les commissions d'assurance restent le principal contributeur des commissions.

En conséquence, le PNB est en augmentation de 34,9 M€.

Les frais d'exploitation ont augmenté de 12,1 M€ en 1 an essentiellement sous les effets de la croissance de l'activité et des investissements nécessaires à son accompagnement. Le coefficient d'exploitation diminue néanmoins à 49,6% contre 52,5% en 2020.

Le coût du risque est en hausse de 15,2 M€ en grande partie du fait de la croissance de l'activité et de la provision complémentaire COVID comptabilisée pour 0,8 M€.
Ainsi, le PNB net du Coût du risque augmente de 19,7 M€.

La filiale BANCAS, en intégration globale, présente les données suivantes :

- Un encours au 31/12/2021 de 1,5 M€ contre 4,3 M€ au 31/12/2020, soit une baisse de 2,8 M€.
- Un résultat net au 31/12/2021 de -890 K€ contre -222 K€ au 31/12/2020, soit une diminution de -668 K€.

Le résultat net de la banque augmente de 5,6 M€ pour s'établir à un bénéfice de 14,929 M€.

ANNEXE 6 TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT SOCIAL AU RESULTAT CONSOLIDE

Total FLOA en K€	31/12/2021	31/12/2020
Cartes et crédits Cdiscount	19 762	10 116
Cartes et crédits Casino	7 112	4 569
Cartes et crédits Direct	6 412	4 098
Cartes et crédits Marque Blance	39	0
Hors SEP	-6 957	-4 631
Bancas analytique	-891	-222
Total Cartes et crédits	**25 476**	**13 929**
CB4X	3 872	3 561
FLOA PAY	-4 042	-2 031
CDP	450	1 200
LLD	115	-28
Résultat Opérationnel Courant (ROC)	**25 872**	**16 631**
Quote part partenairesSEP Cdiscount	-7 291	-4 166
Quote part partenaires SEP Floa	464	488
Quote part partenaires SEP FLOA Pay	2 474	1 323
Résultat Net Avant Impôt (RNAI)	**21 519**	**14 276**
Autres écritures (IFRS9, retraitement Bancas…)	1 794	4 931
Résultat social avant impôt	**23 313**	**19 206**
IS social	-3 561	-2 053
Résultat social	**19 752**	**17 154**
Impot sur imputation bénéfice fiscal de l'exercice dans la base d'impôt différés	-3 519	-2 141
Hausse des déficits reportables via passage en déductibilité de la prov art 13	1 475	0
Impôt sur différences temporaires + différences IFRS	-649	214
Impact baisse taux d'IS sur base d'impôts différés	-733	-938
Dotation Provision B1 IFRS9	-2 199	-4 984
Impact net Bancas	795	0
Autres écritures de consolidation	7	55
Résultat Net Après Impôt	**14 929**	**9 360**

ANNEXE 7 NOTES DE RENVOI

7.1 Annexe aux comptes consolidés

7.2 Annexe aux comptes sociaux

FLOA S.A.

COMPTES CONSOLIDES

31 décembre 2021
Conseil d'Administration d'arrêté des comptes du 8 avril 2022

ACTIF IFRS *(Montants en milliers d'euros)*	31/12/2021	31/12/2020	Notes
Caisse, Banques centrales	0	0	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	0	0	
Instruments dérivés de couverture	0	0	
Prêts et créances sur les établissements de crédits assimilés au coût amorti	122 288	144 405	2a
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	1 791 527	1 451 909	2b
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0	0	
Placements des activités d'assurance et parts de réassureurs dans les provisions techniques	0	0	
Actifs d'impôts courants	1 941	2 386	5a
Actifs d'impôts différés	10 483	13 909	5b
Compte de régularisation et actifs divers	204 557	200 029	6a
Actifs non courants destinés à être cédés	0	0	
Participation aux bénéfices différée	0	0	
Participations dans les entreprises mises en équivalence	0	0	
Immeubles de placement	0	0	
Immobilisations corporelles	4 938	5 529	7a
Immobilisations incorporelles	17 879	15 972	7b
Ecarts d'acquisition	0	0	
TOTAL ACTIF	**2 153 613**	**1 834 139**	

PASSIF IFRS *(Montants en milliers d'euros)*	31/12/2021	31/12/2020	Notes
Banques centrales	0	0	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	0	0	
Instruments dérivés de couverture	0	0	
Dettes représentées par un titre au coût amorti	20 000	20 000	3a
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	1 814 576	1 541 293	3b
Dettes envers la clientèle au coût amorti	1 401	1 015	3c
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0	0	
Passifs d'impôts courants	3 744	2 193	5a
Passifs d'impôts différés	0	0	5b
Compte de régularisation et passifs divers	48 634	47 677	6b
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	0	
Provisions	10 229	7 607	8
Dettes subordonnées coût amorti	30 041	30 042	3d
CAPITAUX PROPRES	**224 988**	**184 312**	
Capitaux propres - Part du Groupe	**224 988**	**184 312**	9
Capital et réserves liées	118 471	92 470	9
Réserves consolidées	91 588	82 482	9
Gains et pertes comptabilisés directement en CP	0	0	
Résultat net - part du groupe	14 929	9 360	9
Intérêts minoritaires	**0**	**0**	
TOTAL PASSIF	**2 153 613**	**1 834 139**	

COMPTE DE RESULTAT IFRS *(Montants en milliers d'euros)*	31/12/2021	31/12/2020	Notes
+ Intérêts et produits assimilés	176 769	149 571	11
- Intérêts et charges assimilées	-9 701	-8 753	11
+ Commissions (produits)	88 552	67 833	12
- Commissions (charges)	-32 188	-23 741	12
+/- Gains ou pertes sur actifs financiers à la JV par résultat	1	0	13
+ Produits des autres activités	10 018	7 569	14
- Charges des autres activités	-15 446	-9 397	14
PRODUIT NET BANCAIRE	**218 005**	**183 082**	
- Charges générales d'exploitation	-102 695	-91 877	15
- Dot. amort. et dépréc. immob. corporelles & incorporelles	-5 422	-4 153	15c
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**109 888**	**87 052**	
- Coût du risque	-87 999	-72 780	16
RESULTAT D'EXPLOITATION	**21 889**	**14 272**	
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	-1	0	17
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**21 888**	**14 272**	
- Impôts sur les bénéfices	-6 959	-4 912	18
RESULTAT NET	**14 929**	**9 360**	
- Résultat - Intérêts minoritaires	0	0	
RESULTAT NET PART DU GROUPE	**14 929**	**9 360**	

Gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres *(Montants en milliers d'euros)*	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net	**14 929**	**9 360**
Ecarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - instruments de dettes		
Reclassement d'actifs financiers de juste valeur par capitaux propres à juste valeur par résultat		
Réévaluation des placements des activités d'assurance		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises MEE		
Total des gains et pertes recyclables comptabilisés directement en capitaux propres	**0**	**0**
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - instruments de capitaux propres à la cloture		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - - instruments de capitaux propres cédés durant l'exercice		
Ecart de réévaluation liés au risque de crédit propre sur les passifs financiers en JVO		
Réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote-part des gains ou pertes non recyclables sur entreprises MEE		
Total des gains et pertes non recyclables comptabilisés directement en capitaux propres	**0**	**0**
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	**14 929**	**9 360**
Dont part du Groupe		
Dont part des intérêts minoritaires		

Suite à une proposition de l'IFRIC (juillet 2013), l'IASB devrait amender IAS 1 pour clarifier que les OCI liés aux entités MEE n'ont pas à être ventilés par nature mais qu'ils doivent figurer sur deux lignes (ventilation OCI recyclables et OCI non recyclables).

en milliers d'euros	Capital et réserves liées			Réserves consolidées	Gains/pertes latents ou différés (nets d'IS)					Résultat net part du groupe	Capitaux propres		
	Capital	Réserves liées au capital	Elimination des titres auto-détenus		liés aux écarts de conversion	liés à la réévaluation aux écarts actuariels	Variations de valeur des instruments financiers				Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
							Variations de juste valeur des actifs financiers en juste	Ecart de réévaluation liés au risque de crédit	Variations de juste valeur des instruments				
Capitaux propres au 31 decembre 2019	**85 470**	**2 347**	**-**	**68 874**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**11 313**	**168 004**	**0**	**168 004**
Capitaux propres au 1er janvier 2020	**85 470**	**2 347**	**-**	**68 874**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**11 313**	**168 004**	**-**	**168 004**
Augmentation de capital	7 000										7 000		7 000
Elimination des titres auto-détenus													
Emission d'actions de préférence													
Composante capitaux propres des instruments hybrides													
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions													
Affectation du résultat 2019				11 313						- 11 313			
Distribution 2020 au titre du résultat 2019													
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	**7 000**			**11 313**						**- 11 313**	**7 000**		**7 000**
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres													
Variations de valeurs des instruments financiers et des immobilisations rapportées au résultat													
Résultat 2020										9 360	9 360		9 360
Sous-total										**9 360**	**9 360**		**9 360**
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires													
Changement de méthodes comptables													
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence													
Autres variations				- 52							- 52	-	52
Capitaux propres au 31 décembre 2020	**92 470**	**2 347**	**-**	**80 135**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**9 360**	**184 312**	**0**	**184 312**
Capitaux propres au 1er janvier 2021	**92 470**	**2 347**	**-**	**80 135**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**9 360**	**184 312**	**-**	**184 312**
Augmentation de capital	26 001										26 001		26 001
Elimination des titres auto-détenus													
Emission d'actions de préférence													
Composante capitaux propres des instruments hybrides													
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions													
Affectation du résultat 2020				9 360						- 9 360			
Distribution 2021 au titre du résultat 2020													
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	**26 001**			**9 360**						**- 9 360**	**26 001**		**26 001**
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres													
Variations de valeurs des instruments financiers et des immobilisations rapportées au résultat													
Résultat 2021										14 929	14 929		14 929
Sous-total										**14 929**	**14 929**		**14 929**
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires													
Changement de méthodes comptables													
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence													
Autres variations				- 254							- 254	-	254
Capitaux propres au 31 décembre 2021	**118 471**	**2 347**	**-**	**89 241**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**14 929**	**224 988**	**0**	**224 988**

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE		
(Montants en milliers d'euros)	**31.12.2021**	31.12.2020
Résultat net	14 929	9 360
Impôt	6 959	4 912
Résultat avant impôts	**21 888**	**14 272**
=+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	5 421	4 154
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes aux provisions et dépréciations	38 301	22 885
+/- Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence		
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	1	0
+/- (Produits)/charges des activités de financement		
+/- Autres mouvements	-2 563	6 510
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	**41 160**	**33 549**
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	275 000	406 000
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-374 616	-279 065
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	0	-20 000
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-3 274	5 515
- Impôts versés	-1 537	-3 292
= Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	**-104 427**	**149 158**
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)	**-41 379**	**196 979**
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations		
+/- Flux liés aux immeubles de placement		
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-6 738	-9 769
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT (B)	**-6 738**	**-9 769**
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	26 001	7 000
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	**26 001**	**7 000**
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE (D)		
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A + B+ C + D)	**-22 116**	**194 210**
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-41 379	196 979
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-6 738	-9 769
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	26 001	7 000
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	**144 404**	**-49 806**
Caisse, banques centrales (actif & passif)		
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	144 404	-49 806
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	**122 288**	**144 404**
Caisse, banques centrales (actif & passif)		
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	122 288	144 404
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	**-22 116**	**194 210**

(Montants en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
(a) Les **flux liés aux opérations avec les établissements de crédit** se décomposent comme suit :	**275 000**	**406 000**
+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur les établissements de crédit (sauf éléments inclus dans la Trésorerie), hors créances rattachées	275 000	406 000
+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers les établissements de crédit, hors dettes rattachées		
(b) Les **flux liés aux opérations avec la clientèle** se décomposent comme suit :	**-374 616**	**-279 065**
+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur la clientèle, hors créances rattachées	-374 978	-279 301
+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers la clientèle, hors dettes rattachées	362	236
(c) Les **flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers** se décomposent comme suit :	**0**	**20 000**
+/- Encaissements et décaissements liés à des actifs financiers à la juste valeur par résultat		
+/- Encaissements et décaissements liés à des passifs financiers à la juste valeur par résultat		
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - instruments de dettes		
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - instruments de dettes		
+/- Encaissements et décaissements liés à des instruments dérivés de couverture		
+/- Encaissements et décaissements liés à des dettes représentées par un titre	0	20 000
(d) Les **flux liés aux actifs financiers et aux participations** se décomposent comme suit :		
- Décaissements liés aux acquisitions de filiales, nettes de la trésorerie acquise		
+ Encaissements liés aux cessions de filiales, nettes de la trésorerie cédée		
- Décaissements liés aux acquisitions de titres de sociétés mises en équivalence		
+ Encaissements liés aux cessions de titres de sociétés mises en équivalence		
+ Encaissements liés aux dividendes reçus		
- Décaissements liés aux acquisitions de titres au coût amorti		
+ Encaissements liés aux cessions de titres au coût amorti		
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - instruments de capitaux propres		
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - instruments de capitaux propres		
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement		
+ Encaissements liés aux intérêts reçus, hors intérêts courus non échus		
(e) Les **flux liés aux immeubles de placement** se décomposent comme suit :		
- Décaissements liés aux acquisitions d'immeubles de placement		
+ Encaissements liés aux cessions d'immeubles de placement		
(f) Les **flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles** se décomposent comme suit :	**-6 738**	**-9 769**
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-6 738	-9 769
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		
(g) Les **flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires** se décomposent comme suit :	**26 001**	**7 000**
+ Encaissements liés aux émissions d'instruments de capital	26 001	7 000
+ Encaissements liés aux cessions d'instruments de capital		
- Décaissements liés aux dividendes payés		
- Décaissements liés aux autres rémunérations		
+ Encaissements liés à un changement dans les participations sans perte de contrôle		
- Décaissements liés à un changement dans les participations sans perte de contrôle		
(h) Les **autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement** se décomposent comme suit :		
+ Encaissements liés aux produits des émissions d'emprunts et des dettes représentées par un titre		
- Décaissements liés aux remboursements d'emprunts et des dettes représentées par un titre		
+ Encaissements liés aux produits des émissions de dettes subordonnées		
- Décaissements liés aux remboursements de dettes subordonnées		
- Décaissements liés aux intérêts payés, hors intérêts courus non échus		

** y compris les réévaluations liées aux acquisitions/cessions d'actifs financiers à revenu variable disponibles à la vente*

I. FAITS MAJEURS

Augmentation de capital

FLOA a procédé à une augmentation de capiral de première augmentation de capital 4 069 k€ assortie d'une prime d'émission de 21 932 k€. Cette augmentation a été souscrite à parité par les actionnaires.

Développement de nos activités à l'international

En 2020, la société a procédé au lancement de son activité FLOA Pay à l'international avec notamment la Belgique et l'Espagne. FLOA a pour ambition de continuer d'étendre sa couverture géographique en Europe dans les années à venir. En 2022, FLOA a prévu le lancement de ses activités en Italie et au Portugal.

Crise sanitaire COVID

L'analyse des indicateurs de risque avancés montre que tout comme en 2020, il n'y a pas eu en 2021 et jusqu'à la date d'arrêté des comptes de signe de détérioration du profil de risque de FLOA à cause de la crise sanitaire liée au COVID. Compte tenu de ces éléments, FLOA a décidé de maintenir les pondérations du scénario central de Forward Looking (FWL) utilisé pour la détermination des provisions. Les pondérations du scénario central de FLOA utilisés depuis la FTA IFRS 9 sont : 10% optimiste / 50% neutre / 40% pessimiste.

Malgré l'absence observée d'indice avancé de dégradation du risque de crédit, FLOA a décidé de se doter d'une provision de 2,8 M€ au 31/12/20 puis d'un complément de dotation menant à une provision de 3,6 M€ au 31/12/2021 visant à se protéger contre une détérioration future qui serait liée à la crise sanitaire.

Analyse des sensibilités des provisions (au 31/12/2020)

Pour estimer cette provision additionnelle, FLOA a choisi une solution intermédiaire entre le scénario central de Forward Looking et le scénario défavorable résultant de l'application d'un stress sévère (dont la pondération est de 1% optimiste / 29% neutre / 70% pessimiste) appliqué aux périmètre des statuts 1 et 2.
La provision COVID comptabilisée au 31/12/20 sur le périmètre des statuts 1 et 2 était de 2,8 M€ euros ce qui représentait un provisionnement de 6,1% de ces statuts.

FLOA a procédé à une actualisation du calcul de sensibilité du stock total de provisions liée à une modification des pondérations de scénarii de forward looking selon les 3 modalités présentées dans le tableau ci-dessous :

Données en m€	**Stress 1**	**Stress 2**	**Stress 3**
Adverse	+10%	+10%	+10%
Central	-5%	-10%	
Optimiste	-5%		-10%
Impact sur le stock de provision en M€ vs 31 décembre 2020	**+2,3**	**+2,0**	**+2,6**

L'impact simulé concerne les périmètres B1+B2 des Cartes & Crédits et des paiements N-fois.

Par ailleurs, FLOA a également mesuré qu'une variation de plus ou moins 1% du taux de provisionnement B1 et B2 de plus ou moins 0.5 M€ sur le stock total de provisions de la Banque, ainsi que le présente le tableau suivant :

Données en m€	Stress 1	Stress 2
% B1	+1%	-1%
% B2	+1%	-1%
Impact sur le stock de provision en M€ vs 31 décembre 2021	**0,5**	**-0,5**

Mise à jour des provisions au 31/12/2021 :

Au 31/12/2021, cette provision est dotée à hauteur de 852 k€ pour atteindre 3 611 k€.
Cette dotation supplémentaire a été calculée selon les variations des Bases provisionnables (B1/B2) pour chaque activité (Carte & Crédit et des paiements N-fois).

II. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés de FLOA sont établis conformément au référentiel IFRS.
Les états financiers sont présentés suivant le format préconisé par la recommandation n°2017-02 de l'Autorité des Normes Comptables relative aux états de synthèse IFRS. Ils respectent les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne, en vigueur à cette date.

Application du nouveau défaut prudentiel :

Depuis Février 2021, FLOA applique la nouvelle définition du défaut prudentiel conformément aux lignes directrices de l'ABE, et aux normes techniques de réglementation sur les notions de seuils de matérialité applicables.

Les principales évolutions liées à l'implémentation de cette nouvelle définition sont les suivantes :
- La prise en compte des arriérés au niveau Tiers et non plus au niveau contrat ;
- L'introduction de seuils de matérialité absolue (100€ d'arriéré) et relative (1% de l'exposition) pour la détermination du défaut ;
- L'introduction d'une période probatoire de 3 mois en défaut à l'issue de la régularisation des créances ;
- Le pas de déclassement quotidien contre mensuel auparavant.

La mise en place de la nouvelle définition chez Floa s'est traduite par une hausse du niveau de provisionnement de 2,1 MEUR essentiellement liée à un rattrapage sur le mois de février 2021 consécutif au passage à un pas quotidien.

Il n'a été effectué aucune application anticipée de normes comptables, amendements de normes ou interprétations de normes dont la date d'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2021 et qui auraient une incidence sur les comptes de FLOA.

Note 1 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation n'a pas évolué en 2021.

En conséquence, le périmètre de consolidation au 31 Décembre 2021 s'établit ainsi :

	% d'intérêt	% contrôle	Méthode Consolidation
FLOA S.A. Immeuble G7, 71 rue Lucien Faure 33300 Bordeaux			Société Mère
BANCAS 6 Avenue de Provence 75 009 Paris	100 %	100 %	I G

I G : Intégration Globale

Note 2 : PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

2.1 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées sont les suivantes :

- Intégration globale

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale et à isoler la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat. Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle exclusif, y compris celles à structure de comptes différente, que l'activité se situe ou non dans le prolongement de celle de l'entité consolidante.

Les intérêts minoritaires correspondent aux participations ne donnant pas le contrôle telles que définies par la norme IFRS 10 et intègrent les instruments qui sont des parts d'intérêts actuelles et qui donnent droit à une quote-part de l'actif net en cas de liquidation et les autres instruments de capitaux propres émis par la filiale et non détenus par le groupe.

- Mise en équivalence

Il s'agit de substituer à la valeur des titres la quote-part du groupe dans les capitaux propres et le résultat des entités concernées. Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle conjoint, qualifiées de co-entreprises ou pour toutes les entités sous influence notable.

2.2 Date de clôture

Toutes les sociétés du groupe incluses dans le périmètre de consolidation arrêtent leurs comptes sociaux au 31 décembre.

2.3 Elimination des opérations réciproques

Les comptes réciproques ainsi que les impacts résultant de cessions entre les entités du groupe et ayant une incidence significative au niveau des comptes consolidés sont éliminés.

2.4 Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes de FLOA sont établis en Euros.

2.5 Résultat des sociétés en participation

Les encours gérés dans le cadre d'une Société en Participation (SEP) sont portés directement au bilan de la société, dès lors que la société est gérante de la SEP considérée.
Les produits et les charges relatifs aux opérations de crédit réalisées dans le cadre de sociétés en participation sont enregistrés par nature dans les différentes rubriques du compte de résultat de la société, quand les encours figurent au bilan. L'objectif de cette présentation est de refléter au compte de résultat les produits et les charges des opérations inscrites au bilan,
FLOA S.A. est associée dans trois sociétés en participation dont elle est gérante :

- SEP Banque du Groupe Casino, dont elle détient 90,00 % des droits,
- SEP Cdiscount, dont elle détient 60,00 % des droits,
- SEP Eureka, dont elle détient 50,10 % des droits.

Note 3 :

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3.1 Instruments financiers selon IFRS 9

3.1.1 Classement et évaluation des actifs financiers

Selon IFRS 9, le classement et l'évaluation des actifs financiers dépendent du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles des instruments.

L'actif est classé :

- au coût amorti, s'il est détenu en vue de collecter les flux de trésorerie contractuels, et si ses caractéristiques sont similaires à celles d'un contrat dit basique impliquant implicitement une forte prédictibilité des flux de trésorerie liés (modèle de collecte),
- en juste valeur par capitaux propres, si l'instrument est détenu en vue de collecter les flux de trésorerie contractuels et de le vendre en fonction des opportunités, sans pour autant faire du trading, et si ses caractéristiques sont similaires à celles d'un contrat dit basique impliquant implicitement une forte prédictibilité des flux de trésorerie liés (modèle de collecte et vente),
- en juste valeur par résultat, si :
  - il n'est pas éligible aux deux catégories précédentes (car ne remplissant pas le critère « basique » et / ou géré selon le modèle de gestion « autres »), ou
  - FLOA choisit de le classer comme tel, sur option, à l'initiation et de manière irrévocable. La mise en œuvre de cette option vise à pallier une incohérence de traitement comptable par rapport à un autre instrument lié.

✓ Caractéristiques des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie contractuels, qui représentent uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le principal restant dû, sont compatibles avec un contrat dit basique.
Dans un contrat basique, les intérêts représentent principalement la contrepartie de la valeur temps de l'argent (y compris en cas d'intérêts négatifs) et du risque de crédit. Les intérêts peuvent également inclure le risque de liquidité, les frais de gestion administrative de l'actif, ainsi qu'une marge commerciale.

Toutes les clauses contractuelles doivent être analysées, notamment celles qui pourraient modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels. La possibilité contractuelle, pour l'emprunteur ou le prêteur, de rembourser par anticipation l'instrument financier demeure compatible avec le caractère SPPI1 des flux de trésorerie contractuels dès lors que le montant remboursé représente essentiellement le principal restant dû et les intérêts courus ainsi que, le cas échéant, une indemnité compensatoire raisonnable.

L'indemnité de remboursement anticipé est considérée comme raisonnable, par exemple, si :

- elle est exprimée en pourcentage du principal remboursé et elle est inférieure à 10% du nominal remboursé, ou
- elle est déterminée selon une formule visant à compenser l'évolution du taux d'intérêts benchmark entre la date d'octroi du crédit et sa date de remboursement anticipé.

L'analyse des flux de trésorerie contractuels peut également nécessiter leur comparaison avec ceux d'un instrument de référence, lorsque la composante valeur temps de l'argent incluse dans les intérêts est susceptible d'être modifiée en raison des clauses contractuelles de l'instrument. C'est le cas, par exemple, si le taux d'intérêt de l'instrument financier est révisé périodiquement, mais que la fréquence des révisions est décorrélée de la durée pour laquelle le

[1] SPPI : Seulement Paiement de Principal et d'Intérêts

taux d'intérêt est établi (révision mensuelle d'un taux à un an par exemple) ou si le taux d'intérêt de l'instrument financier est révisé périodiquement sur la base d'une moyenne de taux d'intérêt.

Si l'écart entre les flux contractuels non actualisés de l'actif financier et ceux de l'instrument de référence est significatif ou peut le devenir, cet actif financier ne pourra pas être considéré comme basique.

Selon les cas, l'analyse est qualitative ou quantitative. Le caractère significatif ou non de l'écart s'apprécie pour chaque exercice, et cumulativement sur la durée de vie de l'instrument. L'analyse quantitative tient compte d'un ensemble de scénarii raisonnablement possibles.

FLOA considère que ses flux de trésorerie ont les caractéristiques d'un contrat basique.

- ✓ Modèles de gestion

Le modèle de gestion représente la manière dont sont gérés les instruments pour générer des flux de trésorerie et des revenus. Il repose sur des faits qui peuvent être observés, et n'est pas fondé sur une simple intention du management. Il ne s'apprécie pas au niveau de l'entité, ni instrument par instrument, mais est fondé sur un niveau de regroupement supérieur, qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont gérés collectivement. Il se détermine à l'initiation et ne peut être remis en cause qu'en cas de changement de modèle (cas exceptionnels).

Pour le déterminer, il est nécessaire d'observer toutes les indications disponibles, dont :
- la manière dont est reportée la performance de l'activité aux décisionnaires,
- le mode de rémunération des gestionnaires,
- les fréquences, calendrier et volumes des ventes des périodes précédentes,
- la raisons des ventes,
- les prévisions de ventes futures,
- la manière dont est évalué le risque.

FLOA possède le même modèle de gestion que le groupe Crédit Mutuel, explicité ci-après :

Le groupe Crédit Mutuel a développé principalement un modèle de collecte des flux contractuels des actifs financiers qui s'applique notamment aux activités de financement des clients.

Il gère également des actifs financiers sur la base d'un modèle fondé sur la collecte des flux contractuels des actifs financiers et sur la vente de ces actifs, et un modèle propre aux autres actifs financiers.

Au sein du groupe, le modèle de collecte des flux contractuels et vente s'applique essentiellement aux activités de gestion de trésorerie pour compte propre et de gestion du portefeuille de liquidité. Le Crédit Mutuel n'a pas souhaité émettre de principes « Groupe » quant au classement en coût amorti, ou en juste valeur par capitaux propres, des instruments de dettes inclus dans le portefeuille de liquidité.

- ✓ Actifs financiers au coût amorti

Ils incluent principalement :
- la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui regroupent les prêts et les emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit,
- les autres prêts aux établissements de crédits, ainsi que ceux à la clientèle, non comptabilisés en juste valeur par résultat

Les actifs financiers classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, qui est généralement le montant net décaissé. Les taux appliqués aux crédits octroyés sont présumés être des taux de

marché dans la mesure où les barèmes sont ajustés en permanence en fonction notamment des taux de la grande majorité des établissements concurrents.
Les actifs sont valorisés lors des arrêtés suivants au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie estimée de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Il intègre les flux de trésorerie estimés sans tenir compte des pertes sur crédit futures et inclut les commissions payées ou reçues dès lors qu'elles sont assimilables à des intérêts, les coûts de transaction directement rattachables ainsi que toutes les primes et décotes.

Les revenus perçus sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Les commissions directement liées à la mise en place du prêt, reçues ou versées, ayant une nature d'intérêt sont étalées sur la durée du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inscrites au compte de résultat parmi les rubriques d'intérêts.
Les commissions perçues dans le cadre de renégociations commerciales de prêts font l'objet d'un étalement.

La restructuration d'un prêt suite aux difficultés financières du débiteur, telle que définie par l'Autorité Bancaire Européenne, a été intégrée dans les systèmes d'information afin que les définitions comptable et prudentielle soient harmonisées.

La juste valeur des actifs au coût amorti est communiquée dans l'annexe à chaque date d'arrêté : elle correspond à l'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux zéro coupon qui comprend le coût de signature inhérent au débiteur.

FLOA a classé ses actifs au coût amorti.

3.1.2 Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers de FLOA sont classés dans les passifs financiers au coût amorti :

Ils regroupent les autres passifs financiers non dérivés. Cela concerne les dettes envers la clientèle et les établissements de crédit, les dettes représentées par un titre (emprunt obligataire…), les dettes subordonnées, à terme ou à durée indéterminée, non classées en juste valeur par résultat sur option.
Les dettes subordonnées sont séparées des autres dettes représentées par un titre, car leur remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers. Les titres seniors non préférés créés par la loi Sapin 2 sont classés parmi les dettes représentées par un titre.

Ces passifs sont comptabilisés à leur juste valeur, lors de leur entrée dans le bilan, puis sont valorisées, lors des arrêtés suivants, au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les titres émis, la juste valeur initiale est leur valeur d'émission, le cas échéant, diminuée des coûts de transaction.

Ces engagements ont été estimés sur la base de statistiques comportementales des clients et de données de marché. Une provision est constituée au passif du bilan, afin de couvrir les charges futures liées aux conditions potentiellement défavorables de ces produits, par rapport aux taux d'intérêt offerts à la clientèle des particuliers pour des produits similaires, mais non réglementés en termes de rémunération.

3.1.3 Garanties financières et engagements de financement

Les garanties financières sont assimilées à un contrat d'assurance, lorsqu'elles prévoient des paiements spécifiques à effectuer pour rembourser son titulaire d'une perte qu'il encourt, en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu d'un instrument de dette.

Conformément à IFRS 4, ces garanties financières restent évaluées selon les normes françaises, soit en hors-bilan, dans l'attente d'un complément normatif qui devrait parfaire le dispositif actuel. Par conséquent, ces garanties font l'objet d'une provision au passif en cas de sortie de ressource probable.

En revanche, les contrats de garanties financières qui prévoient des paiements en réponse aux variations d'une variable financière (prix, notation ou indice de crédit, …) ou d'une variable non financière, à condition que dans ce cas la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat, entrent dans le champ d'application d'IFRS 9. Ces garanties sont alors traitées comme des instruments dérivés.

Les engagements de financement qui ne sont pas considérés comme des instruments dérivés au sens de la norme IFRS 9, ne figurent pas au bilan. Ils font toutefois l'objet de provisions, conformément aux dispositions de la norme IFRS 9.

3.1.4 Evaluation du risque de crédit

FLOA suit la méthodologie établie par le Groupe Crédit Mutuel présentée ci-dessous :

Le modèle de dépréciation de la norme IFRS 9 est fondé sur une approche « pertes attendues » tandis que celui d'IAS 39 reposait sur un modèle de pertes de crédit avérées, impliquant une comptabilisation jugée trop tardive et trop faible des pertes de crédit au moment de la crise financière.
Dans ce modèle IFRS 9, les dépréciations sont constatées, pour les actifs financiers n'ayant pas fait l'objet d'indications objectives de pertes à titre individuel, à partir d'historique de pertes observées mais aussi de prévisions raisonnables et justifiables des flux futurs de trésorerie.

Ainsi, ce modèle de dépréciation de la norme IFRS 9 s'applique à l'ensemble des instruments de dettes évalués au coût amorti, ainsi qu'aux engagements de financement et aux garanties financières. Ces encours sont répartis en 3 catégories :

- Statut 1 – encours sains non dégradés : provisionnement sur la base des pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir) dès l'entrée au bilan des actifs financiers, et tant qu'aucune augmentation significative du risque de crédit n'est constatée depuis la comptabilisation initiale,
- Statut 2 – encours sains dégradés : provisionnement sur la base des pertes de crédit attendues à maturité (résultant de risques de défauts sur toute la durée de vie résiduelle de l'instrument) dès lors qu'une augmentation significative du risque de crédit est constatée depuis la comptabilisation initiale, et
- Statut 3 – encours douteux : catégorie regroupant les actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt. Cette catégorie équivaut au périmètre des encours dépréciés individuellement sous IAS 39.

Pour les statuts 1 et 2, la base de calcul des produits d'intérêt est la valeur brute de l'actif avant dépréciation tandis que pour le statut 3, il s'agit de la valeur nette après dépréciation.

Critères de déclassement en statut 2

Pour le déclassement en statut 2, la norme IFRS9 permet l'utilisation d'une présomption réfutable dans le cas des paiements en souffrance depuis plus de 30 jours. (5.5.11, IASB, IFRS 9: Financial Instruments, July 2014, p.27.). Floa a décidé de ne pas utiliser le caractère réfutable de la présomption. Ce critère de 30 jours de retard est donc utilisé pour classer les encours sains en bucket 2.

D'autres critères qualitatifs sont utilisés comme :
- Les crédits sains restructurés au sens de l'EBA sont classés en statut 2.
- La période probatoire en sortie du statut 3.

Contrairement au statut 3, le transfert d'un contrat d'un client en statut 2 n'entraîne pas le transfert de l'ensemble de ses encours ou de ceux de ses parties liées (absence de contagion).

Déclassement en statut 3

En statut 3, une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une preuve objective de dégradation du risque de crédit du tiers, résultant d'un ou de plusieurs évènements survenus après la mise en place du prêt – ou d'un groupe de prêts - susceptibles de générer une perte.
L'existence d'échéances dues et impayées depuis plus de 3 mois (selon les règles introduites par la nouvelle définition du défaut), représente une preuve objective d'un évènement de perte. De même lorsqu'il est probable que le débiteur ne pourra pas rembourser la totalité des sommes dues : indication objective de perte identifié, déchéance du terme prononcée ou client en surendettement.

Actifs financiers dépréciés dès l'origine

Il s'agit de contrats dont la contrepartie est en douteux en date de comptabilisation initiale ou d'acquisition. Si l'emprunteur est en douteux en date d'arrêté, ils sont classés en Statut 3 ; sinon ils sont classés parmi les encours sains, identifiés dans une catégorie « actifs dépréciés dès l'origine » et font l'objet d'un provisionnement selon la même méthode que les expositions en Statut 2, à savoir une perte attendue sur la durée de vie résiduelle du contrat.

Calcul des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont évaluées en multipliant l'encours actualisé au taux du contrat, par sa probabilité de défaut (PD) et par le taux de pertes en cas de défaut (LGD).

- ✓ Cartes & Crédits (produits « longs »)
  Pour chaque produit de C&C, le provisionnement des créances est basé sur :
  - Des taux de passage en défaut (= statut 3) pour les encours en statuts 1 et 2 : ces taux sont assimilables à des PD. L'horizon de la PD est de 1 an pour le statut 1 et à terme pour le statut 2
  - Des taux de perte pour les encours en statut 3. Ces taux de perte sont segmentés par strates et sont assimilables à des LGD. L'horizon de temps utilisé est à terme.

Les taux de passage en défaut sont déterminés sur la base d'observations historiques de 24 mois glissants.
Les taux de perte pour les encours en statut 3 sont calculés via une matrice de Markov construite sur une profondeur d'historique de 24 mois et qui reprend la circulation d'un mois à l'autre des encours au sein des différentes strates du défaut.
Dans cette matrice, la strate « pertes » est absorbante : : un encours capté dans la strate « pertes » ne pourra plus circuler dans d'autres strates les mois suivants. Cette condition est nécessaire pour avoir un système convergeant vers un état stable au fur et à mesure des projections des encours.
Les taux de perte par strates sont obtenus en projetant la matrice de Markov à un horizon suffisant pour atteindre un système stable dans lequel les encours n'évoluent plus (les encours étant soit amortis soit passés en perte) : 240 mois.

- ✓ PnF - Paiement n Fois (produits « courts ») :

Pour chaque génération d'octroi, les pertes finales sont provisionnées dès le premier mois. Ensuite, des provisions sont transformées en pertes progressivement mais le montant « pertes cumulées enregistrées + provisions à un instant t » reste égal à la perte finale anticipée. Le calcul des taux de provisionnement correspondant aux pertes anticipées est effectué sur un historique de douze générations ayant été observées pendant au moins onze mois.

- ✓ Dimension prospective

Pour le calcul des pertes de crédit attendues, la norme requiert la prise en compte des informations raisonnables et justifiables, y compris les informations de nature prospective. L'élaboration de la dimension prospective requiert d'anticiper l'évolution de l'économie et de relier ces anticipations aux paramètres de risques. Cette dimension prospective est déterminée au niveau groupe et s'applique à l'ensemble des paramètres.

Pour les portefeuilles à fort taux de défaut, la dimension prospective incluse dans la probabilité de défaut intègre trois scenarii (optimiste, neutre, pessimiste), qui seront pondérés en fonction de la vision du Groupe quant à l'évolution du cycle économique sur 5 ans (validation par les directeurs généraux des différents groupes régionaux et du GCM). Le Groupe s'appuie essentiellement sur des données macroéconomiques (PIB, taux de chômage, taux d'inflation, taux d'intérêt court terme et long terme,…) disponibles auprès de l'OCDE. L'approche prospective est ajustée pour intégrer des éléments qui n'auraient pas été capturés par les scénarios parce qu'ils sont :

- récents, au sens où ils se sont produits quelques semaines avant la date d'arrêté des comptes ;
- non intégrables à un scénario : par exemple des évolutions réglementaires qui affecteront avec certitude et de façon significative les paramètres de risque et dont la mesure d'impact est possible moyennant le recours à certaines hypothèses.

La dimension prospective sur les maturités différentes de 1 an découle notamment de celle déterminée sur la maturité 1 an.

Comptabilisation

Les dotations sur dépréciation et provision sont enregistrées dans le coût du risque. Les reprises de dépréciation et provision sont enregistrées en coût du risque, pour la partie relative à la variation du risque, et en marge d'intérêts, pour la partie relative au passage du temps. La dépréciation vient en moins de l'actif, pour les prêts et créances et la provision est positionnée au passif, dans le poste « provisions », pour les engagements.

3.2 Contrats de location

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Un contrat de location financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Le transfert de propriété peut intervenir ou non, in fine.

Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location financement.

3.3 Opérations de location financement

Preneur :

Conformément à IFRS 16, les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan en contrepartie d'une dette en « autres passifs ». Les loyers versés sont ventilés entre charges d'intérêt et remboursement du principal de la dette.

3.4 Instruments Financiers

- **Détermination de la juste valeur des instruments financiers**

La juste valeur est le montant auquel un actif pourrait être vendu ou un passif transféré, entre des parties bien informées, et consentantes agissant dans des conditions de concurrence normales.
Lors de la comptabilisation initiale d'un instrument, la juste valeur est généralement le prix de transaction.
Lors des évaluations ultérieures, cette juste valeur doit être déterminée. La méthode de détermination à appliquer varie selon que l'instrument est négocié sur un marché considéré comme actif ou pas.

- *Instruments négociés sur un marché actif*

Lorsque les instruments sont négociés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée en fonction des prix cotés, car ils représentent alors la meilleure estimation possible de la juste valeur.
Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif, si des cours sont aisément et régulièrement disponibles (auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un intermédiaire ou encore sur un système de cotation) et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché, dans des conditions de concurrence normale.

- *Instruments négociés sur un marché non actif*

Les données observables sur un marché sont à retenir, tant qu'elles reflètent la réalité d'une transaction dans des conditions normales à la date d'évaluation, et qu'il n'est pas nécessaire d'ajuster cette valeur de manière trop importante. Dans les autres cas, le groupe utilise des données non observables, « mark-to-model ».

Lorsqu'il n'y a pas de données observables ou lorsque les ajustements des prix de marché nécessitent de se baser sur des données non observables, l'entité peut utiliser des hypothèses internes relatives aux flux de trésorerie futurs et de taux d'actualisation, comprenant les ajustements liés aux risques que le marché intégrerait. Ces ajustements de valorisation permettent d'intégrer notamment, des risques qui ne seraient pas appréhendés par le modèle, des risques de liquidité associés à l'instrument ou au paramètre concerné, des primes de risque spécifiques destinées à compenser certains surcoûts qu'induirait la stratégie de gestion dynamique associée au modèle dans certaines conditions de marché.
Lors de l'établissement des ajustements de valeur, chaque facteur de risque est considéré individuellement et aucun effet de diversification entre risques, paramètres ou modèles de nature différente n'est pris en compte. Une approche de portefeuille est le plus souvent retenue pour un facteur de risque donné.

Dans tous les cas, les ajustements sont pratiqués par le groupe de manière raisonnable et appropriée, en ayant recours au jugement.

- **Hiérarchie de juste valeur**

Il existe trois niveaux de juste valeur des instruments financiers :

- Niveau 1 : prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ; Sont notamment concernés les titres de créances cotés par au moins trois contributeurs et les dérivés cotés sur un marché organisé.
- Niveau 2 : des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix). Sont notamment présentés en niveau 2 les swaps de taux d'intérêt dont la juste valeur est généralement déterminée à l'aide de courbes de taux fondées sur les taux d'intérêt du marché observés à la date d'arrêté.

- Niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas des données observables de marché (données non observables). Figurent notamment dans cette catégorie les titres de participations non consolidées détenus ou non via les entités de capital risque, dans les activités de marché, les titres de créances cotés par un seul contributeur et les dérivés utilisant principalement des paramètres non observables, …
  L'instrument est classé au même niveau de la hiérarchie que le plus bas niveau de la donnée d'entrée qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble. Compte tenu de la diversité et de la volumétrie des instruments valorisés en niveau 3, la sensibilité de la juste valeur à la variation des paramètres serait peu significative.

3.5 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre (bons de caisse, titres du marché interbancaire, emprunt obligataire…), non classées en juste valeur par résultat sur option, sont comptabilisées, à l'origine, à leur valeur d'émission, le cas échéant, diminuée des coûts de transaction.

Ces dettes sont ensuite valorisées au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3.6 Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées, à terme ou à durée indéterminée, sont séparées des autres dettes représentées par un titre, car leur remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers. Ces dettes sont valorisées au coût amorti.

3.7 Distinction Dettes et Capitaux propres

Les instruments financiers émis par le groupe sont comptablement qualifiés d'instruments de dettes, dès lors qu'il existe une obligation contractuelle pour le groupe de délivrer de la trésorerie aux détenteurs de titres. C'est notamment le cas pour tous les titres subordonnés émis par le groupe.

3.8 Provisions

Les dotations et reprises de provisions sont classées par nature dans les postes de charges et produits correspondants.
Une provision est constituée, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un évènement passé et, lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Le montant de cette obligation est actualisé, le cas échéant, pour déterminer le montant de la provision.

Les provisions constituées par le groupe couvrent notamment :

- les risques opérationnels ;

- les engagements sociaux (cf. §3.10);
- les risques d'exécution des engagements par signature ;
- les litiges et garanties de passif ;
- les risques fiscaux.

3.9 Dettes envers la clientèle et envers les établissements de crédit

Les dettes sont des passifs financiers à revenu fixe ou déterminable. Elles sont comptabilisées à leur juste valeur, lors de leur entrée dans le bilan, puis sont valorisées, lors des arrêtés suivants, au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour celles qui ont été comptabilisées à la juste valeur sur option.

3.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

3.11 Avantages au personnel

Les engagements sociaux font l'objet, le cas échéant, d'une provision comptabilisée dans le poste « Provisions ».

Sa variation est comptabilisée dans le compte de résultat, dans le poste « charges de personnel », à l'exception de la part résultant des écarts actuariels, qui est comptabilisée en gains ou pertes latents ou différés, comptabilisés en capitaux propres.

- **Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies**

Il s'agit des régimes de retraite dans lesquels le groupe conserve une obligation formelle ou implicite d'assurer les prestations promises au personnel.

Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, qui consiste à affecter les droits à prestations aux périodes de services, en application de la formule contractuelle de calcul des prestations du régime, puis actualisés à partir d'hypothèses démographiques et financières telles que :

- le taux d'actualisation, déterminé par référence au taux long terme des emprunts du secteur privé en fonction de la durée des engagements,

- le taux d'augmentation des salaires, évalué en fonction des tranches d'âges, des catégories Cadre/non cadre,
- les taux d'inflation, estimés par comparaison entre les taux de l'OAT et de l'OAT inflaté pour les différentes maturités,
- les taux de mobilité des salariés, déterminés par tranches d'âge, sur la base du ratio moyen sur 3 ans du nombre de démissions et licenciements, rapporté au nombre de salariés présents à la clôture de l'exercice en CDI,
- l'âge de départ en retraite : l'estimation est établie par individu sur la base de la date d'entrée réelle ou estimée dans la vie active et, des hypothèses liées à la loi portant réforme des retraites, avec un plafonnement maximum à 67 ans,
- la mortalité selon la table INSEE TH/TF 00-02.

Les différences générées par les changements de ces hypothèses et par les différences entre les hypothèses antérieures et les réalisations constituent des écarts actuariels. Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux-ci sont évalués à la juste valeur et impactent le résultat pour leur rendement attendu. L'écart entre le rendement réel et le rendement attendu constitue également un écart actuariel.

Les écarts actuariels sont constatés en gains ou pertes latents ou différés, comptabilisés en capitaux propres. Les réductions et liquidations de régime génèrent une variation de l'engagement, qui est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice.

- Avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Les entités du groupe cotisent à divers régimes de retraite gérés par des organismes indépendants du groupe,

pour lesquels elles ne conservent aucune obligation de paiement supplémentaire formelle ou implicite,

notamment s'il s'avère que les actifs du fonds ne sont pas suffisants pour faire face aux engagements.

Ces régimes n'étant pas représentatifs d'engagement pour le groupe, ils ne font donc pas l'objet d'une provision.

Les charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel la cotisation est due.

- Autres avantages à long terme

Il s'agit des avantages à verser, autres que ceux postérieurs à l'emploi et indemnités de fin de contrat, dont le paiement est attendu à plus de douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel le personnel a rendu les services correspondants, comme par exemple les médailles du travail,…
L'engagement du groupe, au titre des autres avantages à long terme, est chiffré selon la méthode des unités de crédits projetés. Cependant, les écarts actuariels sont immédiatement constatés en résultat de la période.
Les engagements au titre des médailles du travail sont parfois couverts par des contrats d'assurances. Seule la partie non couverte de cet engagement fait l'objet d'une provision.

- Indemnités de fin de contrat de travail

Ces indemnités résultent de l'avantage accordé par le groupe lors de la résiliation du contrat avant l'âge normal de départ en retraite ou, suite à la décision du salarié de partir volontairement en échange d'une indemnité.
Ces provisions font l'objet d'une actualisation dès lors que leur paiement est prévu dans un délai supérieur à douze mois après la date de clôture.

- Avantages à court terme

Il s'agit des avantages dont le règlement est attendu dans les douze mois de la clôture de l'exercice autres que les indemnités de fin de contrat, tels que les salaires, cotisations de sécurité sociale, certaines primes.
Une charge est comptabilisée au titre de ces avantages à court terme, sur l'exercice au cours duquel les services ayant donné droit à ces avantages ont été rendus à l'entreprise.

3.12 Immobilisations

Les immobilisations inscrites au bilan comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation. Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services ou administrative.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, augmenté des frais directement attribuables et, nécessaires à leur mise en état de marche en vue de leur utilisation.
Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées selon la méthode du coût historique amorti, c'est à dire à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément dès l'origine et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle nette des coûts de sortie. La durée d'utilité des immobilisations étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien, il n'est pas constaté de valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise selon son propre rythme de consommation estimée des avantages économiques. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie ne sont pas amorties.
Les dotations aux amortissements concernant les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations / reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation » du compte de résultat.

Les fourchettes de durées d'amortissement retenues sont :

<u>Immobilisations corporelles :</u>
- Agencements et installations : 5-15 ans
- Mobilier et matériel de bureau : 5-10 ans
- Matériel de sécurité : 3-5 ans
- Matériel roulant : 3-5 ans
- Matériel informatique : 3-5 ans

<u>Immobilisations incorporelles :</u>
- Logiciels acquis ou créés en interne : 3 et 5 ans

Les immobilisations amortissables font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'à la date de clôture des indices de pertes de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables (comme les droits au bail) font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur nette comptable. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat ; elle modifie la base amortissable de l'actif de manière prospective. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. La valeur nette comptable après reprise de perte de valeur ne peut pas être supérieure à la valeur nette comptable qui aurait été calculée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.
Les dépréciations concernant les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations / reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation » du compte de résultat.

Les plus et moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Gains ou pertes nets sur autres actifs ».

Sous réserve du respect de six critères cumulatifs (faisabilité technique, intention d'achever, capacité à utiliser, avantage économique futur probable, disponibilité des ressources et capacité à évaluer les dépenses attribuables à l'immobilisation de manière fiable), les dépenses de conception détaillée, de réalisation et de maintenance évolutive d'un développement informatique sont comptabilisées en immobilisations incorporelles dans une catégorie « Immobilisation En-cours ».
Lesdites dépenses sont amorties à partir du déploiement des développements informatiques dans le système de production et à partir de l'ouverture à l'ensemble des utilisateurs, ce qui correspond à la date de début de consommation des avantages économiques qui sont attachés à l'actif. Les frais de développement sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée de l'actif. Si cette durée ne peut être déterminée de façon fiable, ils sont amortis sur une durée maximale de 5 ans.

3.13 Commissions

Le groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.
Les commissions rémunérant un service continu sont prises en compte sur la durée de la prestation rendue.
Les commissions rémunérant l'exécution d'un acte important sont comptabilisées au compte de résultat intégralement lors de l'exécution de cet acte.

3.14 Impôts sur les résultats

Les impôts sur les résultats comprennent l'ensemble des impôts assis sur le résultat, exigibles ou différés.
Les impôts exigibles sur les résultats sont calculés selon les règles fiscales en vigueur.

Le groupe comptabilise la contribution économique territoriale (CET), composée de la cotisation foncière des entreprises (CFE), et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), comme une charge opérationnelle et donc, ne constate pas d'impôts différés dans les comptes consolidés.

- Impôts différés

En application d'IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments du bilan consolidé, à l'exception des écarts d'acquisition.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable par référence au taux de l'impôt sur les sociétés connu à la clôture de l'exercice, et applicable au cours des exercices suivants.

Des actifs nets des passifs d'impôts différés sont constatés lorsque leur probabilité d'utilisation est élevée. Les impôts exigibles ou différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge, à l'exception de ceux afférents aux gains ou pertes latents ou différés comptabilisés en capitaux propres, pour lesquels l'impôt différé est imputé directement sur cette rubrique.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'une même entité ou groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsqu'existe un droit légal de compensation.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

3.15 Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées

Un actif non courant (ou groupe d'actifs) satisfait aux critères de définition des actifs destinés à être cédés, s'il est disponible en vue d'être vendu et, si sa vente est hautement probable et interviendra dans les douze mois.
Les actifs et passifs liés sont présentés sur deux lignes distinctes du bilan, dans les rubriques « actifs non courants destinés à être cédés » et « dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ». Ils sont comptabilisés au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession et ne sont plus amortis.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée sur ce type d'actifs et de passifs, une dépréciation est enregistrée en résultat.

Des activités sont considérées comme abandonnées, lorsqu'il s'agit d'activités destinées à être cédées, d'activités arrêtées, et de filiales qui ont été acquises uniquement dans la perspective d'être vendues. Elles sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat, dans la rubrique « gains et pertes nets d'impôts sur activités abandonnées ».

3.16 Jugements et estimations utilisés dans l'élaboration des états financiers

L'élaboration des états financiers du groupe exige la formulation d'hypothèses afin d'effectuer les évaluations nécessaires et comportent des risques et des incertitudes concernant leur réalisation dans le futur, notamment dans le contexte de la pandémie du Covid-19.

Les réalisations futures peuvent être influencées par plusieurs facteurs, notamment :
- les activités des marchés nationaux et internationaux
- les fluctuations des taux d'intérêt et de change
- la conjoncture économique et politique dans certains secteurs d'activité ou pays
- les modifications de la réglementation ou de la législation.

Les estimations comptables nécessitant la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- régimes de retraites et autres avantages futurs sociaux
- dépréciation sur créances
- provisions
- dépréciations sur actifs incorporels et écarts d'acquisition
- impôts différés actifs
- en l'absence d'actions propres ou d'options de souscription ou d'achat d'actions émises par FLOA, le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre d'actions en circulation.

Note 4 :

INFORMATION SECTORIELLE

En matière d'information sectorielle, le groupe communique sur deux niveaux, conformément à la segmentation du reporting interne. L'information par secteur d'activité constitue le premier niveau, et celle par secteur géographique le second niveau.

- Information sectorielle par métier (1er niveau)

L'information sectorielle de FLOA est organisée en une seule branche d'activité : les crédits à la consommation aux particuliers

- Information sectorielle par zone géographique (2nd niveau)

Pour cette information sectorielle de second niveau, une seule zone géographique a été définie : La France

Note 5 : INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

Les parties liées de la FLOA sont les sociétés consolidées et les sociétés du groupe des actionnaires.
Les transactions réalisées entre ces sociétés et ses parties liées sont effectuées aux conditions normales de marché, au moment de la réalisation de ces transactions.

La liste des sociétés consolidées du groupe est présentée dans la note 1. Les transactions réalisées et les encours existants en fin de période entre les sociétés du groupe consolidées par intégration globale étant totalement éliminés en consolidation, seules sont reprises dans les tableaux d'annexes les données relatives aux opérations réalisées avec les sociétés actionnaires et leurs filiales.

Note 6 :

NORMES COMPTABLES

FLOA n'étant pas coté, elle n'a aucune obligation d'établir des comptes consolidés selon le référentiel des normes comptables internationales IFRS. Cependant, dans un souci d'une plus grande transparence et d'une meilleure comparabilité avec les principaux établissements de la Place, le Groupe a décidé d'établir des comptes consolidés annuels au niveau national en IFRS.

Les états financiers sont présentés suivant le format préconisé par la recommandation n°2017-02 de l'Autorité des Normes Comptables relative aux états de synthèse IFRS. Ils respectent les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Les informations relatives à la gestion des risques figurent dans le rapport de gestion du groupe.

NOTE 7 :

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 1er février 2022, BNP Paribas a annoncé avoir obtenu l'ensemble des approbations nécessaires et finalisé l'acquisition de 100% de FLOA, filiale du groupe Casino et de Banque Fédérative du Crédit Mutuel.

A noter qu'en date de ce document, FLOA n'est pas impactée par le conflit russo-ukrainien. De façon prospective, FLOA n'anticipe pas d'impact significatif sur son activité.

Les notes de l'annexe sont présentées en milliers d'euros

III.1 Notes sur le bilan

NOTE 1 - Caisse, Banques centrales (actif/passif)

	31.12.2021	31.12.2020
Caisse, Banques centrales - actif		
Banques centrales	0	0
dont réserves obligatoires	0	0
Caisse	0	0
Total	**0**	**0**

NOTE 2 – Actifs financiers au coût amorti

	31.12.2021	31.12.2020
Prêts et créances sur les établissements de crédit	122 288	144 405
Prêts et créances sur la clientèle	1 791 527	1 451 909
Titres au coût amorti	0	0
Total	**1 913 815**	**1 596 314**

2a – Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti

	31.12.2021	31.12.2020
. Créances saines (S1/S2)	**122 288**	**144 405**
Autres comptes ordinaires	122 288	144 405
Prêts	0	0
Autres créances	0	0
Pensions	0	0
Total	**122 288**	**144 405**

2b – Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti

	31.12.2021	31.12.2020
Créances saines (S1/S2)	**1 719 198**	**1 419 041**
. Créances commerciales	201	1
. Autres concours à la clientèle	1 718 402	1 418 335
- autres concours et créances diverses dont pensions	1 718 402	1 418 335
. Créances rattachées	595	705
Créances d'assurance et réassurance	**0**	**0**
Créances brutes faisant l'objet de dépréciation individuelle (S3)	**261 029**	**186 264**
Créances brutes	**1 980 227**	**1 605 305**
Dépréciations sur encours sains (S1/S2)	-48 067	-43 264
Autres dépréciations (S3)	-140 633	-110 132
TOTAL	**1 791 527**	**1 451 909**

NOTE 3 – Passifs financiers au coût amorti

3a – Dettes représentées par un titre au coût amorti

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
TMI & TCN	20 000	20 000
TOTAL	**20 000**	**20 000**

3b – Dettes envers les banques centrales et les établissements de crédit

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
Banques centrales	**0**	**0**
Dettes envers les établissements de crédit	**1 814 576**	**1 541 293**
Autres comptes ordinaires	0	1
Emprunts	1 812 000	1 537 000
Autres dettes	0	0
Dettes rattachées	2 576	4 292
TOTAL	**1 814 576**	**1 541 293**

3c - Dettes envers la clientèle au coût amorti

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
. Comptes d'épargne à régime spécial	0	0
. Dettes rattachées sur comptes d'épargne	0	0
Sous-total	***0***	***0***
. Comptes à vue	1 358	996
. Comptes et emprunts à terme	0	0
. Dettes rattachées	43	19
. Autres dettes	0	0
TOTAL	**1 401**	**1 015**

3d – Dettes subordonnées au coût amorti

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
Autres dettes	30 000	30 000
Dettes rattachées	41	42
TOTAL	**30 041**	**30 042**

Principales dettes subordonnées :

en K€	Type	Date Emission	Montant Emission	Montant fin d'exercice	Echéance
BFCM	Dette subordonnée	30/03/2017	10 000	10 001	31/03/2027
BFCM	Dette subordonnée	15/12/2017	5 000	5 009	15/11/2027
BFCM	Dette subordonnée	24/05/2018	15 000	15 031	25/05/2028

NOTE 4 – Valeur brute et cadrage des dépréciations

4a – Valeurs brutes soumises à dépréciation

	31.12.2020	Acquisition /production	Vente /remboursement	Modification des flux*	Transfert	Fusion	Autres**	31.12.2021
Actifs financiers au coût amorti - prêts et créances Etablissements de crédit sour	**144 405**	**38 043**	**-60 160**	**0**	**0**	**0**	**0**	**122 288**
- aux pertes attendues à 12 mois (S1)	144 405	38 043	-60 160	0	0	0	0	122 288
- aux pertes attendues à terminaison (S2)	0	0	0	0	0	0	0	0
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture mais non dépréciés d	0	0	0	0	0	0	0	0
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture et dès l'origine	0	0	0	0	0	0	0	0
Actifs financiers au coût amorti - prêts et créances sur la clientèle soumis	**1 605 305**	**408 458**	**-43 523**	**9 987**	**0**	**0**	**0**	**1 980 227**
- aux pertes attendues à 12 mois (S1)	1 360 978	310 966	-8	78	-7 230	0	0	1 664 784
- aux pertes attendues à terminaison (S2)	58 063	53 097	-6 146	113	-50 713	0	0	54 414
- dont créances clients relevant d'IFRS 15	0	0	0	0	0	0	0	0
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture mais non dépréciés d	186 264	44 395	-37 369	9 796	57 943	0	0	261 029
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture et dès l'origine	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	**1 749 710**	**446 501**	**-103 683**	**9 987**	**0**	**0**	**0**	**2 102 515**

* modification des flux ne donnant pas lieu à décomptabilisation
** dont transfert de Buckets

4b – cadrage des dépréciations

	31.12.2020	Dotation	Reprise	Autres	31.12.2021
Actifs financiers au coût amorti - prêts et créances Etablissements de crédit	0	0	0	0	0
Actifs financiers au coût amorti - prêts et créances sur la clientèle	-153 396	-114 686	79 634	-252	-188 700
Actifs financiers au coût amorti - titres	0	0	0	0	0
Actifs financier en JVCP - titres de dettes	0	0	0	0	0
Actifs financier en JVCP - Prêts	0	0	0	0	0
Total	**-153 396**	**-114 686**	**79 634**	**-252**	**-188 700**

IFRS 9	31.12.2020	Dotation	Reprise	Autres	31.12.2021
Prêts et créances Etablissements de crédit	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Prêts et créances clientèle	**-153 396**	**-114 686**	**79 634**	**-252**	**-188 700**
- dont actifs dépréciés (S3) dès l'origine		0	0	0	0
- pertes attendues à 12 mois (S1)	-27 017	-19 042	16 843	0	-29 216
- pertes attendues à terminaison (S2)	-16 247	-15 095	12 491	0	-18 851
- dont créances clients relevant d'IFRS 15	0	0	0	0	0
- pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture mais non dépréciés dès l'	-110 132	-80 549	50 300	-252	-140 633
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture et dès l'origine	0	0	0	0	0
Actifs financiers au coût amorti - titres	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Actifs financier en JVCP - titres de dettes	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Actifs financier en JVCP - Prêts	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Total	**-153 396**	**-114 686**	**79 634**	**-252**	**-188 700**

Pour les actifs dépréciés (S3) dès l'origine, comptabilisés sur la période, le montant des pertes attendues non actualisées est de 0 K€.

NOTE 5 - Impôts

5a - Impôts courants

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
Actif (par résultat)	1 941	2 386
Passif (par résultat)	3 744	2 193

5b - Impôts différés

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
Actif (par résultat)	10 483	13 909
Passif (par résultat)	0	0

en milliers d'euros	31.12.2021		31.12.2020	
	Actif	Passif	Actif	Passif
. Reports fiscaux déficitaires	5 427		7 705	
. Différences temporaires sur				
- IFRS 9	12 417		11 592	
- IFRS 16	3		2	
- provisions	3 293		4 486	
- réserve latente de location financement				
- autres décalages temporaires (etalement CB4X et BOA notamment)	-10 657		-9 876	
Total des actifs et passifs d'impôts différés	**10 483**		**13 909**	

NOTE 6 - Comptes de régularisation des actifs et passifs divers

6a - Comptes de régularisation et actifs divers

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
Comptes de régularisation actif		
Valeurs reçues à l'encaissement	0	3
Produits à recevoir	18 799	21 728
Comptes de régularisation divers	65 734	59 011
Sous-total	**84 533**	**80 742**
Autres actifs		
Comptes de règlement sur opérations sur titres	0	0
Débiteurs divers	120 023	119 286
Stocks et assimilés	0	0
Autres emplois divers	1	1
Sous-total	**120 024**	**119 287**
TOTAL	**204 557**	**200 029**

6b - Comptes de régularisation et passifs divers

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
Comptes de régularisation passif		
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	77	50
Charges à payer	19 214	19 548
Produits constatés d'avance	1 253	2 886
Comptes de régularisation divers	9 566	8 008
Sous-total	**30 110**	**30 492**
Autres passifs		
Obligations locatives - Immobilier	2 843	3 192
Créditeurs divers	15 681	13 993
Sous-total	**18 524**	**17 185**
TOTAL	**48 634**	**47 677**

6c – Obligations locatives par durée résiduelle

31/12/2021	d ≤ 1 an	1 an < d ≤ 3 ans	3 ans < d ≤ 6 ans	6 ans < d ≤ 9 ans	d > 9 ans	TOTAL
Obligations locatives	**0**	**624**	**0**	**2 552**	**0**	**3 176**
- Immobilier	0	624	0	2 552	0	**3 176**
- Autres	0	0	0	0	0	0

NOTE 7 - Immobilisations corporelles et incorporelles

7a - Immobilisations corporelles

en milliers d'euros	31.12.2020	Augmentation	Diminution	Autres	31.12.2021
Coût historique					
Terrains d'exploitation	0	0	0	0	0
Droits d'utilisation - Immobilier	4 312	323	0	0	4 635
Constructions d'exploitation	2 225	95	-1	0	2 319
Autres immobilisations corporelles	1 020	44	0	0	1 064
Total	**7 557**	**462**	**-1**	**0**	**8 018**
Amortissement et dépréciation					
Terrains d'exploitation	0	0	0	0	0
Droits d'utilisation - Immobilier	-1 128	-675	0	0	-1 803
Constructions d'exploitation	-578	-260	0	0	-838
Autres immobilisations corporelles	-322	-117	0	0	-439
Total	**-2 028**	**-1 052**	**0**	**0**	**-3 080**
Montant net	**5 529**	**-590**	**-1**	**0**	**4 938**

7b - Immobilisations incorporelles

en milliers d'euros	31.12.2020	Augmentation	Diminution	Autres	31.12.2021
Coût historique					
. Immobilisations générées en interne	0	0	0	0	0
. Immobilisations acquises	23 014	9 179	-2 903	0	29 290
- logiciels	22 979	9 179	-2 903	0	29 255
- autres	35	0	0	0	35
Total	**23 014**	**9 179**	**-2 903**	**0**	**29 290**
Amortissement et dépréciation					
. Immobilisations générées en interne	0	0	0	0	0
. Immobilisations acquises	-7 042	-4 369	0	0	-11 411
- logiciels	-7 042	-4 369	0	0	-11 411
- autres	0	0	0	0	0
Total	**-7 042**	**-4 369**	**0**	**0**	**-11 411**
Montant net	**15 972**	**4 810**	**-2 903**	**0**	**17 879**

Les immobilisations incorporelles en cours correspondent à des frais de développement des projets informatiques engagés au titre de l'exercice 2021 pour un montant de 3.4 M€ et concernant principalement des logiciels

opérationnels (évolutions applications web et mobile Coup de Pouce, évolutions On Boarding Marchands B2B FLOA PAY etc.).

NOTE 8 - Provisions et passifs éventuels

8a - Provisions

en milliers d'euros	31.12.2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Autres variations	31.12.2021
Provisions pour risques	**2 857**	**3 625**	**0**	**-2 856**	**0**	**3626**
Sur engagements de garantie	97	13	0	-97	0	14
dont pertes attendues à terminaison (S2)	1	3	0	-4	0	0
Provisions pour risques sur créances diverses	2 759	3 612	0	-2 759	0	3 612
Autres provisions	**4 165**	**6 127**	**-125**	**-4 122**	**0**	**6 045**
Provision pour épargne logement	0	0	0	0	0	0
Provisions pour éventualité diverses	4 165	6 127	-125	-4 122	0	6 045
Autres provisions	0	0	0	0	0	0
Provisions pour engagements de retraite	**585**	**1**	**0**	**-28**	**0**	**558**
Total	**7 607**	**9 753**	**-125**	**-7 006**	**-**	**10 229**

en milliers d'euros	31.12.2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Autres variations	31.12.2020
Provisions pour risques	**38**	**2 836**	**0**	**-17**	**0**	**2857**
Sur engagements par signature	38	41	38	36	38	39
dont pertes attendues à terminaison (S2)	0	3	0	-2	0	1
Provisions pour risques sur créances diverses	0	2 759	0	0	0	2 759
Autres provisions	**4 483**	**3 516**	**-80**	**-3 754**	**0**	**4 165**
Provision pour épargne logement	0	0	0	0	0	0
Provisions pour éventualité diverses	4 483	3 516	-80	-3 754	0	4 165
Autres provisions	0	0	0	0	0	0
Provisions pour engagements de retraite	**467**	**118**	**0**	**0**	**0**	**585**
Total	**4 988**	**6 470**	**-80**	**-3 771**	**-**	**7 607**

	31.12.2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres variations	31.12.2021
Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite					
Indemnités de fin de carrière	549	0	-28	0	521
Compléments de retraite	0	0	0	0	0
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)	36	1	0	0	37
Total comptabilisé	**585**	**1**	**-28**	**0**	**558**
Retraites complémentaires à prestations définies assurées par les caisses de retraite du groupe					
Engagements envers les salariés et retraités	0	0	0	0	0
Juste valeur des actifs					
Total comptabilisé	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Autres engagements	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Total comptabilisé	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
TOTAL	**585**	**1**	**-28**	**0**	**558**

	31.12.2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres variations	31.12.2020
Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite					
Indemnités de fin de carrière	437	112	0	0	549
Compléments de retraite	0	0	0	0	0
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)	30	6	0	0	36
Total comptabilisé	**467**	**118**	**0**	**0**	**585**
Retraites complémentaires à prestations définies assurées par les caisses de retraite du groupe					
Engagements envers les salariés et retraités	0	0	0	0	0
Juste valeur des actifs					
Total comptabilisé	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Autres engagements	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Total comptabilisé	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
TOTAL	**467**	**118**	**0**	**0**	**585**

Régime à prestations définies : Principales hypothèses actuarielles	31.12.2021	31.12.2020
Taux d'actualisation (1)	1,00%	0,45%
Taux attendu d'augmentation des salaires	2,00%	2,00%

(1) Le taux d'actualisation, déterminé par référence au taux long terme des emprunts du secteur privé, est estimé à partir de l'indice Iboxx.

Variation de la dette actuarielle	31.12.2020	Charges d'intérêt	Coût des services rendus de la période	Coût des services passés	Cotisations au régime	Ecarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	Ecarts actuariels liés aux écarts d'expérience	Ecarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	31.12.2021
Engagements	549	2	67	-8			-38	-53	521
Contrat d'assurance hors groupe et actifs gérés en externe									
Provision									

Variation de la dette actuarielle	31.12.2019	Charges d'intérêt	Coût des services rendus de la période	Coût des services passés	Cotisations au régime	Ecarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	Ecarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	31.12.2020
Engagements	437	3	61			48		549
Contrat d'assurance hors groupe et actifs gérés en externe								
Provision								

NOTE 9 - Réserves liées au capital et réserves

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
. Capital et réserves liées au capital	**118 471**	**92 470**
- Capital	46 842	42 773
- Prime d'émission, apport, fusion, scission, conversion	71 629	49 697
. Réserves consolidées	**91 588**	**82 482**
- Autres réserves (dont effets liés à la première application)	22 372	30 265
- Report à nouveau	69 216	52 217
Total	**210 059**	**174 952**

NOTE 10 - Engagements donnés et reçus

Engagements donnés	31.12.2021	31.12.2020
Engagements de financement	**1 757 895**	**1 704 287**
Engagements en faveur d'établissements de crédit	0	0
Engagements en faveur de la clientèle	1 757 895	1 704 287
Engagements de garantie	**606**	**1 361**
Engagements d'ordre de la clientèle	606	1 361
Engagements sur titres	**0**	**0**

Engagements reçus	31.12.2021	31.12.2020
Engagements de financement	**35 000**	**60 000**
Engagements reçus d'établissements de crédit	35 000	60 000
Engagements reçus de la clientèle	0	0
Engagements de garantie	**0**	**0**
Engagements sur titres	**0**	**0**

III.2 Notes sur le compte de résultat

NOTE 11 - Intérêts et produits/charges assimilés

en milliers d'euros	31.12.2021		31.12.2020	
	Produits	Charges	Produits	Charges
. Etablissements de crédit & banques centrales	-771	-9 516	-443	-8 614
. Clientèle	177 540	-199	150 014	-111
- dont location financement et location simple	0	0	0	0
. Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0
. Actifs financiers à la juste valeur par résultat	0	0	0	0
. Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	0	0	0	0
. Dettes représentées par un titre	0	23	0	-17
. Dettes subordonnées	0	0	0	0
TOTAL	**176 769**	**-9 692**	**149 571**	**-8 742**
Dont produits et charges d'intérêt calculés au TIE	*176 769*	*-9 692*	*149 571*	*-8 742*
Dont intérêts sur passifs au cout amorti		*-9 692*		*-8 742*

NOTE 12 - Commissions

en milliers d'euros	31.12.2021		31.12.2020	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	0	0	0	0
Clientèle	22 420	-4 007	16 951	-3 710
Titres	0	0	0	0
dont activités gérées pour compte de tiers	0	0	0	0
Instruments dérivés	0	0	0	0
Change	0	0	0	0
Engagements de financement et de garantie	0	0	0	0
Prestations de services	66 132	-28 181	50 882	-20 031
TOTAL	**88 552**	**-32 188**	**67 833**	**-23 741**

NOTE 13 - Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
Instruments de transaction	0	0
Instruments à la juste valeur sur option	0	0
Inefficacité des couvertures	0	0
Résultat de change	1	0
Autres Instruments à la juste valeur sur résultat	0	0
Total des variations de juste valeur	**1**	**0**

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
. Dividendes	0	0
. PV/MV réalisées sur instruments de dettes	0	0
Total	**0**	**0**

NOTE 14 - Produits et charges des autres activités

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
Produits des autres activités		
. Immeubles de placement* :	0	0
- reprises de provisions/amortissements	0	0
- plus values de cession	0	0
. Charges refacturées	0	0
. Autres produits	10 018	7 569
Sous-total	**10 018**	**7 569**
Charges des autres activités		
. Immeubles de placement :	0	0
- dotations aux provisions/amortissements	0	0
- moins values de cession	0	0
. Autres charges	-15 446	-9 397
Sous-total	**-15 446**	**-9 397**
Total net des autres produits et charges	**-5 428**	**-1 828**

NOTE 15 - Frais généraux

15 a - Charges de personnel

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
Salaires et traitements	-15 565	-12 984
Charges sociales	-5 750	-4 682
Intéressement et participation des salariés	-1 487	-225
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-2 256	-1 801
Autres	0	0
TOTAL	**-25 058**	**-19 692**

Effectifs moyens

	31.12.2021	31.12.2020
Techniciens de la banque	97	100
Cadres	193	155
Total	**291**	**255**

15 b - Autres charges d'exploitation

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
Impôts et taxes	-1 606	-3 080
Locations	-6 589	-5 330
- locations à court terme d'actifs (1)	-128	-228
- locations d'actifs de faible valeur/substituables (2)	-6 407	-5 042
- autres locations	-54	-60
Services extérieurs	-69 455	-63 786
Autres charges diverses	13	11
Total	**-77 637**	**-72 185**

15 c - DRAP des immobilisations corporelles et incorporelles

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
Amortissements :	**-5 422**	**-4 153**
- immobilisations corporelles	-1 053	-978
dont droits d'utilisation	-676	-648
- immobilisations incorporelles	-4 369	-3 175
Dépréciations :	**0**	**0**
- immobilisations corporelles	0	0
- immobilisations incorporelles	0	0
Total	**-5 422**	**-4 153**

NOTE 16 - Coût du risque

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
- pertes attendues à 12 mois (S1)	-2 200	-4 983
- pertes attendues à terminaison (S2)	-3 455	-5 947
- actifs dépréciés (S3)	-82 344	-61 850
Total	**-87 999**	**-72 780**

31.12.2021	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
pertes attendues à 12 mois (S1)	**-19 044**	**16 844**				**-2 200**
- Prêts et créances Etablissements de crédit au coût amorti	0	0				0
- Prêts et créances clientèle au coût amorti	-19 043	16 844				-2 199
- dont location financement	0	0				0
- Actifs financiers au coût amorti - titres	0	0				0
- Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - titres de dettes	0	0				0
- Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - Prêts	0	0				0
- Engagements donnés	-1	0				-1
pertes attendues à terminaison (S2)	**-15 952**	**12 499**				**-3 453**
- Prêts et créances Etablissements de crédit au coût amorti	0	0				0
- Prêts et créances clientèle au coût amorti	-15 950	12 495				-3 455
- dont location financement	0	0				0
- Actifs financiers au coût amorti - titres	0	0				0
- Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - titres de dettes	0	0				0
- Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - Prêts	0	0				0
- Engagements donnés	-2	4				2
Actifs dépréciés (S3)	**-82 104**	**51 148**	**-24 931**	**-30 058**	**3 601**	**-82 344**
- Prêts et créances Etablissements de crédit au coût amorti	0	0	0	0	0	0
- Prêts et créances clientèle au coût amorti	-77 483	48 296	-24 931	-30 058	3 601	-80 575
- dont location financement	0	0	0	0	0	0
- Actifs financiers au coût amorti - titres	0	0	0	0	0	0
- Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - titres de dettes	0	0	0	0	0	0
- Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - Prêts	0	0	0	0	0	0
- Engagements donnés	-4 621	2 852	0	0	0	-1 769
Total	**-117 100**	**80 491**	**-24 931**	**-30 058**	**3 601**	**-87 997**

NOTE 17 - Gains ou pertes sur autres actifs

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
Immobilisations corporelles et incorporelles	-1	0
. Moins-values de cession	-1	0
. Plus-values de cession	0	0
TOTAL	**-1**	**0**

NOTE 18 - Impôts sur les bénéfices

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
Charge d'impôt exigible	-3 554	-2 047
Charge d'impôt différé	-3 426	-2 865
Ajustements au titre des exercices antérieurs	21	0
TOTAL	**-6 959**	**-4 912**

III.3 Information sectorielle

Les activités du groupe sont uniquement constituées d'activités crédit aux particuliers situées en France.
Malgré son développement récent à l'international, FLOA ne posséde aucune filiale ou succursale étrangère. De ce fait, l'ensemble de son activité, de son PNB et de son effectif est basé en France

III.4 Juste valeurs des actifs et passifs financiers

Les justes valeurs présentées sont une estimation à partir des paramètres observables au 31 décembre 2021. Elles sont issues d'un calcul d'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux qui comprend le coût de signature inhérent au débiteur.
Les instruments financiers présentés dans cette information sont les prêts et emprunts. Ils ne reprennent pas les éléments non monétaires (actions), les comptes de fournisseurs et les comptes d'autres actifs, des autres passifs et les comptes de régularisation. Les instruments non financiers ne sont pas concernés par cette information.
La juste valeur des instruments financiers exigibles à vue et les contrats d'épargne réglementée de la clientèle est la valeur exigible par le client, c'est à dire sa valeur comptable.
Certaines entités du groupe peuvent également appliquer des hypothèses : la valeur de marché est la valeur comptable pour les contrats dont les conditions se réfèrent à un taux variable, ou dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an.

Montants en milliers d'euros	31.12.2021						
	valeur de marché	valeur au bilan	Plus ou moins values latentes	Niveau 1 de hiérarchie	Niveau 2 de hiérarchie	Niveau 3 de hiérarchie	TOTAL
Actifs	**2 107 845**	**1 913 815**	**194 030**	**-**	**2 107 845**	**-**	**2 107 845**
Actifs financiers au coût amorti - IFRS 9	2 107 845	1 913 815	194 030	-	2 107 845	-	2 107 845
Prêts et créances sur établissements de crédit	122 288	122 288	-	-	122 288	-	122 288
Prêts et créances à la clientèle	1 985 557	1 791 527	194 030	-	1 985 557	-	1 985 557
Titres	-	-	-	-	-	-	-
Placements des activités d'assurance au coût amorti	-	-	-	-	-	-	-
Passifs	**1 892 677**	**1 866 018**	**- 26 659**	**-**	**1 892 677**	**-**	**1 892 677**
Dettes envers les établissements de crédit	1 837 219	1 814 576	- 22 643	-	1 837 219	-	1 837 219
Dettes envers la clientèle	1 401	1 401	-	-	1 401	-	1 401
Dettes représentées par un titre	20 002	20 000	- 2	-	20 002	-	20 002
Dettes subordonnées	34 055	30 041	- 4 014	-	34 055	-	34 055

- niveau 1 : cours coté sur un marché actif.
- niveau 2 : cours de marchés actifs pour des instruments semblables et techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables,
- niveau 3 : valorisation sur la base de modèles internes contenant des données non observables significatives.

Montants en milliers d'euros	31.12.2020						
	valeur de marché	valeur au bilan	Plus ou moins values latentes	Niveau 1 de hiérarchie	Niveau 2 de hiérarchie	Niveau 3 de hiérarchie	TOTAL
Actifs	**1 756 371**	**1 596 314**	**160 057**	**-**	**1 756 371**	**-**	**1 756 371**
Actifs financiers au coût amorti	1 756 371	1 596 314	160 057	-	1 756 371	-	1 756 371
Prêts et créances sur établissements de crédit	144 405	144 405	-	-	144 405	-	144 405
Prêts et créances à la clientèle	1 611 966	1 451 909	160 057		1 611 966	-	1 611 966
Titres	-	-	-	-	-	-	-
Placements des activités d'assurance au coût amorti	-	-	-	-	-	-	-
dont actifs SPPI	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances	-	-	-	-	-	-	-
Détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	-	-	-
Passifs	**1 621 830**	**1 592 350**	**- 29 480**	**-**	**1 621 830**	**-**	**1 621 830**
Dettes envers les établissements de crédit	1 566 334	1 541 293	- 25 041	-	1 566 334	-	1 566 334
Dettes envers la clientèle	1 015	1 015	-	-	1 015	-	1 015
Dettes représentées par un titre	20 010	20 000	- 10	-	20 010	-	20 010
Dettes subordonnées	34 471	30 042	- 4 429	-	34 471	-	34 471

III.5 Actionnariat

Au 31/12/2021, FLOA est intégrée dans le périmètre de consolidation de :

- BFCM 50 %
- CASINO GUICHARD PERRACHON 50 %

III.6 Opérations avec les parties liées

Les parties liées à FLOA sont :

- les principaux dirigeants de Banque du Groupe Casino et de ses actionnaires,
- les actionnaires qui contrôlent l'entité FLOA indirectement ou directement. Au 31/12/2021, il s'agit du Groupe Casino Guichard Perrachon et du Groupe Crédit Mutuel.

Montants en milliers d'euros	Soldes 31 12 2021		Soldes 31 12 2020	
	Société mère et entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence significative	Filiales et autres entités du même groupe	Société mère et entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence significative	Filiales et autres entités du même groupe
Actifs financiers sélectionnés	**49 604**	**72 681**	**109 764**	**34 636**
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-
Titres de créance	-	-	-	-
Prêts et avances	49 604	72 681	109 764	34 636
dont: non performants	-	-	-	-
Passifs financiers sélectionnés	**1 864 618**	**-**	**1 591 334**	**-**
Dépôts	1 814 576	-	1 541 292	-
Titres de créance émis	50 041	-	50 042	-
Montant nominal des engagements de prêt, garanties financières et autres engagements donnés	**-**	**-**	**-**	**-**
dont: non performants	-	-	-	-
Engagements de prêt, garanties financières et autres engagements reçus	**35 000**	**-**	**60 000**	**-**
Montant notionnel des dérivés	**-**	**-**	**-**	**-**
Dépréciations cumulées et variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes	**-**	**-**	**-**	**-**
Provisions sur expositions de hors bilan non performantes	**-**	**-**	**-**	**-**

en milliers d'euros	Soldes 31 12 2021		Soldes 31 12 2020	
	Société mère et entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence significative	Filiales et autres entités du même groupe	Société mère et entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence significative	Filiales et autres entités du même groupe
Produits d'intérêts	-	36 200	-	38 561
Charges d'intérêts	7 851	1 184	8 489	794
Produits de dividendes	-	-	-	-
Produits d'honoraires et de commissions	325	36 603	343	26 854
Charges d'honoraires et de commissions	4 505	230	4 693	212
Profits ou (-) pertes sur décomptabilisation d'actifs et passifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	-	-	-
Profits ou (-) pertes sur décomptabilisation d'actifs autres que financiers	-	-	-	-
Dépréciations ou (-) reprises de dépréciations sur expositions non performantes	-	-	-	-
Provisions ou (–) reprises de provisions sur expositions non performantes	-	-	-	-

III.7 Rémunération des dirigeants

en milliers d'euros	Salaire Part fixe	Salaire Part variable yc intéressement & participation	Charges sur salaires & Autres	Total
31/12/2021	1 602	1 034	1 683	4 319
31/12/2020	1 515	437	1 663	3 615

III.8 Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	31/12/2021			
montants en milliers d'euros HT	ERNST & YOUNG		Cailliau Dedouit et Associés	
	Montant	%	Montant	%
Certification des comptes	54	67%	56	95%
Services autres que la certification des comptes *	27	33%	3	5%
Total	81	100%	59	100%

*Les services autres que la certification des comptes correspondent notamment en 2021 à l'examen limité du 30 septembre 2021, au rapport sur opérations sur le capital, aux lettres d'inclusion et au FRU.

	31.12.2020			
montants en milliers d'euros HT	ERNST & YOUNG		Cailliau Dedouit et Associés	
	Montant	%	Montant	%
Certification des comptes	59	97%	44	96%
Services autres que la certification des comptes *	2	3%	2	4%
Total	61	100%	46	100%

*Les services autres que la certification des comptes correspondent notamment en 2020 aux lettres de confort dans le cadre d'opérations de marché, aux rapports et attestations requises pour des besoins réglementaires.

7.2 Annexe aux comptes sociaux

FLOA S.A.

COMPTES ANNUELS
31 décembre 2021
Conseil d'Administration d'arrêté des comptes du 8 avril 2022

FLOA
BILAN SOCIAL *(montants en euros)*

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020	Variation en %	Variation en euros
Caisse, Banques Centrales et Offices de Chèques Postaux		0		*0*
Effets publics et valeurs assimilées		0		*0*
Créances sur les établissements de crédit	111 465 130	133 588 770	*-16,6%*	*(22 123 641)*
Opérations avec la clientèle	1 831 897 864	1 488 853 469	*23,0%*	*343 044 395*
Obligations et autres titres à revenu fixe		0		*0*
Actions et autres titres à revenu variable		0		*0*
Participations et autres titres détenus à long terme		0		*0*
Parts dans les entreprises liées	0	750 090	*-100,0%*	*(750 090)*
Crédit bail et location avec option d'achat		0		*0*
Location simple		0		*0*
Immobilisations incorporelles	17 879 426	15 971 485	*11,9%*	*1 907 941*
Immobilisations corporelles	2 105 464	2 344 410	*-10,2%*	*(238 947)*
Capital souscrit non versé		0		*0*
Actions propres		0		*0*
Autres Actifs	121 991 225	121 700 884	*0,2%*	*290 341*
Comptes de régularisation	84 531 841	80 745 012	*4,7%*	*3 786 829*
TOTAL ACTIF	**2 169 870 949**	**1 843 954 120**	***17,7%***	***325 916 829***

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020	Variation en %	Variation en euros
Banques Centrales et C.C.P.		0		*0*
Dettes envers les établissements de crédit	1 814 576 444	1 541 293 865	*17,7%*	*273 282 579*
Opérations avec la clientèle	1 400 769	1 014 485	*38,1%*	*386 284*
Dettes représentées par un titre	20 000 000	20 000 000		*0*
Autres passifs	19 401 547	16 112 794	*20,4%*	*3 288 753*
Comptes de régularisation	30 096 075	30 453 717	*-1,2%*	*(357 641)*
Comptes de négociation et de règlement	0	0		*0*
Provisions	11 162 828	7 606 132	*46,8%*	*3 556 696*
Dettes subordonnées	30 041 282	30 042 179	*0,0%*	*(896)*
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)	0	0		
CAPITAUX PROPRES hors FRBG	**243 192 004**	**197 430 949**	***23,2%***	***45 761 055***
Capital souscrit	46 842 400	42 773 400	*9,5%*	*4 069 000*
Primes d'émission	71 629 734	49 697 824	*44,1%*	*21 931 910*
Réserves	35 743 845	35 589 305	*0,4%*	*154 540*
Ecarts de réévaluation		0		*0*
Provisions règlementées et subventions d'investissement		0		*0*
Report à nouveau	69 215 879	52 217 017	*32,6%*	*16 998 863*
Résultat de l'exercice	19 760 145	17 153 403	*15,2%*	*2 606 742*
TOTAL PASSIF	**2 169 870 949**	**1 843 954 120**	***17,7%***	***325 916 829***

HORS BILAN	31/12/2021	31/12/2020	Variation en %	Variation en euros
ENGAGEMENTS DONNES	**1 758 500 341**	**1 705 648 161**	***3,1%***	***52 852 179***
Engagements de financement	1 757 894 529	1 704 286 924	*3,1%*	*53 607 606*
Engagements de garantie	605 811	1 361 237	*-55,5%*	*(755 426)*
Engagements sur titres		0		*0*
ENGAGEMENTS RECUS	**35 000 000**	**60 000 000**	***-41,7%***	***(25 000 000)***
Engagements de financement	35 000 000	60 000 000	*-41,7%*	*(25 000 000)*
Engagements de garantie	0	0		*0*
Engagements sur titres	0	0		*0*

FLOA COMPTE DE RESULTAT SOCIAL				
(Montants en euros)	**31/12/2021**	**31/12/2020**	*Variation*	
			en %	*en euros*
+ Intérêts et produits assimilés	**177 519 576**	**149 998 295**	***18,3%***	***27 521 281***
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	0	0		*0*
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	177 496 862	149 998 295	*18,3%*	*27 498 567*
Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe	22 714	0		*22 714*
Autres intérêts et produits assimilés	0	0		*0*
- Intérêts et charges assimilées	**(10 485 030)**	**(9 183 598)**	***14,2%***	***(1 301 432)***
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	(10 286 291)	(9 055 902)	*13,6%*	*(1 230 389)*
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	(198 738)	(110 507)	*79,8%*	*(88 232)*
Intérêts et charges assimilées sur obligations et autres titres à revenu fixe	0	(17 189)	*-100,0%*	*17 189*
Autres intérêts et charges assimilées	0	0		*0*
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilés	0	0		*0*
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilés	0	0		*0*
+ Produits sur opérations de location simple	0	0		*0*
- Charges sur opérations de location simple	0	0		*0*
+ Revenus des titres à revenu variable	(10)	0	*100,0%*	*(10)*
+ Commissions (produits)	88 553 462	67 835 141	*30,5%*	*20 718 320*
- Commissions (charges)	(32 187 599)	(25 822 610)	*24,6%*	*(6 364 989)*
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de negociation	544	289	*88,3%*	*255*
+ Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	0	0		*0*
+ Produits des autres activités	9 961 336	7 569 951	*31,6%*	*2 391 385*
- Charges des autres activités	(15 447 793)	(9 397 659)	*64,4%*	*(6 050 133)*
PRODUIT NET BANCAIRE	217 914 487	180 999 809	*20,4%*	*36 914 677*
- Charges générales d'exploitation	(103 117 797)	(90 049 202)	*14,5%*	*(13 068 595)*
- Dot. amort. et dépréc. immob. corporelles & incorporelles	(4 746 044)	(3 505 457)	*35,4%*	*(1 240 588)*
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	110 050 645	87 445 151	*25,9%*	*22 605 494*
- Coût du risque	(84 072 290)	(67 963 305)	*23,7%*	*(16 108 985)*
RESULTAT D'EXPLOITATION	25 978 355	19 481 846	*33,3%*	*6 496 509*
+/- Gains ou pertes nets sur actifs immobilisés	(1 685 487)	(281 898)	*497,9%*	*(1 403 589)*
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	24 292 868	19 199 948	*26,5%*	*5 092 920*
+/- Résultat exceptionnel	(1 000 300)	0	*100,0%*	*(1 000 300)*
- Impôts sur les bénéfices	(3 532 424)	(2 046 545)	*72,6%*	*(1 485 879)*
+/- Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées	0	0		*0*
BENEFICE DE L'EXERCICE	19 760 145	17 153 403	*15,2%*	*2 606 742*

I. FAITS MAJEURS

Augmentation de capital

FLOA a procédé à une augmentation de capital de 4 069 k€ assortie d'une prime d'émission de 21 932 k€. Cette augmentation a été souscrite à parité par les actionnaires.

Développement de nos activités à l'international

En 2020, la société a procédé au lancement de son activité FLOA Pay à l'international avec notamment la Belgique et l'Espagne. FLOA a pour ambition de continuer d'étendre sa couverture géographique en Europe dans les années à venir. En 2022, FLOA a prévu le lancement de ses activités en Italie et au Portugal.

Crise sanitaire COVID

L'analyse des indicateurs de risque avancés montre que tout comme en 2020, il n'y a pas eu en 2021 et jusqu'à la date d'arrêté des comptes de signe de détérioration du profil de risque de FLOA à cause de la crise sanitaire liée au COVID. Compte tenu de ces éléments, FLOA a décidé de maintenir les pondérations du scénario central de Forward Looking (FWL) utilisé pour la détermination des provisions. Les pondérations du scénario central de FLOA utilisés depuis la FTA IFRS 9 sont : 10% optimiste / 50% neutre / 40% pessimiste.

Malgré l'absence observée d'indice avancé de dégradation du risque de crédit, FLOA a décidé de se doter d'une provision de 2,8 M€ au 31/12/20 puis d'une dotation complémentaire menant à une provision de 3,6 M€ au 31/12/2021 visant à se protéger contre une détérioration future qui serait liée à la crise sanitaire.

Analyse des sensibilités des provisions (au 31/12/2020)

Pour estimer cette provision additionnelle, FLOA a choisi une solution intermédiaire entre le scénario central de Forward Looking et le scénario défavorable résultant de l'application d'un stress sévère (dont la pondération est de 1% optimiste / 29% neutre / 70% pessimiste) appliqué aux périmètre des statuts 1 et 2.
La provision COVID comptabilisée au 31/12/20 sur le périmètre des statuts 1 et 2 était de 2,8 M€ euros ce qui représentait un provisionnement de 6,1% de ces statuts.

FLOA a procédé à une actualisation du calcul de sensibilité du stock total de provisions liée à une modification des pondérations de scénarii de forward looking selon les 3 modalités présentées dans le tableau ci-dessous :

Données en m€	**Stress 1**	**Stress 2**	**Stress 3**
Adverse	+10%	+10%	+10%
Central	-5%	-10%	
Optimiste	-5%		-10%
Impact sur le stock de provision en M€ vs 31 décembre 2020	**+2,3**	**+2,0**	**+2,6**

L'impact simulé concerne les périmètres B1+B2 des Cartes & Crédits et des paiements N-fois.

Par ailleurs, FLOA a également mesuré qu'une variation de plus ou moins 1% du taux de provisionnement B1 et B2 de plus ou moins 0.5 M€ sur le stock total de provisions de la Banque, ainsi que le présente le tableau suivant :

Données en m€	Stress 1	Stress 2
% B1	+1%	-1%
% B2	+1%	-1%
Impact sur le stock de provision en M€ vs 31 décembre 2021	**0,5**	**-0,5**

Mise à jour des provisions au 31/12/2021 :

Au 31/12/2021, cette provision est dotée à hauteur de 852 k€ pour atteindre 3 611 k€.
Cette dotation supplémentaire a été calculée selon les variations des Bases provisionnables (B1/B2) pour chaque activité (Carte & Crédit et des paiements N-fois).

II. REGLES ET METHODES COMPTABLES

II.1 Principes généraux d'évaluation et de présentation des comptes sociaux

Les comptes annuels de FLOA arrêtés au 31/12/2021 ont été établis conformément aux principes comptables généraux et aux règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) dont le règlement 2014-07 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Ils respectent la règle de prudence et les conventions de base concernant :

- la continuité de l'exploitation,
- la permanence des méthodes,
- l'indépendance des exercices.

La société FLOA clôture son exercice social le 31 décembre.

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'année 2021.

II.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

II.2.1 Evaluation des créances et dettes

Les commissions reçues à l'occasion de l'octroi d'un concours et les commissions versées aux apporteurs d'affaires sur crédits sont rapportées progressivement au résultat suivant une méthode qui revient à les assimiler à des intérêts. Cet étalement est comptabilisé en produits nets d'intérêts au compte de résultat. Au bilan, les commissions reçues et les coûts marginaux de transaction qui font l'objet d'un étalement sont intégrés à l'encours de crédit concerné.

Les créances et dettes rattachées (intérêts courus ou échus, à recevoir et à payer) sont regroupées avec les postes d'actif ou de passif auxquels elles se rapportent.

II.2.2 Créances douteuses

Les créances de toute nature sont déclassées en créances douteuses dans les cas suivants :

- en cas de survenance d'une échéance impayée depuis plus de trois mois pour les concours de la banque ;
- lorsque la créance présente un caractère contentieux judiciaire ;
- lorsque la créance présente un caractère de surendettement déclaré.

La classification en créance douteuse d'un concours accordé à une personne physique entraîne le transfert de l'intégralité des engagements sur cette personne vers les rubriques d'encours douteux.

Les créances douteuses font l'objet de provisions pour dépréciation individualisées créance par créance.

Les intérêts sur créances douteuses non réglés et inscrits au compte de résultat sont couverts par provision à hauteur de l'intégralité du montant comptabilisé. Les dotations ou reprises de provisions pour dépréciation, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties se rapportant à des intérêts sur créances douteuses sont enregistrées au poste « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Le principal de la créance est provisionné selon l'estimation la plus probable de la dépréciation, conformément aux principes généraux de prudence. Le calcul de la dépréciation tient compte de la valeur de réalisation des garanties personnelles ou réelles liées à la créance.

La provision constituée couvre la perte prévisionnelle actualisée au taux d'intérêt d'origine du crédit. Les pertes prévisionnelles sont égales à la différence entre les flux contractuels initiaux et les flux prévisionnels de recouvrement. La détermination des flux de recouvrement repose notamment sur des statistiques qui permettent d'estimer les séries de recouvrement moyennes dans le temps à partir de la date de déclassement du crédit. Une reprise de provision du fait du passage du temps est enregistrée en produit net bancaire.

Conformément au règlement ANC 2014-07, les encours douteux pour lesquels la déchéance du terme a été prononcée ou qui sont classés depuis plus d'un an en créances douteuses, sont spécifiquement identifiés dans la catégorie « encours douteux compromis ». La banque a défini des règles internes de déclassement automatique, qui présument le caractère nécessairement compromis de la créance dès lors qu'elle a été classée plus d'un an en créance douteuse, sauf à démontrer formellement l'existence et la validité de garanties couvrant la totalité des risques. La comptabilisation des intérêts sur la créance cesse à partir du classement en « encours douteux compromis ».

Le règlement ANC 2014-07 prescrit un traitement spécifique de certains encours restructurés. Lorsqu'ils sont significatifs, les encours douteux redevenus sains à la suite d'une restructuration à des conditions hors marché sont isolés dans une catégorie spécifique. Dans cette hypothèse, les abandons de principal ou d'intérêts, échus ou courus, ainsi que les écarts d'intérêts futurs, sont immédiatement constatés en perte, puis réintégrés au fur et à mesure de l'amortissement du prêt. Le nombre de prêts concernés et les montants en cause sont faibles et le calcul d'une décote serait sans impact significatif sur les états financiers de l'exercice.

II.2.3 Application du nouveau défaut prudentiel :

Depuis Février 2021, FLOA applique la nouvelle définition du défaut prudentiel conformément aux lignes directrices de l'ABE, et aux normes techniques de réglementation sur les notions de seuils de matérialité applicables.

Les principales évolutions liées à l'implémentation de cette nouvelle définition sont les suivantes :
- La prise en compte des arriérés au niveau Tiers et non plus au niveau contrat ;
- L'introduction de seuils de matérialité absolue (100€ d'arriéré) et relative (1% de l'exposition) pour la détermination du défaut ;
- L'introduction d'une période probatoire de 3 mois en défaut à l'issue de la régularisation des créances ;
- Le pas de déclassement quotidien contre mensuel auparavant.

La mise en place de la nouvelle définition chez Floa s'est traduite par une hausse du niveau de provisionnement de 2,1 MEUR essentiellement liée à un rattrapage sur le mois de février 2021 consécutif au passage à un pas quotidien.

II.2.4 Résultat des sociétés en participation

Les encours gérés dans le cadre d'une Société en Participation (SEP) sont portés directement au bilan de la société, dès lors que la société est gérante de la SEP considérée.

Les produits et les charges relatifs aux opérations de crédit réalisées dans le cadre de sociétés en participation sont enregistrés par nature dans les différentes rubriques du compte de résultat de la société, quand les encours figurent au bilan. L'objectif de cette présentation est de refléter au compte de résultat les produits et les charges des opérations inscrites au bilan.

Depuis juillet 2012, FLOA S.A. est associée dans trois sociétés en participation dont elle est gérante :
- SEP Banque du Groupe Casino, dont elle détient 90,00 % des droits,
- SEP Cdiscount, dont elle détient 60,00 % des droits,
- SEP Eureka, dont elle détient 50,10 % des droits.

II.2.5 Opérations sur titres

Les postes du bilan :

- "Effets publics et valeurs assimilées"
- "Obligations et autres titres à revenu fixe"
- "Actions et autres titres à revenu variable"

Enregistrent des titres de transaction, de placement et d'investissement, selon leur nature.

Cette classification résulte de l'application du règlement ANC 2014-07, qui prescrit la ventilation des titres en fonction de leur destination.

Titres de transaction

Sont classés dans ce portefeuille les titres acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à brève échéance (moins de six mois en principe) et qui sont négociables sur un marché dont la liquidité est assurée. Ils sont enregistrés frais d'acquisition et coupon couru éventuel à l'achat inclus. A la date de clôture, les titres de transaction sont évalués au prix de marché. Le solde global des gains et des pertes résultant des variations de cours est porté au compte de résultat.

Titres de placement

Les titres de placement sont acquis avec l'intention de les détenir plus de six mois, afin d'en tirer un revenu direct ou une plus-value. Cette détention n'implique pas, pour les titres à revenu fixe, une conservation jusqu'à l'échéance. Les primes ou décotes constatées lors de l'acquisition de titres à revenu fixe sont étalées sur la durée de vie de l'instrument concerné, conformément à l'option offerte par le règlement ANC 2014-07. A la clôture de l'exercice, les moins-values latentes sur titres de placement, corrigées éventuellement des amortissements et reprises des différences visées ci-dessus, font l'objet d'un provisionnement individuel. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Titres d'investissement

Sont classés dans ce portefeuille les titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les détenir durablement, en principe jusqu'à leur échéance, et pour lesquels il existe soit des ressources de financement adossées en durée, soit une couverture permanente contre le risque de taux. L'écart constaté entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalé sur la durée de vie du titre. Les moins-values latentes ne font pas l'objet de provisions.
Les bons du Trésor, titres de créances négociables et instruments du marché interbancaire classés dans les portefeuilles de placement et d'investissement sont enregistrés au prix d'acquisition coupon couru à l'achat inclus. Les produits d'intérêts sont calculés au taux négocié, le montant de la prime ou de la décote faisant l'objet d'un amortissement selon la méthode actuarielle.
Les obligations comprises dans les portefeuilles de placement et d'investissement sont comptabilisées hors coupon couru. Les produits d'intérêts sont calculés au taux nominal des titres. Lorsque leur prix d'acquisition est différent de leur valeur de remboursement, cette différence est amortie linéairement et portée en charges ou produits selon le cas.
Les titres libellés en devises sont évalués au cours de change à la date de clôture ou à la date antérieure la plus proche. Les différences d'évaluation sont portées en pertes ou en gains sur opérations financières.

Cessions temporaires de titres

Les cessions temporaires de titres sont destinées à garantir des prêts ou des emprunts de trésorerie par des titres. Elles prennent principalement deux formes distinctes, selon le mécanisme juridique utilisé, à savoir :

- les pensions,
- les prêts et emprunts de titres.

La pension consiste juridiquement à céder en pleine propriété des titres, l'acheteur s'engageant irrévocablement à les rétrocéder et le vendeur à les reprendre, à un prix et une date convenus lors de la conclusion du contrat. Comptablement, les titres donnés en pension sont maintenus dans leur poste d'origine et continuent à être évalués selon les règles applicables aux portefeuilles auxquels ils se rattachent. Parallèlement, la dette représentative du

montant encaissé est enregistrée au passif. La créance représentative d'une pension sur titres reçus est enregistrée à l'actif.

Les prêts de titres sont des prêts à la consommation régis par le Code civil dans lesquels l'emprunteur s'engage irrévocablement à restituer les titres empruntés à l'échéance. Ces prêts sont généralement garantis par la remise d'espèces, qui restent acquises au prêteur en cas de défaillance de l'emprunteur. Dans ce dernier cas, l'opération est assimilée à une opération de pension et enregistrée comptablement comme telle.

II.2.6 Titres de participation

Les titres de participation et de filiales sont comptabilisés au coût historique. Ils font l'objet de provisions individuelles lorsque leur valeur d'inventaire appréciée par référence notamment à la situation nette et/ou aux perspectives futures, est inférieure au prix d'acquisition.

Les titres de participation libellés en devises et acquis contre euros sont maintenus à leur valeur historique. Lorsque ces actifs sont financés en devises étrangères, les écarts de conversion sont comptabilisés de manière symétrique aux écarts constatés sur le financement.

II.2.7 Immobilisations incorporelles et corporelles

Conformément au règlement ANC 2014-03, les immobilisations corporelles sont amorties sur la durée d'utilité correspondant à la durée réelle d'utilisation du bien, en tenant compte, le cas échéant, de leur valeur résiduelle.
Dans le cas où les composants d'un actif ont des durées d'utilité différentes, chacun d'entre eux est comptabilisé séparément et fait l'objet d'un plan d'amortissement propre. Un amortissement dérogatoire peut être pratiqué dans les conditions admises par la réglementation, lorsque la durée d'usage admise fiscalement est plus courte que la durée d'utilité du bien ou du composant.

Lorsqu'il existe des indices de perte de valeur tels qu'une diminution de la valeur de marché, l'obsolescence ou la dégradation physique du bien, des changements dans le mode d'utilisation du bien, etc., un test de dépréciation visant à comparer la valeur comptable du bien à sa valeur actuelle est effectué. En cas de comptabilisation d'une dépréciation, la base amortissable de l'actif est modifiée de manière prospective.

Conformément au règlement ANC 2014-03, la valeur brute des immobilisations incorporelles correspond à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et le cas échéant, des pertes de valeurs constatées.
Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie finie sont amorties sur la durée d'utilité économique et sont soumises à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe une indication que l'immobilisation s'est dépréciée.

Sous réserve du respect de six critères cumulatifs (faisabilité technique, intention d'achever, capacité à utiliser, avantage économique futur probable, disponibilité des ressources et capacité à évaluer les dépenses attribuables à l'immobilisation de manière fiable), les dépenses de conception détaillée, de réalisation et de maintenance évolutive d'un développement informatique sont comptabilisées en immobilisations incorporelles dans une catégorie « Immobilisation En-cours ».
Lesdites dépenses sont amorties à partir du déploiement des développements informatiques dans le système de production et à partir de l'ouverture à l'ensemble des utilisateurs, ce qui correspond à la date de début de consommation des avantages économiques qui sont attachés à l'actif. Les frais de développement sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée de l'actif. Si cette durée ne peut être déterminée de façon fiable, ils sont amortis sur une durée de 5 ans.

II.2.8 Contrats d'échange (swaps)

En application du règlement ANC 2014-07, la banque est susceptible de constituer trois portefeuilles distincts enregistrant les contrats selon qu'ils ont pour objet de maintenir des positions ouvertes et isolées (a), de couvrir le risque de taux d'un élément isolé ou d'un ensemble d'éléments homogènes (b), ou de permettre une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction (d). Il n'existe pas de portefeuille de contrats d'échange destinés à couvrir le risque global de taux, dit portefeuille de catégorie (c).

Dans ces conditions, les transferts d'un portefeuille à l'autre ne sont possibles que du :

- Portefeuille (a) vers le portefeuille (b)
- Portefeuille (b) vers les portefeuilles (a) ou (d)
- Portefeuille (d) vers le portefeuille (b).

La valeur de marché retenue pour les contrats d'échange dits de transaction est issue de l'application de la méthode d'actualisation des flux futurs avec une courbe de taux zéro coupon. La branche à taux fixe est estimée à partir des différentes échéances actualisées en fonction de la courbe de taux, alors que la valeur actuelle de la branche à taux variable est estimée à partir de la valeur du coupon en cours majoré du nominal. La valeur de marché résulte de la comparaison de ces deux valeurs actualisées, après prise en compte du risque de contrepartie et des frais de gestion futurs. Le risque de contrepartie est calculé conformément aux dispositions de l'annexe 3 du règlement CRB n° 91-05 relatif au ratio de solvabilité, auquel est appliqué un coefficient de fonds propres de 8%. Les frais de gestion sont ensuite déterminés en majorant ce montant de fonds propres d'un taux de 10%.

Les soultes éventuellement perçues ou versées lors de la conclusion d'un contrat d'échange sont constatées au compte de résultat prorata temporis sur la durée du contrat. En cas de résiliation anticipée d'un contrat, la soulte perçue ou versée est immédiatement constatée en résultat, sauf lorsque le contrat a été initié dans le cadre d'une opération de couverture. La soulte est alors rapportée au compte de résultat en fonction de la durée de vie de l'élément initialement couvert.

Afin de mesurer et de suivre les risques encourus en raison de ces opérations, des limites globales de sensibilité incluant les contrats d'échange de taux d'intérêt et de devises sont fixées par activité. Ces positions font l'objet d'une information régulière à l'organe exécutif de la banque, pris au sens de l'article L 511 13 du Code monétaire et financier.

II.2.9 Engagements en matière de retraite, indemnités de fin de carrière et primes de médaille du travail

La comptabilisation et l'évaluation des engagements de retraites et avantages similaires sont conformes à la recommandation n°2013-02 de l'ANC, sauf exceptions mentionnées pour certaines entités du périmètre.

Régimes de retraite des employés

Les pensions de retraite sont prises en charge par diverses institutions auxquelles la banque et ses salariés versent périodiquement des cotisations. Ces dernières sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont dues.

D'autre part, les salariés bénéficient d'un régime de retraite supplémentaire financé par l'employeur, au travers de deux contrats d'assurance. Le premier contrat de type article 83 CGI assure le service d'un régime de capitalisation en points à cotisations définies. Le second contrat est de type article 39 CGI est un régime à prestations définies additives sur les tranches salariales B et C. Les engagements relatifs à ces régimes sont entièrement couverts par les réserves constituées. En conséquence, aucun engagement résiduel n'en résulte pour l'employeur.

Indemnités de fin de carrière et primes de médaille du travail

Les futures indemnités de fin de carrière et primes à verser pour l'attribution de médailles de travail sont intégralement couvertes par des contrats d'assurance.

Les primes versées annuellement prennent en compte les droits acquis au 31 décembre de chaque exercice, pondérés par des coefficients de rotation et de probabilité de survie du personnel.

Les engagements sont calculés suivant la méthode des unités de crédits projetés conformément aux normes IFRS. Sont notamment pris en compte, la mortalité, le taux de rotation du personnel, le taux d'évolution des salaires, le taux de charges sociales dans les cas prévus et le taux d'actualisation financière.

Les engagements correspondants aux droits acquis par les salariés au 31 décembre sont intégralement couverts par les réserves constituées auprès de la compagnie d'assurances. Les indemnités de fin de carrière et primes médailles du travail arrivées à échéance et versées aux salariés au cours de l'année font l'objet de remboursements par l'assureur.

Les engagements d'indemnité de fin de carrière sont déterminés sur la base de l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite à l'initiative du salarié qui atteint son 62ème anniversaire.

II.2.10 Fonds pour risques bancaires généraux

Institué par le règlement CRB n° 90-02 relatif aux fonds propres, ce fonds créé à compter de 1991 est le montant que les entités décident d'affecter à la couverture de tels risques lorsque des raisons de prudence l'imposent eu égard aux risques inhérents à la profession bancaire, parmi lesquels son exposition globale aux risques de taux et de contrepartie.

II.2.11 Provisions

Les provisions affectées à des postes d'actifs sont déduites des créances correspondantes qui apparaissent ainsi pour leur montant net. Les provisions relatives aux engagements hors bilan sont inscrites en provisions pour risques.

II.2.12 Impôt sur les bénéfices

Le poste "Impôt sur les bénéfices" comprend :

- l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice, majoré des contributions additionnelles ;
- les dotations et reprises de provisions pour risques et charges se rapportant aux éléments précédents ;
- l'étalement de la charge liée aux crédits d'impôt sur avances remboursables sans intérêt pour l'acquisition ou la construction de logements en accession à la propriété (prêts à taux zéro) ;
- en cas de report en arrière des déficits fiscaux, le produit lié à la constatation de la créance sur le Trésor Public.

L'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice et les contributions additionnelles sont déterminés selon la réglementation fiscale applicable. Les crédits d'impôt attachés aux revenus de valeurs mobilières ne sont pas comptabilisés. Leur imputation est faite directement en déduction de la charge d'impôt.

Les provisions pour impôts sont calculées selon la méthode du report variable, en intégrant les contributions additionnelles en fonction des échéances concernées. Il n'est fait aucune compensation avec d'éventuelles créances sur le Trésor.

II.2.13 Implantation dans les Etats ou territoires non coopératifs en matière de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales

La banque ne possède pas d'implantation directe ou indirecte dans les Etats ou territoires visés par l'article L511-45 du Code monétaire et financier.

III. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS AU BILAN, AU HORS-BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

III.1 LE BILAN

III.1.1 Créances sur les établissements de crédit

Les principaux postes des comptes ordinaires débiteurs et créditeurs sont les suivants :

(montants en milliers d'euros) CREANCES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT	31/12/2021	31/12/2020
BFCM	0	0
BECM	111 462	133 586
CCF		
BNPP		
CIC		
BANQUE POSTALE	3	3
SOCIETE GENERALE		
LASER COFINOGA		
TOTAL	**111 465**	**133 589**

S'agissant de comptes ordinaires à vue l'intégralité des créances sur les établissements de crédit présente une durée résiduelle inférieure à 3 mois.

III.1.2 Opérations avec la clientèle et crédit-bail

- Analyse par durée résiduelle

La ventilation par durée résiduelle des postes relatifs aux opérations avec la clientèle se présente comme suit :

(montants en milliers d'euros) OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE - DUREE RESIDUELLE	< 1 MOIS	< 3 MOIS	3 MOIS < 1 AN	1 AN <2 ANS	2 ANS <5 ANS	+ 5 ANS	TOTAL 2021	TOTAL 2020
Créances clients	253 650	250 891	334 175	382 097	458 866	19 877	1 699 556	1 401 884
Autres crédits à la clientèle	11 521	0	0	0	0	0	11 521	11 525
Créances douteuses nettes de provisions	12 970	1 544	20 259	24 725	34 091	26 637	120 226	74 739
Créances rattachées	0	595	0	0	0	0	595	705
TOTAL	**278 141**	**253 030**	**354 434**	**406 822**	**492 957**	**46 514**	**1 831 898**	**1 488 853**

- Créances douteuses

Au bilan, le poste de créances douteuses est présenté net de dépréciations.
Les principales données du risque client sont les suivantes (hors incidence des créances rattachées) :

(montants en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Encours sains bruts	1 730 523	1 430 361
Dépréciations	(18 851)	(16 247)
Encours sains nets	**1 711 672**	**1 414 114**
Encours douteux bruts	259 511	181 966
dont encours douteux compromis	132 535	111 440
Dépréciations	(139 285)	(107 227)
Encours douteux nets	**120 226**	**74 739**

Les encours restructurés, douteux et douteux compromis correspondent aux dispositions de présentation du règlement n°2005-03 du CRC du 3 novembre 2005 et par le règlement n° 2007-06 du 14 décembre 2007 telles qu'exposées au § 2-2-1.

Variation des provisions pour créances dépréciées et pour pertes de marge future

(montants en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Total des dépréciations constituées en début période	**(123 474)**	**(107 594)**
Dotations pour dépréciation comptabilisées en coût du risque	(81 685)	(59 753)
Dotations pour dépréciation comptabilisées en PNB	(2 213)	(1 598)
Reprises de dépréciation utilisée comptabilisées en coût du risque	47 232	43 850
Reprises de dépréciation comptabilisées en marge d'intérêt	2 004	1 621
Autres		
Total des dépréciations constituées en fin de période	**(158 136)**	**(123 474)**

Opérations avec la clientèle –Passif

(montants en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Comptes divers relatifs aux encours clientèle	1401	1 014
TOTAL	**1 401**	**1 014**

III.1.3 Parts dans les entreprises liées

Au 31/12/2021, le détail en est le suivant :

PARTICIPATIONS *(montants en milliers d'euros)*	31/12/2020	Reclassement	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Parts entreprises liees	1 500	0	0	0	1 500
Certificats Fonds de garantie	0	0	0	0	0
Total Valeurs brutes	**1 500**	**0**	**0**	**0**	**1 500**
Parts entreprises liees	(750)	0	(750)	0	(1 500)
Total Provisions	**(750)**	**0**	**(750)**	**0**	**(1 500)**
Valeurs nettes	**750**	**0**	**(750)**	**0**	**0**

III.1.4 Immobilisations incorporelles et corporelles

Au 31/12/2021, ce poste présente les éléments suivants :

IMMOBILISATIONS *(montants en milliers d'euros)*	31/12/2020	**Reclassement**	**Augmentations**	**Diminutions**	**31/12/2021**
Immobilisations incorporelles	16 685	8 658	520		25 864
Immobilisations corporelles	3 245		139	(1)	3 383
Immobilisations en cours	6 328	(8 658)	5 756		3 426
Total Valeurs brutes	**26 258**	**0**	**6 416**	**(1)**	**32 673**
Immobilisations incorporelles	(7 043)	0	(4 368)	0	(11 411)
Immobilisations corporelles	(900)	0	(378)	0	(1 278)
Total Amortissements ou Provisions	**(7 943)**	**0**	**(4 746)**	**0**	**(12 689)**
Valeurs nettes	**18 315**	**0**	**1 670**	**(1)**	**19 984**

Les immobilisations incorporelles en cours correspondent à des frais de développement des projets informatiques engagés au titre de l'exercice 2021 pour un montant de 3.4 M€ et concernant principalement des logiciels opérationnels (évolutions applications web et mobile Coup de Pouce, évolutions On Boarding Marchands B2B FLOA PAY etc.).

III.1.5 Autres actifs et passifs

Ils correspondent aux opérations courantes réalisées par FLOA avec l'ensemble des partenaires économiques. Leur durée est généralement à court terme.
Les principaux postes sont les suivants :

(montants en milliers d'euros) **AUTRES ACTIFS ET PASSIFS**	**31/12/2021 ACTIF**	31/12/2020 **ACTIF**	**31/12/2021 PASSIF**	31/12/2020 **PASSIF**
Dépôts de garantie	28	32		
Etat (dont IS)	1 941	2 385	3 959	2 244
Personnel, organismes sociaux			888	535
Fournisseurs			5 451	8 013
Créances sur partenaires (*)	8 016	5 078		
Dettes envers partenaires (**)			7 291	4 166
Divers	112 005	114 205	1 813	1 155
Stock de fournitures	1	1		
TOTAL	**121 991**	**121 701**	**19 402**	**16 113**

(*) Montant des préciputs à recevoir

(**) Montant du résultat SEP C DISCOUNT à reverser + note de débit de C2C

III.1.6 Comptes de régularisation

Ils s'analysent comme suit :

(montants en milliers d'euros) COMPTES DE REGULARISATION	31/12/2021 ACTIF	31/12/2020 ACTIF	31/12/2021 PASSIF	31/12/2020 PASSIF
Remises à l'encaissement	1	4	0	0
Charges ou produits constatés d'avance	44 678	43 423	1 253	2 886
Dont sur intérêts et assurances clients	0	0	1	4
Dont sur charges générales d'exploitation	1 951	2 438	1 252	2 882
Dont étalement BOA Cdiscount, DCF et Zanox	42 727	40 985	0	0
Produits à recevoir ou charges à payer	18 798	21 730	19 214	19 548
Dont sur instruments financiers	0	0	0	0
Dont sur partenaire Cdiscount	13 725	13 761	7 724	0
Comptes de régularisation divers	21 056	15 589	9 629	8 021
TOTAL	**84 533**	**80 746**	**30 096**	**30 455**

Les « Comptes de régularisation divers » à l'actif augmentent significativement en 2021 du fait des prélèvements clientèle en attente d'affectation et des prélèvements en attente d'émission.

III.1.7 Dettes subordonnées

FLOA n'a pas souscrit de nouveaux titres subordonnés remboursables (TSR). Le solde au 31/12/2021 est de 30M€.

III.1.8 Dettes financières

La ventilation par échéance du refinancement au 31/12/2021 est la suivante :

(montants en milliers d'euros) DETTES FINANCIERES - DUREE RESIDUELLE	< 1 MOIS	< 3 MOIS	3 MOIS < 1 AN	1 AN <2 ANS	2 ANS <5 ANS	+ 5 ANS	TOTAL 2021	TOTAL 2020
Marché monétaire et emprunts bancaires auprès de BFCM	0	115 000	597 000	410 000	615 000	105 000	1 842 000	1 567 000
Charges à payer s/Emprunt	0	551	91	373	1 561	42	2 618	4 335
Compte courant	0	0	0	0	0	0	0	0
Comptes ordinaires	0	0	0	0	0	0	0	1
Certificats de Dépôts Négociables	20 000	0	0	0	0	0	20 000	20 000
TOTAL	**20 000**	**115 551**	**597 091**	**410 373**	**616 561**	**105 042**	**1 864 618**	**1 591 336**

III.1.9 Provisions pour risques et charges

Les provisions destinées à couvrir des risques et charges s'analysent comme suit :

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES *(montants en milliers d'euros)*	31/12/2020	Dotations	Reprises disponibles	Reprises utilisées	31/12/2021
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	549	0	(29)	0	520
Provisions pour médaille du travail	36	1	0	0	37
Provisions situation nette négative de filiale	0	405	0	0	405
Autres provisions pour risques et charges	7 021	10 279	(6 974)	(125)	10 201
TOTAL	**7 606**	**10 685**	**(7 003)**	**(125)**	**11 163**

Les engagements de retraite font l'objet d'une évaluation actuarielle, selon la méthode des unités de crédit projetées, tenant compte de l'estimation des droits conventionnels acquis par le personnel à la clôture de l'exercice. Cette évaluation prend en considération des hypothèses de mortalité et de rotation du personnel, ainsi qu'une probabilité de départ à l'âge de 62 ou 64 ans.
Ces engagements sont actualisés, et les salaires de référence retenus dans le calcul sont corrélativement corrigés d'un coefficient de revalorisation. Les calculs intègrent les charges sociales sur salaires.
Pour la détermination de ces avantages au personnel, le taux d'actualisation des engagements du groupe est déterminé par référence à un taux de marché, à la date de clôture, fondé sur les obligations d'entreprises de 1ere catégorie. Le taux d'actualisation des engagements du Groupe est de 1,0% au 31/12/2021, de 0,45% au 31/12/2020, 0,75% au 31/12/2019, 1,5% au 31/12/2018 après 1,5% au 31/12/2017 et 1,2% au 31/12/2016.

Les dotations de la période comptabilisent une provision COVID de 852 k€.

III.1.10 Capitaux propres

CAPITAUX PROPRES *(montants en milliers d'euros)*	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Amortissement derogatoire	Total capitaux propres
Situation au **31/12/2020**	**42 773**	**49 698**	**35 589**	**52 217**	**17 153**	**0**	**197 430**
Variation de capital	4 069	21 932					26 001
Variation de provisions réglementées							0
Résultat de l'exercice					19 760		19 760
Distributions effectuées							0
Affectation du résultat N-1			155	16 999	-17 153		0
Situation au 31/12/2021	**46 842**	**71 630**	**35 744**	**69 216**	**19 760**	**0**	**243 192**

Le capital social de FLOA S.A est de 46 842 K€ et se décompose en 468 424 actions ordinaires.

III.2 LE HORS BILAN

(montants en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Engagements de financement		
Engagements reçus d'établissements de crédit	35 000	60 000
Engagements donnés en faveur de la clientèle	1 757 895	1 704 287
Engagements de garantie		
Engagements reçus de la clientele	606	1 361
Engagements sur instruments financiers à terme		
Opérations sur instruments de taux d'intérêt / Swaps		
Engagements sur opérations conditionnelles / CAP achetés		

Aucun instrument financier à terme n'a été souscrit en 2021.

III.3 LE COMPTE DE RESULTAT

III.3.1 Compte de résultat comparatif

(montants en milliers d'euros et en % du PNB)	31/12/2021	31/12/2020
Produit net bancaire	**217 914**	**181 000**
Charges générales d'exploitation	47,32%	49,75%
Dotations nettes aux amortissements et provisions sur immobilisations	2,18%	1,94%
Coût du risque	38,58%	37,55%
Résultat d'exploitation	11,92%	10,76%
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0,77%	0,16%
Impôts sur les bénéfices	1,62%	1,13%
Résultat de l'exercice	**9,07%**	**9,48%**

III.3.2 Produits nets d'intérêts et revenus assimilés

(montants en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts et produits assimilés	**177 520**	**149 998**
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		0
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	177 497	149 998
Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe	23	0
Intérêts et charges assimilées	**(10 485)**	**(9 183)**
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	(10 286)	(9 056)
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	(199)	(110)
Intérêts et charges assimilées sur obligations et autres titres à revenu fixe	0	(17)
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés	**167 035**	**140 815**

III.3.3 Commissions (Produits et Charges)

Les commissions sont ventilées selon la réglementation bancaire en vigueur à ce jour.

COMMISSIONS	**Produits**		**Charges**	
(montants en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
Frais de dossiers	0	0		
Sur opérations de trésorerie et interbancaire	1 249	1 200		
Commissions Assurances	46 334	34 820		
Commissions Cartes	2 408	2 392		
Cotisations cartes	14 223	12 261		
Commissions sur opérations PNF	22 224	16 846		
Commissions comptes bancaires			(5 753)	(5 593)
Commissions apporteurs d'affaires			(22 427)	(16 520)
Autres commissions	2 115	316	(4 008)	(3 710)
TOTAL	**88 553**	**67 835**	**(32 188)**	**(25 823)**

III.3.4 Autres produits d'exploitation bancaire

Les autres produits d'exploitation bancaires se décomposent comme suit :

(montants en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Quote-part des autres membres des sep financières déficitaires dont la gérance est assurée par Banque du Groupe Casino	**2 939**	**1 810**
Part C2C		
Part Casino Guichard Perrachon	372	390
Part Casino Services	93	98
Part Cdiscount	2 474	1 322
Produits connexes à l'activité financière : divers	**7 022**	**5 760**
Autres produits d'exploitation bancaire	**9 961**	**7 570**

La quote-part de SEP déficitaire de Cdiscount augmente de 2 474 k€ car la SEP Eureka est fortement déficitaire en 2021.

Les produits divers augmentent de 1 262 k€, en lien avec les nettoyages d'écarts entre les bases FLOA Pay et Euro Information.

III.3.5 Autres charges d'exploitation bancaire

Les autres charges d'exploitation bancaires se décomposent comme suit :

(montants en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Quote-part des autres membres des sep financières bénéficiaires dont la gérance est assurée par Banque du Groupe Casino :	**(7 291)**	**(4 166)**
Part Casino Guichard Perrachon	0	0
Part Casino Services	0	0
Part C Discount	(7 291)	(4 166)
Part C2C	0	0
Divers	**(8 157)**	**(5 231)**
Autres charges d'exploitation bancaire	**(15 448)**	**(9 397)**

III.3.6 Charges générales d'exploitation

Les charges de personnel se présentent comme suit :

(montants en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Salaires bruts (y compris Intéressement)	(17 131)	(13 168)
Charges sociales	(5 779)	(4 564)
CICE		
Provision pour indemnités de départ retraite	19	(120)
Provision pour médaille du travail	(1)	(6)
Dotations nette aux provisions pour charges de personnel	89	(33)
Impôts et taxes assimiles sur rémunérations	(2 256)	(1 801)
Total Frais de personnel	**(25 059)**	**(19 692)**

Les autres frais administratifs apparaissent comme suit :

(montants en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Coûts facturés par CM CIC(*)	(16 244)	(15 475)
Coûts facturés par Groupe CASINO(*)	(20 415)	(19 695)
Impôts et taxes	(167)	(430)
Frais généraux	(41 233)	(34 758)
Total Autres charges et produits d'exploitation	**(78 059)**	**(70 358)**

(*) Montant issus des déclarations intergroupes IFRS

III.3.7 Autres charges et produits d'exploitation

Les autres charges et produits d'exploitation apparaissent comme suit :

(montants en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Dotation aux provisions s/risque exploitation		
Reprise s/provisions sur risque d'exploitation	0	0
Total variation de provisions sur risque d'exploitation	**0**	**0**

III.3.8 Coût du risque

L'évolution entre 2020 et 2021 est la suivante :

(montants en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Pertes sur créances irrécouvrables	(52 422)	(54 402)
Rentrées sur créances amorties	3 571	5 160
Variation nette de la provision statistique sur créances douteuses	(2 604)	(3 187)
Variation nette des autres provisions impactant le coût du risque	(28 172)	(14 773)
Coût du risque	**(79 627)**	**(67 202)**
Provisions pour perte de marge future	**(4 445)**	**(761)**
Total Coût du risque	**(84 072)**	**(67 963)**

III.3.9 +/- Gains ou pertes sur Actifs immobilisés

(montants en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Sur immobilisations financières	(1 684)	(282)
Sur immobilisations corporelles et incorporelles	(1)	0
Total Gains ou pertes sur Actifs immobilisés	**(1 685)**	**(282)**

III.3.10 Impôt sur les sociétés

(montants en milliers d'euros)	Résultat	Impôt sur les sociétés
Résultat courant avant IS au 31/12/2020	19 200	(2 047)
Résultat courant avant IS au 31/12/2021	**24 292**	**(3 532)**

III.3.11 Résultat exceptionnel

(montants en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Résultat exceptionnel	**(1 000)**	**0**

Ces charges exceptionnelles correspondent à des provisions pour frais de sortie du GIE CCS.

III.3.12 Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées

(montants en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées	**0**	**0**

III.4 AUTRES INFORMATIONS

III.4.1 Identification des sociétés consolidantes

Au 31/12/2021, FLOA est intégrée dans le périmètre de consolidation de :

- BFCM 50 %
- CASINO GUICHARD PERRACHON 50 %

Par ailleurs, FLOA produit des comptes consolidés intégrant les participations détenues dans sa filiale BANCAS.

FLOA S.A.
FILIALES ET PARTICIPATIONS

en milliers d'euros SOCIETES OU GROUPE DE SOCIETES	QUOTE-PART de capital détenue (en %)	VALEUR COMPTABLE BRUTE des titres détenus	VALEUR COMPTABLE NETTE des titres détenus	EMPRUNT consentis par la société mère et non encore remboursé	MONTANT des cautions et avals donnés par la société	CAPITAL	Autres capitaux propres (avant résultat)	PNB hors taxes du dernier exercice écoulé	BENEFICE ou PERTE (-) du dernier exercice écoulé	DIVIDENDES encaissés par la société au cours de l'exercice	OBSERVATIONS
I) Renseignements détaillés :											
A .- FILIALES (50% au moins du capital détenu par la société) (indiquer dénomination et siège social)											
BANCAS 6, avenue de Provence, 75009 Paris	100%	1 500	0	11 353	0	1 500	0	65	(890)	0	Société consolidée dans les comptes de FLOA
B.- PARTICIPATIONS (10 à 50 %du capital détenu par la société) (indiquer dénomination et siège social)											

III.4.2 Effectifs moyens

	31/12/2021	31/12/2020
Techniciens de la banque	97	100
Cadres	193	155
Total	**291**	**255**

III.4.3 Rémunération des dirigeants

en milliers d'euros	Salaire Part fixe	Salaire Part variable	Avantages en nature	Total
31/12/2021	1 602	1 034	1 683	4 319
31/12/2020	1 515	437	1 663	3 615

III.4.4 Honoraires des commissaires aux comptes

	31/12/2021			
montants en milliers d'euros HT	ERNST & YOUNG		Cailliau Dedouit et Associés	
	Montant	%	Montant	%
Certification des comptes	54	67%	56	95%
Services autres que la certification des comptes *	27	33%	3	5%
Total	**81**	**100%**	**59**	**100%**

*Les services autres que la certification des comptes correspondent notamment en 2021 à l'examen limité du 30 septembre 2021, au rapport sur opérations sur le capital, aux lettres d'inclusion et au FRU.

III.5 Evénements postérieurs à la clôture

Le 1er février 2022, BNP Paribas a annoncé avoir obtenu l'ensemble des approbations nécessaires et finalisé l'acquisition de 100% de FLOA, filiale du groupe Casino et de Banque Fédérative du Crédit Mutuel.

A noter qu'en date de ce document, FLOA n'est pas impactée par le conflit russo-ukrainien. De façon prospective, FLOA n'anticipe pas d'impact significatif sur son activité.

ANNEXE 8 - TEXTE DES RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 MAI 2022

PROPOSITION DE RESOLUTIONS POUR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 MAI 2022

PREMIERE RESOLUTION
(Approbation des comptes annuels de la société)

L'Assemblée Générale, connaissance prise des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés, avec toutes les opérations qu'ils traduisent ou qui sont mentionnées auxdits rapports, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 19 760 144,83 euros.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION
(Affectation du résultat)

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit 19 760 144,83 euros, de la manière suivante :

- 406 900,00 € en réserve légale
- 19 353 244,83 € au compte de report à nouveau

L'Assemblée reconnaît en outre qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices écoulés.

TROISIEME RESOLUTION
(Approbation des comptes consolidés)

L'Assemblée Générale Ordinaire, connaissance prise des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qui lui sont présentés et faisant ressortir un résultat net de l'ensemble consolidé de + 14 929 milliers d'euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans le rapport de gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion.

QUATRIEME RESOLUTION
(*Conventions règlementées*)

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes relevant de l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

CINQUIEME RESOLUTION
(Ratification de la cooptation d'un administrateur)

L'Assemblée Générale, ratifie la cooptation faite par le Conseil d'administration du 31 janvier 2022 de Monsieur Jean-Marie-BELLAFIORE en remplacement de Monsieur Frantz RUBLE pour la durée du mandat restant à courir.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION
(Ratification de la cooptation d'un administrateur)

L'Assemblée Générale, ratifie la cooptation faite par le Conseil d'administration du 31 janvier 2022 de Madame Dominique FLEURY en remplacement de Monsieur Pascal LAUGEL pour la durée du mandat restant à courir.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION
(Ratification de la cooptation d'un administrateur)

L'Assemblée Générale, ratifie la cooptation faite par le Conseil d'administration du 31 janvier 2022 de Monsieur Neil PEIN en remplacement de Monsieur Patrice CAUVET pour la durée du mandat restant à courir.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION
(Ratification de la cooptation d'un administrateur)

L'Assemblée Générale, ratifie la cooptation faite par le Conseil d'administration du 31 janvier 2022 de Monsieur Pierre FERZSTAND en remplacement de la société Casino, Guichard-Perrachon, représentée par son représentant permanent Monsieur Cyril BOURGOIS, pour la durée du mandat restant à courir.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION
(Ratification de la cooptation d'un administrateur)

L'Assemblée Générale, ratifie la cooptation faite par le Conseil d'administration du 31 janvier 2022 de Madame Sophie HELLER en remplacement de Monsieur David HERAULT, pour la durée du mandat restant à courir.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION
(Ratification de la cooptation d'un administrateur)

L'Assemblée Générale, ratifie la cooptation faite par le Conseil d'administration du 31 janvier 2022 de Madame Charlotte DENNERY en remplacement de Monsieur Emmanuel GRENIER, pour la durée du mandat restant à courir.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION
(Pouvoirs pour formalités)

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir tous dépôt, déclaration, publication et publicité qu'il appartiendra.

ANNEXE 9 - LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR CHAQUE MANDATAIRE (Art L 225-102-1 al 4 Code de Commerce)

FRANTZ RUBLE				
Fonction	Type de Mandat	Société	1ère nomination	Fin de mandat prévisionnelle
Président et membre du conseil de direction	Mandat personnel	Euro Information	14/06/2002	AG 2026 sur comptes 2025
Président et membre du conseil de direction	Mandat personnel	Euro Information Développements	14/06/2002	AG 2026 sur comptes 2025
Administrateur du GIE	Mandat personnel	Euro-Information Production	16/05/2001	indéterminée (statuts)
Directeur général - dirigeant effectif	Mandat personnel	LYF (SA)	08/01/2014	AG 2026 sur comptes 2025
Membre du conseil d'administration	Mandat personnel	LYF SAS	04/05/2015	Renouvelé 26/05/2021 Echéance le 30/06/2027
Directeur général adjoint	Fonction et non pas un mandat	Caisse Fédérale de Crédit Mutuel	06/04/2017	/
Membre du conseil d'administration	Mandat personnel (désigné par BFCM)	FLOA	07/07/2011	31/01/2022
Membre du conseil de surveillance	Mandat personnel	TARGO Deutschalnd GmbH	8 décembre 2008	Assemblée des associés 2022 sur comptes 2021
Membre du conseil de surveillance	Mandat personnel	TARGOBANK AG	8 décembre 2008	Assemblée des associés 2022 sur comptes 2021
Membre du conseil de direction	Mandat personnel	Offres Innovantes de Services (OIDS)	29/12/2016	AG 2023 sur comptes 2020
Membre du conseil de surveillance	Mandat personnel	Centre de Conseil et de Service - CCS	AG constitutive 2008	AG 2026 sur comptes 2025
Membre du conseil de surveillance	Mandat personnel	Eurafric Information	28/05/2008	AG 2023 sur comptes 2022
Président	Représentant permanent	Euro Automatic Cash	31/01/2014	illimité

	Euro Information			
Président et membre du conseil de direction	Représentant permanent Euro Information	SAS Coubertin	21/12/2016	30/06/2027
Membre du conseil de direction	Représentant permanent d'EURO INFORMATION	Euro-Information Épithète	16/01/2017	AG 2023 sur comptes 2022
Membre du conseil de direction	Représentant permanent d'EURO INFORMATION	Euro Information Direct Services	14/06/2002	AG 2026sur comptes 2025
Membre du conseil de direction	Représentant permanent d'EURO INFORMATION	Euro-Protection Surveillance	22/05/2002	AG 2026 sur comptes 2025
Membre du conseil de direction	Représentant permanent d'EURO INFORMATION	ETVS - Euro Traitement Valeurs Services	06/11/2002	AG 2026 sur comptes 2025
Membre du conseil de direction	Représentant permanent d'Euro-Information	Euro-information Plateforme de Services Externes	12/04/2021	30/06/2027
Membre du conseil d'administration	Représentant permanent de la BFCM	EPI INTERIM COMPANY	07/10/2020	07/01/2022
Membre du conseil d'administration	Représentant permanent de la BFCM	Assurance du Crédit Mutuel Vie (ACM Vie SA)	20/02/2019	AG 2023 sur comptes 2022

Pascal LAUGEL			
Fonction	**Société**	**1ère nomination**	**Fin de mandat prévisionnelle**
Directeur général	Banque CIC Est	04/12/2020 prise des fonctions le 01/01/2021	AG 2024 sur comptes 2023
Président du conseil de surveillance	CM CIC Leasing Solutions	26/11/2020	AG 2023 sur comptes 2022
Président du conseil d'administration	Crédit Mutuel Leasing	26/11/2020	AG 2022 sur comptes 2021
Administrateur	FLOA	07/07/2011	31/01/2022
Membre du Conseil de surveillance	COFIDIS France	30/05/2018	AG 2022 sur comptes 2021
Membre du Conseil de surveillance	COFIDIS Participations	30/05/2018	AG 2022 sur comptes 2021

Patrice CAUVET			
Fonction	**Société**	**1ère nomination**	**Fin de mandat prévisionnelle**
Directeur général	BANQUE CIC SUD OUEST	27/08/2018	Renouvelé 28/04/2021 Date d'échéance : 31/05/2024
Administrateur	FLOA	05/10/2018	31/01/2022
Représentant permanent de GESTEUROP administrateur	CREDIT MUTUEL FACTORING	01/10/2015	AG 2022 sur comptes 2021
Représentant permanent du CIC, membre du conseil de direction	Euro-information Plateforme de Services Externes	12/04/2021	30/06/2027
Gérant	SCI Les Flots Bleus	17/04/1990	
Associé	SCI SAINT TRONC		
Associé	SCI SAMMVA		

Emmanuel GRENIER			
Fonction	Société	1ère nomination	Fin de mandat prévisionnelle
Administrateur	FLOA	17/06/2019	31/05/2022
Président du Conseil d'Administration	FLOA	17/06/2019	31/05/2021
Président	CARYA	12/10/2018	30/06/2021
Administrateur	CDISCOUNT	29/09/2008	30/06/2021
Président Directeur Général	CDISCOUNT	14/10/2013	30/06/2021
Président	CDISCOUNT AFRIQUE	31/03/2014	30/06/2021
Président	C-LOGISTICS	23/08/2018	30/06/2021
Président	Cnova France	13/10/2014	30/06/2021
Président	C-PAYMENT	09/12/2019	30/06/2021
Président	C-TECH	09/12/2019	30/06/2021
Président	HALTAE	19/11/2018	30/06/2021
Président	MAAS	24/12/2019	30/06/2021

Magali DAUBINET-SALEN			
Fonction	Société	1ère nomination	Fin de mandat prévisionnelle
Administrateur	FLOA	11/03/2019	31/05/2020
Représentant Permanent de MESSIDOR S.N.C.,Administrateur	DISTRIDYN	03/10/2016	30/06/2023
Administrateur	FOX	14/05/2018	30/06/2020
Président Directeur Général	FOX	14/05/2018	30/06/2020

CASINO, GUICHARD-PERRACHON				
Fonction	Société	1ère nomination	Fin de mandat prévisionnelle	Fin de mandat effective
Administrateur	FLOA	15/12/2006	31/05/2022	
Membre du Conseil de Surveillance	GEIMEX	24/10/2016	30/06/2022	
Administrateur	INTEXA	10/07/2008	30/06/2020	
Administrateur	LOIRE TELE	23/04/2013	30/06/2025	
Membre du Comité de Surveillance	MONOPRIX	27/05/2014	28/04/2020	
Administrateur	PROXIPIERRE	07/12/2007	30/06/2022	28/06/2019

Cyril BOURGOIS

Fonction	Société	1ère nomination	Fin de mandat prévisionnelle	Fin de mandat effective
Représentant permanent de CASINO, GUICHARD-PERRACHON, Administrateur	FLOA	20/03/2020	31/05/2022	03/06/2020
Représentant permanent de CASINO, GUICHARD-PERRACHON, Administrateur	FLOA	08/12/2020	31/05/2022	
Membre du Comité de Surveillance	CNOVA PAY	09/05/2019	30/06/2021	
Représentant permanent de FRANPRIX LEADER PRICE HOLDING, Membre du Conseil de surveillance	GEIMEX	24/10/2016	30/06/2022	
Président	LOCAL STORES	16/11/2020	30/06/2021	
Président	LUGH	06/07/2020		
Président	MaxIT	24/04/2019	30/06/2021	01/11/2020
Président	PERSPECTEEV	18/12/2018	17/12/2021	
Président	RelevanC	29/10/2019	30/06/2021	
Président	ScaleMax	12/12/2019		

Nicolas DENIAU

Fonction	Société	1ère nomination	Fin de mandat prévisionnelle	Fin de mandat effective
Membre du Conseil d'Administration	FLOA	08/06/2021	12/05/2022	
Président	La Forezienne de participations	n.c.	n.c.	
Président	TEVIR	n.c.	n.c.	

David HERAULT

Fonction	Société	1ère nomination	Fin de mandat prévisionnelle
Membre du conseil d'administration Président du Comité d'Audit Membre du comité des rémunérations	FLOA	05/03/2021	31/01/2022

Membre du Conseil d'Administration en tant que représentant permanent de la BFCM	PaySurf France	07/05/2018	AG 2024 sur comptes 2023

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES ERNST & YOUNG Audit

FLOA

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES
19, rue Clément Marot
75008 Paris
S.A. au capital de € 40 000
722 012 051 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

FLOA

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société FLOA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FLOA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

■ **Risque de crédit et estimation des pertes attendues sur les encours sains non dégradés et dégradés, et sur les encours douteux**

Risque identifié	Notre réponse
Comme indiqué dans la partie II, note 3.1, de l'annexe aux comptes consolidés, votre société applique la norme IFRS 9 « Instruments financiers » (phases 1 et 2) aux actifs et passifs financiers. Cette norme définit notamment des principes en matière de dépréciation pour risque de crédit des créances sur la clientèle, des engagements de financement et des garanties financières. Selon le modèle de dépréciation de la norme IFRS 9, les encours sont répartis en 3 statuts : ► statut 1 – encours sains non dégradés : dépréciation sur la base des pertes de crédit attendues à douze mois dès l'entrée au bilan des actifs financiers et tant qu'aucune augmentation significative du risque de crédit n'est constatée depuis la comptabilisation initiale ;	S'agissant des encours classés en statuts 1 et 2 et des dépréciations correspondantes au 31 décembre 2021, les travaux que nous avons réalisés, en prenant en compte notamment le contexte de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, ont consisté à : ► tester la correcte application des principes retenus en matière de classification des encours par catégories (statuts 1 et 2) ; ► examiner les scénarios et les paramètres économiques projetés utilisés ; ► examiner les rapprochements réalisés entre les données des outils informatiques de calcul des pertes attendues et la comptabilité ;

- statut 2 – encours sains dégradés : dépréciation sur la base des pertes de crédit attendues à maturité dès lors qu'une augmentation significative du risque de crédit est constatée depuis la comptabilisation initiale ;
- statut 3 – encours douteux : cette catégorie regroupe les actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt.

Les modèles pour l'affectation dans les catégories d'encours (statuts 1 à 3), les scénarios prospectifs et les méthodologies de calcul des paramètres constituent le socle méthodologique des calculs de dépréciation. Ils sont définis au niveau du groupe Crédit Mutuel et sont appliqués dans votre société en fonction des portefeuilles concernés.

Les dépréciations S1, S2, et S3 sur les prêts et les créances de la clientèle sont présentées dans la partie III.1, note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Compte tenu de l'importance du jugement dans le classement des encours par catégorie, d'une part, et dans la détermination des pertes attendues, d'autre part, nous avons considéré, en particulier dans le contexte de la crise sanitaire sur l'exercice, que l'estimation des pertes de crédit à la clôture, constituaient un point clé de l'audit.

- analyser les évolutions du portefeuille et des niveaux de dépréciation par statut entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021 afin d'en apprécier la cohérence d'ensemble.

S'agissant des encours classés en statut 3 et des dépréciations correspondantes, les travaux que nous avons réalisés ont principalement consisté à examiner le dispositif mis en place par la direction dans le contexte de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 pour évaluer le montant des dépréciations à comptabiliser. Nous avons en particulier :

- pris connaissance du processus d'évaluation de ces dépréciations ainsi que des procédures de contrôle interne portant sur l'identification des indicateurs de dépréciation et sur le calibrage des modèles statistiques de dépréciation ;
- testé l'efficacité des contrôles clés mis en œuvre par votre société relatifs à ces procédures ;
- testé les matrices statistiques de passage entre les différentes strates de recouvrement ;
- examiné le correct déversement dans les comptes des données calculées par les modèles de dépréciation statistique des créances clientèle ;
- réalisé des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des dépréciations.

Caractère recouvrable des impôts différés actifs sur déficits fiscaux

Risque identifié	Notre réponse
Un montant de M€ 16,8 au 31 décembre 2021 est comptabilisé à l'actif du bilan au titre des impôts différés actifs parmi lesquels, comme indiqué dans la partie III, note 5 de l'annexe aux comptes consolidés, M€ 5,4 sont relatifs à des déficits fiscaux. Comme indiqué dans la partie II, note 3.14 « Impôts sur les résultats » de l'annexe aux comptes consolidés, votre société comptabilise des actifs d'impôts différés en date d'arrêté dès lors qu'il est jugé probable par la direction que l'entité fiscale concernée dispose de bénéfices futurs imposables sur lesquels des différences temporelles et des pertes fiscales reportables pourront s'imputer, dans un horizon de temps déterminé.	Notre approche d'audit a consisté à examiner les hypothèses et la documentation préparée par la direction afin de justifier le caractère recouvrable des impôts différés actifs figurant au bilan. Nous avons en particulier : - comparé les projections de résultats des exercices antérieurs aux résultats réels des exercices concernés en prenant en compte notamment le contexte de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 ; - pris connaissance du plan de récupération fiscal établi par la direction sur la base du plan à 3 ans 2021-2023 approuvé par votre conseil d'administration ;

Compte tenu des hypothèses utilisées pour apprécier le caractère recouvrable des impôts différés actifs sur déficits fiscaux et du jugement exercé par la direction à cet égard, nous avons identifié ce sujet comme un point clé de l'audit.

- examiné la sensibilité de la recouvrabilité du stock d'impôts différés actifs à la variation des principales hypothèses sous-tendant la chronique des résultats fiscaux prévisionnels ;
- procédé à des tests portant sur le calcul des assiettes d'impôts différés actifs et examiné la cohérence des taux d'imposition utilisés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société FLOA par vos statuts constitutifs du 27 novembre 2000.

Au 31 décembre 2021, nos cabinets étaient dans la vingt et unième année de leur mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit

Nous remettons au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Paris-La Défense, le 27 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES	ERNST & YOUNG Audit
	
Laurent Brun	Hassan Baaj

FLOA S.A.

COMPTES CONSOLIDES

31 décembre 2021

Conseil d'Administration d'arrêté des comptes du 8 avril 2022

ACTIF IFRS *(Montants en milliers d'euros)*	31/12/2021	31/12/2020	Notes
Caisse, Banques centrales	0	0	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	0	0	
Instruments dérivés de couverture	0	0	
Prêts et créances sur les établissements de crédits assimilés au coût amorti	122 288	144 405	2a
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	1 791 527	1 451 909	2b
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0	0	
Placements des activités d'assurance et parts de réassureurs dans les provisions techniques	0	0	
Actifs d'impôts courants	1 941	2 386	5a
Actifs d'impôts différés	10 483	13 909	5b
Compte de régularisation et actifs divers	204 557	200 029	6a
Actifs non courants destinés à être cédés	0	0	
Participation aux bénéfices différée	0	0	
Participations dans les entreprises mises en équivalence	0	0	
Immeubles de placement	0	0	
Immobilisations corporelles	4 938	5 529	7a
Immobilisations incorporelles	17 879	15 972	7b
Ecarts d'acquisition	0	0	
TOTAL ACTIF	**2 153 613**	**1 834 139**	

PASSIF IFRS *(Montants en milliers d'euros)*	31/12/2021	31/12/2020	Notes
Banques centrales	0	0	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	0	0	
Instruments dérivés de couverture	0	0	
Dettes représentées par un titre au coût amorti	20 000	20 000	3a
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	1 814 576	1 541 293	3b
Dettes envers la clientèle au coût amorti	1 401	1 015	3c
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0	0	
Passifs d'impôts courants	3 744	2 193	5a
Passifs d'impôts différés	0	0	5b
Compte de régularisation et passifs divers	48 634	47 677	6b
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	0	
Provisions	10 229	7 607	8
Dettes subordonnées coût amorti	30 041	30 042	3d
CAPITAUX PROPRES	**224 988**	**184 312**	
Capitaux propres - Part du Groupe	**224 988**	**184 312**	9
Capital et réserves liées	118 471	92 470	9
Réserves consolidées	91 588	82 482	9
Gains et pertes comptabilisés directement en CP	0	0	
Résultat net - part du groupe	14 929	9 360	9
Intérêts minoritaires	**0**	**0**	
TOTAL PASSIF	**2 153 613**	**1 834 139**	

COMPTE DE RESULTAT IFRS *(Montants en milliers d'euros)*	31/12/2021	31/12/2020	Notes
+ Intérêts et produits assimilés	176 769	149 571	11
- Intérêts et charges assimilées	-9 701	-8 753	11
+ Commissions (produits)	88 552	67 833	12
- Commissions (charges)	-32 188	-23 741	12
+/- Gains ou pertes sur actifs financiers à la JV par résultat	1	0	13
+ Produits des autres activités	10 018	7 569	14
- Charges des autres activités	-15 446	-9 397	14
PRODUIT NET BANCAIRE	**218 005**	**183 082**	
- Charges générales d'exploitation	-102 695	-91 877	15
- Dot. amort. et dépréc. immob. corporelles & incorporelles	-5 422	-4 153	15c
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**109 888**	**87 052**	
- Coût du risque	-87 999	-72 780	16
RESULTAT D'EXPLOITATION	**21 889**	**14 272**	
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	-1	0	17
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**21 888**	**14 272**	
- Impôts sur les bénéfices	-6 959	-4 912	18
RESULTAT NET	**14 929**	**9 360**	
- Résultat - Intérêts minoritaires	0	0	
RESULTAT NET PART DU GROUPE	**14 929**	**9 360**	

Gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres *(Montants en milliers d'euros)*	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net	**14 929**	**9 360**
Ecarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - instruments de dettes		
Reclassement d'actifs financiers de juste valeur par capitaux propres à juste valeur par résultat		
Réévaluation des placements des activités d'assurance		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises MEE		
Total des gains et pertes recyclables comptabilisés directement en capitaux propres	**0**	**0**
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - instruments de capitaux propres à la cloture		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - - instruments de capitaux propres cédés durant l'exercice		
Ecart de réévaluation liés au risque de crédit propre sur les passifs financiers en JVO		
Réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote-part des gains ou pertes non recyclables sur entreprises MEE		
Total des gains et pertes non recyclables comptabilisés directement en capitaux propres	**0**	**0**
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	**14 929**	**9 360**
Dont part du Groupe		
Dont part des intérêts minoritaires		

Suite à une proposition de l'IFRIC (juillet 2013), l'IASB devrait amender IAS 1 pour clarifier que les OCI liés aux entités MEE n'ont pas à être ventilés par nature mais qu'ils doivent figurer sur deux lignes (ventilation OCI recyclables et OCI non recyclables).

en milliers d'euros	Capital et réserves liées			Réserves consolidées	Gains/pertes latents ou différés (nets d'IS)					Résultat net part du groupe	Capitaux propres		
	Capital	Réserves liées au capital	Elimination des titres auto-détenus		liés aux écarts de conversion	liés à la réévaluation aux écarts actuariels	Variations de valeur des instruments financiers				Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
							Variations de juste valeur des actifs financiers en juste	Ecart de réévaluation liés au risque de crédit	Variations de juste valeur des instruments				
Capitaux propres au 31 decembre 2019	**85 470**	**2 347**	**-**	**68 874**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**11 313**	**168 004**	**0**	**168 004**
Capitaux propres au 1er janvier 2020	**85 470**	**2 347**	**-**	**68 874**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**11 313**	**168 004**	**-**	**168 004**
Augmentation de capital	7 000										7 000		7 000
Elimination des titres auto-détenus													
Emission d'actions de préférence													
Composante capitaux propres des instruments hybrides													
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions													
Affectation du résultat 2019				11 313						- 11 313			
Distribution 2020 au titre du résultat 2019													
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	**7 000**			**11 313**						**- 11 313**	**7 000**		**7 000**
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres													
Variations de valeurs des instruments financiers et des immobilisations rapportées au résultat													
Résultat 2020										9 360	9 360		9 360
Sous-total										**9 360**	**9 360**		**9 360**
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires													
Changement de méthodes comptables													
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence													
Autres variations				- 52							- 52	-	52
Capitaux propres au 31 décembre 2020	**92 470**	**2 347**	**-**	**80 135**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**9 360**	**184 312**	**0**	**184 312**
Capitaux propres au 1er janvier 2021	**92 470**	**2 347**	**-**	**80 135**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**9 360**	**184 312**	**-**	**184 312**
Augmentation de capital	26 001										26 001		26 001
Elimination des titres auto-détenus													
Emission d'actions de préférence													
Composante capitaux propres des instruments hybrides													
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions													
Affectation du résultat 2020				9 360						- 9 360			
Distribution 2021 au titre du résultat 2020													
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	**26 001**			**9 360**						**- 9 360**	**26 001**		**26 001**
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres													
Variations de valeurs des instruments financiers et des immobilisations rapportées au résultat													
Résultat 2021										14 929	14 929		14 929
Sous-total										**14 929**	**14 929**		**14 929**
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires													
Changement de méthodes comptables													
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence													
Autres variations				- 254							- 254	-	254
Capitaux propres au 31 décembre 2021	**118 471**	**2 347**	**-**	**89 241**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**14 929**	**224 988**	**0**	**224 988**

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE

(Montants en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2020
Résultat net	14 929	9 360
Impôt	6 959	4 912
Résultat avant impôts	**21 888**	**14 272**
=+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	5 421	4 154
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes aux provisions et dépréciations	38 301	22 885
+/- Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence		
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	1	0
+/- (Produits)/charges des activités de financement		
+/- Autres mouvements	-2 563	6 510
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	**41 160**	**33 549**
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	275 000	406 000
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-374 616	-279 065
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	0	-20 000
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-3 274	5 515
- Impôts versés	-1 537	-3 292
= Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	**-104 427**	**149 158**
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)	**-41 379**	**196 979**
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations		
+/- Flux liés aux immeubles de placement		
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-6 738	-9 769
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT (B)	**-6 738**	**-9 769**
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	26 001	7 000
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	**26 001**	**7 000**
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE (D)		
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A + B+ C + D)	**-22 116**	**194 210**
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-41 379	196 979
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-6 738	-9 769
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	26 001	7 000
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	**144 404**	**-49 806**
Caisse, banques centrales (actif & passif)		
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	144 404	-49 806
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	**122 288**	**144 404**
Caisse, banques centrales (actif & passif)		
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	122 288	144 404
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	**-22 116**	**194 210**

(Montants en milliers d'euros)	**31.12.2021**	31.12.2020
(a) Les **flux liés aux opérations avec les établissements de crédit** se décomposent comme suit :	**275 000**	**406 000**
+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur les établissements de crédit (sauf éléments inclus dans la Trésorerie), hors créances rattachées	275 000	406 000
+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers les établissements de crédit, hors dettes rattachées		
(b) Les **flux liés aux opérations avec la clientèle** se décomposent comme suit :	**-374 616**	**-279 065**
+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur la clientèle, hors créances rattachées	-374 978	-279 301
+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers la clientèle, hors dettes rattachées	362	236
(c) Les **flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers** se décomposent comme suit :	**0**	**20 000**
+/- Encaissements et décaissements liés à des actifs financiers à la juste valeur par résultat		
+/- Encaissements et décaissements liés à des passifs financiers à la juste valeur par résultat		
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - instruments de dettes		
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - instruments de dettes		
+/- Encaissements et décaissements liés à des instruments dérivés de couverture		
+/- Encaissements et décaissements liés à des dettes représentées par un titre	0	20 000
(d) Les **flux liés aux actifs financiers et aux participations** se décomposent comme suit :		
- Décaissements liés aux acquisitions de filiales, nettes de la trésorerie acquise		
+ Encaissements liés aux cessions de filiales, nettes de la trésorerie cédée		
- Décaissements liés aux acquisitions de titres de sociétés mises en équivalence		
+ Encaissements liés aux cessions de titres de sociétés mises en équivalence		
+ Encaissements liés aux dividendes reçus		
- Décaissements liés aux acquisitions de titres au coût amorti		
+ Encaissements liés aux cessions de titres au coût amorti		
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - instruments de capitaux propres		
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - instruments de capitaux propres		
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement		
+ Encaissements liés aux intérêts reçus, hors intérêts courus non échus		
(e) Les **flux liés aux immeubles de placement** se décomposent comme suit :		
- Décaissements liés aux acquisitions d'immeubles de placement		
+ Encaissements liés aux cessions d'immeubles de placement		
(f) Les **flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles** se décomposent comme suit :	**-6 738**	**-9 769**
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-6 738	-9 769
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		
(g) Les **flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires** se décomposent comme suit :	**26 001**	**7 000**
+ Encaissements liés aux émissions d'instruments de capital	26 001	7 000
+ Encaissements liés aux cessions d'instruments de capital		
- Décaissements liés aux dividendes payés		
- Décaissements liés aux autres rémunérations		
+ Encaissements liés à un changement dans les participations sans perte de contrôle		
- Décaissements liés à un changement dans les participations sans perte de contrôle		
(h) Les **autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement** se décomposent comme suit :		
+ Encaissements liés aux produits des émissions d'emprunts et des dettes représentées par un titre		
- Décaissements liés aux remboursements d'emprunts et des dettes représentées par un titre		
+ Encaissements liés aux produits des émissions de dettes subordonnées		
- Décaissements liés aux remboursements de dettes subordonnées		
- Décaissements liés aux intérêts payés, hors intérêts courus non échus		

** y compris les réévaluations liées aux acquisitions/cessions d'actifs financiers à revenu variable disponibles à la vente*

I. FAITS MAJEURS

Augmentation de capital

FLOA a procédé à une augmentation de capiral de première augmentation de capital 4 069 k€ assortie d'une prime d'émission de 21 932 k€. Cette augmentation a été souscrite à parité par les actionnaires.

Développement de nos activités à l'international

En 2020, la société a procédé au lancement de son activité FLOA Pay à l'international avec notamment la Belgique et l'Espagne. FLOA a pour ambition de continuer d'étendre sa couverture géographique en Europe dans les années à venir. En 2022, FLOA a prévu le lancement de ses activités en Italie et au Portugal.

Crise sanitaire COVID

L'analyse des indicateurs de risque avancés montre que tout comme en 2020, il n'y a pas eu en 2021 et jusqu'à la date d'arrêté des comptes de signe de détérioration du profil de risque de FLOA à cause de la crise sanitaire liée au COVID. Compte tenu de ces éléments, FLOA a décidé de maintenir les pondérations du scénario central de Forward Looking (FWL) utilisé pour la détermination des provisions. Les pondérations du scénario central de FLOA utilisés depuis la FTA IFRS 9 sont : 10% optimiste / 50% neutre / 40% pessimiste.

Malgré l'absence observée d'indice avancé de dégradation du risque de crédit, FLOA a décidé de se doter d'une provision de 2,8 M€ au 31/12/20 puis d'un complément de dotation menant à une provision de 3,6 M€ au 31/12/2021 visant à se protéger contre une détérioration future qui serait liée à la crise sanitaire.

Analyse des sensibilités des provisions (au 31/12/2020)

Pour estimer cette provision additionnelle, FLOA a choisi une solution intermédiaire entre le scénario central de Forward Looking et le scénario défavorable résultant de l'application d'un stress sévère (dont la pondération est de 1% optimiste / 29% neutre / 70% pessimiste) appliqué aux périmètre des statuts 1 et 2.
La provision COVID comptabilisée au 31/12/20 sur le périmètre des statuts 1 et 2 était de 2,8 M€ euros ce qui représentait un provisionnement de 6,1% de ces statuts.

FLOA a procédé à une actualisation du calcul de sensibilité du stock total de provisions liée à une modification des pondérations de scénarii de forward looking selon les 3 modalités présentées dans le tableau ci-dessous :

Données en m€	**Stress 1**	**Stress 2**	**Stress 3**
Adverse	+10%	+10%	+10%
Central	-5%	-10%	
Optimiste	-5%		-10%
Impact sur le stock de provision en M€ vs 31 décembre 2020	**+2,3**	**+2,0**	**+2,6**

L'impact simulé concerne les périmètres B1+B2 des Cartes & Crédits et des paiements N-fois.

Par ailleurs, FLOA a également mesuré qu'une variation de plus ou moins 1% du taux de provisionnement B1 et B2 de plus ou moins 0.5 M€ sur le stock total de provisions de la Banque, ainsi que le présente le tableau suivant :

Données en m€	Stress 1	Stress 2
% B1	+1%	-1%
% B2	+1%	-1%
Impact sur le stock de provision en M€ vs 31 décembre 2021	**0,5**	**-0,5**

Mise à jour des provisions au 31/12/2021 :

Au 31/12/2021, cette provision est dotée à hauteur de 852 k€ pour atteindre 3 611 k€.
Cette dotation supplémentaire a été calculée selon les variations des Bases provisionnables (B1/B2) pour chaque activité (Carte & Crédit et des paiements N-fois).

II. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés de FLOA sont établis conformément au référentiel IFRS.
Les états financiers sont présentés suivant le format préconisé par la recommandation n°2017-02 de l'Autorité des Normes Comptables relative aux états de synthèse IFRS. Ils respectent les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne, en vigueur à cette date.

Application du nouveau défaut prudentiel :

Depuis Février 2021, FLOA applique la nouvelle définition du défaut prudentiel conformément aux lignes directrices de l'ABE, et aux normes techniques de réglementation sur les notions de seuils de matérialité applicables.

Les principales évolutions liées à l'implémentation de cette nouvelle définition sont les suivantes:
- La prise en compte des arriérés au niveau Tiers et non plus au niveau contrat ;
- L'introduction de seuils de matérialité absolue (100€ d'arriéré) et relative (1% de l'exposition) pour la détermination du défaut ;
- L'introduction d'une période probatoire de 3 mois en défaut à l'issue de la régularisation des créances ;
- Le pas de déclassement quotidien contre mensuel auparavant.

La mise en place de la nouvelle définition chez Floa s'est traduite par une hausse du niveau de provisionnement de 2,1 MEUR essentiellement liée à un rattrapage sur le mois de février 2021 consécutif au passage à un pas quotidien.

Il n'a été effectué aucune application anticipée de normes comptables, amendements de normes ou interprétations de normes dont la date d'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2021 et qui auraient une incidence sur les comptes de FLOA.

Note 1 :
PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation n'a pas évolué en 2021.

En conséquence, le périmètre de consolidation au 31 Décembre 2021 s'établit ainsi :

	% d'intérêt	% contrôle	Méthode Consolidation
FLOA S.A. Immeuble G7, 71 rue Lucien Faure 33300 Bordeaux			Société Mère
BANCAS 6 Avenue de Provence 75 009 Paris	100 %	100 %	I G

I G : Intégration Globale

Note 2 :
PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

2.1 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées sont les suivantes :

- Intégration globale

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale et à isoler la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat. Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle exclusif, y compris celles à structure de comptes différente, que l'activité se situe ou non dans le prolongement de celle de l'entité consolidante.

Les intérêts minoritaires correspondent aux participations ne donnant pas le contrôle telles que définies par la norme IFRS 10 et intègrent les instruments qui sont des parts d'intérêts actuelles et qui donnent droit à une quote-part de l'actif net en cas de liquidation et les autres instruments de capitaux propres émis par la filiale et non détenus par le groupe.

- Mise en équivalence

Il s'agit de substituer à la valeur des titres la quote-part du groupe dans les capitaux propres et le résultat des entités concernées. Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle conjoint, qualifiées de co-entreprises ou pour toutes les entités sous influence notable.

2.2 Date de clôture

Toutes les sociétés du groupe incluses dans le périmètre de consolidation arrêtent leurs comptes sociaux au 31 décembre.

2.3 Elimination des opérations réciproques

Les comptes réciproques ainsi que les impacts résultant de cessions entre les entités du groupe et ayant une incidence significative au niveau des comptes consolidés sont éliminés.

2.4 Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes de FLOA sont établis en Euros.

2.5 Résultat des sociétés en participation

Les encours gérés dans le cadre d'une Société en Participation (SEP) sont portés directement au bilan de la société, dès lors que la société est gérante de la SEP considérée.

Les produits et les charges relatifs aux opérations de crédit réalisées dans le cadre de sociétés en participation sont enregistrés par nature dans les différentes rubriques du compte de résultat de la société, quand les encours figurent au bilan. L'objectif de cette présentation est de refléter au compte de résultat les produits et les charges des opérations inscrites au bilan,

FLOA S.A. est associée dans trois sociétés en participation dont elle est gérante :

- SEP Banque du Groupe Casino, dont elle détient 90,00 % des droits,
- SEP Cdiscount, dont elle détient 60,00 % des droits,
- SEP Eureka, dont elle détient 50,10 % des droits.

Note 3 :
PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3.1 Instruments financiers selon IFRS 9

3.1.1 Classement et évaluation des actifs financiers

Selon IFRS 9, le classement et l'évaluation des actifs financiers dépendent du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles des instruments.

L'actif est classé :

- au coût amorti, s'il est détenu en vue de collecter les flux de trésorerie contractuels, et si ses caractéristiques sont similaires à celles d'un contrat dit basique impliquant implicitement une forte prédictibilité des flux de trésorerie liés (modèle de collecte),
- en juste valeur par capitaux propres, si l'instrument est détenu en vue de collecter les flux de trésorerie contractuels et de le vendre en fonction des opportunités, sans pour autant faire du trading, et si ses caractéristiques sont similaires à celles d'un contrat dit basique impliquant implicitement une forte prédictibilité des flux de trésorerie liés (modèle de collecte et vente),
- en juste valeur par résultat, si :
  - il n'est pas éligible aux deux catégories précédentes (car ne remplissant pas le critère « basique » et / ou géré selon le modèle de gestion « autres »), ou
  - FLOA choisit de le classer comme tel, sur option, à l'initiation et de manière irrévocable. La mise en œuvre de cette option vise à pallier une incohérence de traitement comptable par rapport à un autre instrument lié.

✓ Caractéristiques des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie contractuels, qui représentent uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le principal restant dû, sont compatibles avec un contrat dit basique.
Dans un contrat basique, les intérêts représentent principalement la contrepartie de la valeur temps de l'argent (y compris en cas d'intérêts négatifs) et du risque de crédit. Les intérêts peuvent également inclure le risque de liquidité, les frais de gestion administrative de l'actif, ainsi qu'une marge commerciale.

Toutes les clauses contractuelles doivent être analysées, notamment celles qui pourraient modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels. La possibilité contractuelle, pour l'emprunteur ou le prêteur, de rembourser par anticipation l'instrument financier demeure compatible avec le caractère SPPI1 des flux de trésorerie contractuels dès lors que le montant remboursé représente essentiellement le principal restant dû et les intérêts courus ainsi que, le cas échéant, une indemnité compensatoire raisonnable.

L'indemnité de remboursement anticipé est considérée comme raisonnable, par exemple, si :

- elle est exprimée en pourcentage du principal remboursé et elle est inférieure à 10% du nominal remboursé, ou
- elle est déterminée selon une formule visant à compenser l'évolution du taux d'intérêts benchmark entre la date d'octroi du crédit et sa date de remboursement anticipé.

L'analyse des flux de trésorerie contractuels peut également nécessiter leur comparaison avec ceux d'un instrument de référence, lorsque la composante valeur temps de l'argent incluse dans les intérêts est susceptible d'être modifiée en raison des clauses contractuelles de l'instrument. C'est le cas, par exemple, si le taux d'intérêt de l'instrument financier est révisé périodiquement, mais que la fréquence des révisions est décorrélée de la durée pour laquelle le taux d'intérêt est établi (révision mensuelle d'un taux à un an par exemple) ou si le taux d'intérêt de l'instrument financier est révisé périodiquement sur la base d'une moyenne de taux d'intérêt.

[1] SPPI : Seulement Paiement de Principal et d'Intérêts

Si l'écart entre les flux contractuels non actualisés de l'actif financier et ceux de l'instrument de référence est significatif ou peut le devenir, cet actif financier ne pourra pas être considéré comme basique.

Selon les cas, l'analyse est qualitative ou quantitative. Le caractère significatif ou non de l'écart s'apprécie pour chaque exercice, et cumulativement sur la durée de vie de l'instrument. L'analyse quantitative tient compte d'un ensemble de scénarii raisonnablement possibles.

FLOA considère que ses flux de trésorerie ont les caractéristiques d'un contrat basique.

- ✓ Modèles de gestion

Le modèle de gestion représente la manière dont sont gérés les instruments pour générer des flux de trésorerie et des revenus. Il repose sur des faits qui peuvent être observés, et n'est pas fondé sur une simple intention du management. Il ne s'apprécie pas au niveau de l'entité, ni instrument par instrument, mais est fondé sur un niveau de regroupement supérieur, qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont gérés collectivement. Il se détermine à l'initiation et ne peut être remis en cause qu'en cas de changement de modèle (cas exceptionnels).

Pour le déterminer, il est nécessaire d'observer toutes les indications disponibles, dont :
- la manière dont est reportée la performance de l'activité aux décisionnaires,
- le mode de rémunération des gestionnaires,
- les fréquences, calendrier et volumes des ventes des périodes précédentes,
- la raisons des ventes,
- les prévisions de ventes futures,
- la manière dont est évalué le risque.

FLOA possède le même modèle de gestion que le groupe Crédit Mutuel, explicité ci-après :

Le groupe Crédit Mutuel a développé principalement un modèle de collecte des flux contractuels des actifs financiers qui s'applique notamment aux activités de financement des clients.

Il gère également des actifs financiers sur la base d'un modèle fondé sur la collecte des flux contractuels des actifs financiers et sur la vente de ces actifs, et un modèle propre aux autres actifs financiers.

Au sein du groupe, le modèle de collecte des flux contractuels et vente s'applique essentiellement aux activités de gestion de trésorerie pour compte propre et de gestion du portefeuille de liquidité. Le Crédit Mutuel n'a pas souhaité émettre de principes « Groupe » quant au classement en coût amorti, ou en juste valeur par capitaux propres, des instruments de dettes inclus dans le portefeuille de liquidité.

- ✓ Actifs financiers au coût amorti

Ils incluent principalement :
- la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui regroupent les prêts et les emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit,
- les autres prêts aux établissements de crédits, ainsi que ceux à la clientèle, non comptabilisés en juste valeur par résultat

Les actifs financiers classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, qui est généralement le montant net décaissé. Les taux appliqués aux crédits octroyés sont présumés être des taux de marché dans la mesure où les barèmes sont ajustés en permanence en fonction notamment des taux de la grande majorité des établissements concurrents.
Les actifs sont valorisés lors des arrêtés suivants au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs

sur la durée de vie estimée de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Il intègre les flux de trésorerie estimés sans tenir compte des pertes sur crédit futures et inclut les commissions payées ou reçues dès lors qu'elles sont assimilables à des intérêts, les coûts de transaction directement rattachables ainsi que toutes les primes et décotes.

Les revenus perçus sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Les commissions directement liées à la mise en place du prêt, reçues ou versées, ayant une nature d'intérêt sont étalées sur la durée du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inscrites au compte de résultat parmi les rubriques d'intérêts.
Les commissions perçues dans le cadre de renégociations commerciales de prêts font l'objet d'un étalement.

La restructuration d'un prêt suite aux difficultés financières du débiteur, telle que définie par l'Autorité Bancaire Européenne, a été intégrée dans les systèmes d'information afin que les définitions comptable et prudentielle soient harmonisées.

La juste valeur des actifs au coût amorti est communiquée dans l'annexe à chaque date d'arrêté : elle correspond à l'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux zéro coupon qui comprend le coût de signature inhérent au débiteur.

FLOA a classé ses actifs au coût amorti.

3.1.2 Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers de FLOA sont classés dans les passifs financiers au coût amorti :

Ils regroupent les autres passifs financiers non dérivés. Cela concerne les dettes envers la clientèle et les établissements de crédit, les dettes représentées par un titre (emprunt obligataire…), les dettes subordonnées, à terme ou à durée indéterminée, non classées en juste valeur par résultat sur option.
Les dettes subordonnées sont séparées des autres dettes représentées par un titre, car leur remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers. Les titres seniors non préférés créés par la loi Sapin 2 sont classés parmi les dettes représentées par un titre.

Ces passifs sont comptabilisés à leur juste valeur, lors de leur entrée dans le bilan, puis sont valorisées, lors des arrêtés suivants, au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les titres émis, la juste valeur initiale est leur valeur d'émission, le cas échéant, diminuée des coûts de transaction.

Ces engagements ont été estimés sur la base de statistiques comportementales des clients et de données de marché. Une provision est constituée au passif du bilan, afin de couvrir les charges futures liées aux conditions potentiellement défavorables de ces produits, par rapport aux taux d'intérêt offerts à la clientèle des particuliers pour des produits similaires, mais non réglementés en termes de rémunération.

3.1.3 Garanties financières et engagements de financement

Les garanties financières sont assimilées à un contrat d'assurance, lorsqu'elles prévoient des paiements spécifiques à effectuer pour rembourser son titulaire d'une perte qu'il encourt, en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu d'un instrument de dette.

Conformément à IFRS 4, ces garanties financières restent évaluées selon les normes françaises, soit en hors-bilan, dans l'attente d'un complément normatif qui devrait parfaire le dispositif actuel. Par conséquent, ces garanties font l'objet d'une provision au passif en cas de sortie de ressource probable.

En revanche, les contrats de garanties financières qui prévoient des paiements en réponse aux variations d'une variable financière (prix, notation ou indice de crédit, …) ou d'une variable non financière, à condition que dans ce cas la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat, entrent dans le champ d'application d'IFRS 9. Ces garanties sont alors traitées comme des instruments dérivés.

Les engagements de financement qui ne sont pas considérés comme des instruments dérivés au sens de la norme IFRS 9, ne figurent pas au bilan. Ils font toutefois l'objet de provisions, conformément aux dispositions de la norme IFRS 9.

3.1.4 Evaluation du risque de crédit

FLOA suit la méthodologie établie par le Groupe Crédit Mutuel présentée ci-dessous :

Le modèle de dépréciation de la norme IFRS 9 est fondé sur une approche « pertes attendues » tandis que celui d'IAS 39 reposait sur un modèle de pertes de crédit avérées, impliquant une comptabilisation jugée trop tardive et trop faible des pertes de crédit au moment de la crise financière.
Dans ce modèle IFRS 9, les dépréciations sont constatées, pour les actifs financiers n'ayant pas fait l'objet d'indications objectives de pertes à titre individuel, à partir d'historique de pertes observées mais aussi de prévisions raisonnables et justifiables des flux futurs de trésorerie.

Ainsi, ce modèle de dépréciation de la norme IFRS 9 s'applique à l'ensemble des instruments de dettes évalués au coût amorti, ainsi qu'aux engagements de financement et aux garanties financières. Ces encours sont répartis en 3 catégories :

- Statut 1 – encours sains non dégradés : provisionnement sur la base des pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir) dès l'entrée au bilan des actifs financiers, et tant qu'aucune augmentation significative du risque de crédit n'est constatée depuis la comptabilisation initiale,
- Statut 2 – encours sains dégradés : provisionnement sur la base des pertes de crédit attendues à maturité (résultant de risques de défauts sur toute la durée de vie résiduelle de l'instrument) dès lors qu'une augmentation significative du risque de crédit est constatée depuis la comptabilisation initiale, et
- Statut 3 – encours douteux : catégorie regroupant les actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt. Cette catégorie équivaut au périmètre des encours dépréciés individuellement sous IAS 39.

Pour les statuts 1 et 2, la base de calcul des produits d'intérêt est la valeur brute de l'actif avant dépréciation tandis que pour le statut 3, il s'agit de la valeur nette après dépréciation.

<u>Critères de déclassement en statut 2</u>

Pour le déclassement en statut 2, la norme IFRS9 permet l'utilisation d'une présomption réfutable dans le cas des paiements en souffrance depuis plus de 30 jours. (5.5.11, IASB, IFRS 9: Financial Instruments, July 2014, p.27.). Floa a décidé de ne pas utiliser le caractère réfutable de la présomption. Ce critère de 30 jours de retard est donc utilisé pour classer les encours sains en bucket 2.

D'autres critères qualitatifs sont utilisés comme :
- Les crédits sains restructurés au sens de l'EBA sont classés en statut 2.
- La période probatoire en sortie du statut 3.

Contrairement au statut 3, le transfert d'un contrat d'un client en statut 2 n'entraîne pas le transfert de l'ensemble de ses encours ou de ceux de ses parties liées (absence de contagion).

Déclassement en statut 3

En statut 3, une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une preuve objective de dégradation du risque de crédit du tiers, résultant d'un ou de plusieurs évènements survenus après la mise en place du prêt – ou d'un groupe de prêts - susceptibles de générer une perte.
L'existence d'échéances dues et impayées depuis plus de 3 mois (selon les règles introduites par la nouvelle définition du défaut), représente une preuve objective d'un évènement de perte. De même lorsqu'il est probable que le débiteur ne pourra pas rembourser la totalité des sommes dues : indication objective de perte identifié, déchéance du terme prononcée ou client en surendettement.

Actifs financiers dépréciés dès l'origine

Il s'agit de contrats dont la contrepartie est en douteux en date de comptabilisation initiale ou d'acquisition. Si l'emprunteur est en douteux en date d'arrêté, ils sont classés en Statut 3 ; sinon ils sont classés parmi les encours sains, identifiés dans une catégorie « actifs dépréciés dès l'origine » et font l'objet d'un provisionnement selon la même méthode que les expositions en Statut 2, à savoir une perte attendue sur la durée de vie résiduelle du contrat.

Calcul des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont évaluées en multipliant l'encours actualisé au taux du contrat, par sa probabilité de défaut (PD) et par le taux de pertes en cas de défaut (LGD).

- ✓ Cartes & Crédits (produits « longs »)
  Pour chaque produit de C&C, le provisionnement des créances est basé sur :
  - Des taux de passage en défaut (= statut 3) pour les encours en statuts 1 et 2 : ces taux sont assimilables à des PD. L'horizon de la PD est de 1 an pour le statut 1 et à terme pour le statut 2
  - Des taux de perte pour les encours en statut 3. Ces taux de perte sont segmentés par strates et sont assimilables à des LGD. L'horizon de temps utilisé est à terme.

Les taux de passage en défaut sont déterminés sur la base d'observations historiques de 24 mois glissants.
Les taux de perte pour les encours en statut 3 sont calculés via une matrice de Markov construite sur une profondeur d'historique de 24 mois et qui reprend la circulation d'un mois à l'autre des encours au sein des différentes strates du défaut.
Dans cette matrice, la strate « pertes » est absorbante : : un encours capté dans la strate « pertes » ne pourra plus circuler dans d'autres strates les mois suivants. Cette condition est nécessaire pour avoir un système convergeant vers un état stable au fur et à mesure des projections des encours.
Les taux de perte par strates sont obtenus en projetant la matrice de Markov à un horizon suffisant pour atteindre un système stable dans lequel les encours n'évoluent plus (les encours étant soit amortis soit passés en perte) : 240 mois.

- ✓ PnF - Paiement n Fois (produits « courts ») :

Pour chaque génération d'octroi, les pertes finales sont provisionnées dès le premier mois. Ensuite, des provisions sont transformées en pertes progressivement mais le montant « pertes cumulées enregistrées + provisions à un instant t » reste égal à la perte finale anticipée. Le calcul des taux de provisionnement correspondant aux pertes anticipées est effectué sur un historique de douze générations ayant été observées pendant au moins onze mois.

- ✓ Dimension prospective

Pour le calcul des pertes de crédit attendues, la norme requiert la prise en compte des informations raisonnables et justifiables, y compris les informations de nature prospective. L'élaboration de la dimension prospective requiert d'anticiper l'évolution de l'économie et de relier ces anticipations aux paramètres de risques. Cette dimension prospective est déterminée au niveau groupe et s'applique à l'ensemble des paramètres.

Pour les portefeuilles à fort taux de défaut, la dimension prospective incluse dans la probabilité de défaut intègre trois scenarii (optimiste, neutre, pessimiste), qui seront pondérés en fonction de la vision du Groupe quant à l'évolution du cycle économique sur 5 ans (validation par les directeurs généraux des différents groupes régionaux et du GCM). Le Groupe s'appuie essentiellement sur des données macroéconomiques (PIB, taux de chômage, taux d'inflation, taux d'intérêt court terme et long terme,…) disponibles auprès de l'OCDE. L'approche prospective est ajustée pour intégrer des éléments qui n'auraient pas été capturés par les scénarios parce qu'ils sont :

- récents, au sens où ils se sont produits quelques semaines avant la date d'arrêté des comptes ;
- non intégrables à un scénario : par exemple des évolutions réglementaires qui affecteront avec certitude et de façon significative les paramètres de risque et dont la mesure d'impact est possible moyennant le recours à certaines hypothèses.

La dimension prospective sur les maturités différentes de 1 an découle notamment de celle déterminée sur la maturité 1 an.

Comptabilisation

Les dotations sur dépréciation et provision sont enregistrées dans le coût du risque. Les reprises de dépréciation et provision sont enregistrées en coût du risque, pour la partie relative à la variation du risque, et en marge d'intérêts, pour la partie relative au passage du temps. La dépréciation vient en moins de l'actif, pour les prêts et créances et la provision est positionnée au passif, dans le poste « provisions », pour les engagements.

3.2 Contrats de location

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Un contrat de location financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Le transfert de propriété peut intervenir ou non, in fine.

Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location financement.

3.3 Opérations de location financement

Preneur :
Conformément à IFRS 16, les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan en contrepartie d'une dette en « autres passifs ». Les loyers versés sont ventilés entre charges d'intérêt et remboursement du principal de la dette.

3.4 Instruments Financiers

- Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant auquel un actif pourrait être vendu ou un passif transféré, entre des parties bien informées, et consentantes agissant dans des conditions de concurrence normales.
Lors de la comptabilisation initiale d'un instrument, la juste valeur est généralement le prix de transaction.
Lors des évaluations ultérieures, cette juste valeur doit être déterminée. La méthode de détermination à appliquer varie selon que l'instrument est négocié sur un marché considéré comme actif ou pas.

- *Instruments négociés sur un marché actif*

Lorsque les instruments sont négociés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée en fonction des prix cotés, car ils représentent alors la meilleure estimation possible de la juste valeur.

Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif, si des cours sont aisément et régulièrement disponibles (auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un intermédiaire ou encore sur un système de cotation) et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché, dans des conditions de concurrence normale.

- *Instruments négociés sur un marché non actif*

Les données observables sur un marché sont à retenir, tant qu'elles reflètent la réalité d'une transaction dans des conditions normales à la date d'évaluation, et qu'il n'est pas nécessaire d'ajuster cette valeur de manière trop importante. Dans les autres cas, le groupe utilise des données non observables, « mark-to-model ».

Lorsqu'il n'y a pas de données observables ou lorsque les ajustements des prix de marché nécessitent de se baser sur des données non observables, l'entité peut utiliser des hypothèses internes relatives aux flux de trésorerie futurs et de taux d'actualisation, comprenant les ajustements liés aux risques que le marché intégrerait. Ces ajustements de valorisation permettent d'intégrer notamment, des risques qui ne seraient pas appréhendés par le modèle, des risques de liquidité associés à l'instrument ou au paramètre concerné, des primes de risque spécifiques destinées à compenser certains surcoûts qu'induirait la stratégie de gestion dynamique associée au modèle dans certaines conditions de marché.
Lors de l'établissement des ajustements de valeur, chaque facteur de risque est considéré individuellement et aucun effet de diversification entre risques, paramètres ou modèles de nature différente n'est pris en compte. Une approche de portefeuille est le plus souvent retenue pour un facteur de risque donné.

Dans tous les cas, les ajustements sont pratiqués par le groupe de manière raisonnable et appropriée, en ayant recours au jugement.

- Hiérarchie de juste valeur

Il existe trois niveaux de juste valeur des instruments financiers :

- Niveau 1 : prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ; Sont notamment concernés les titres de créances cotés par au moins trois contributeurs et les dérivés cotés sur un marché organisé.
- Niveau 2 : des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix). Sont notamment présentés en niveau 2 les swaps de taux d'intérêt dont la juste valeur est généralement déterminée à l'aide de courbes de taux fondées sur les taux d'intérêt du marché observés à la date d'arrêté.
- Niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas des données observables de marché (données non observables). Figurent notamment dans cette catégorie les titres de participations non consolidées détenus ou non via les entités de capital risque, dans les activités de marché, les titres de créances cotés par un seul contributeur et les dérivés utilisant principalement des paramètres non observables, …
  L'instrument est classé au même niveau de la hiérarchie que le plus bas niveau de la donnée d'entrée qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble. Compte tenu de la diversité et de la volumétrie des instruments valorisés en niveau 3, la sensibilité de la juste valeur à la variation des paramètres serait peu significative.

3.5 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre (bons de caisse, titres du marché interbancaire, emprunt obligataire…), non classées en juste valeur par résultat sur option, sont comptabilisées, à l'origine, à leur valeur d'émission, le cas échéant, diminuée des coûts de transaction.
Ces dettes sont ensuite valorisées au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3.6 Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées, à terme ou à durée indéterminée, sont séparées des autres dettes représentées par un titre, car leur remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers. Ces dettes sont valorisées au coût amorti.

3.7 Distinction Dettes et Capitaux propres

Les instruments financiers émis par le groupe sont comptablement qualifiés d'instruments de dettes, dès lors qu'il existe une obligation contractuelle pour le groupe de délivrer de la trésorerie aux détenteurs de titres. C'est notamment le cas pour tous les titres subordonnés émis par le groupe.

3.8 Provisions

Les dotations et reprises de provisions sont classées par nature dans les postes de charges et produits correspondants.
Une provision est constituée, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un évènement passé et, lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Le montant de cette obligation est actualisé, le cas échéant, pour déterminer le montant de la provision.

Les provisions constituées par le groupe couvrent notamment :

- les risques opérationnels ;
- les engagements sociaux (cf. §3.10);
- les risques d'exécution des engagements par signature ;
- les litiges et garanties de passif ;
- les risques fiscaux.

3.9 Dettes envers la clientèle et envers les établissements de crédit

Les dettes sont des passifs financiers à revenu fixe ou déterminable. Elles sont comptabilisées à leur juste valeur, lors de leur entrée dans le bilan, puis sont valorisées, lors des arrêtés suivants, au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour celles qui ont été comptabilisées à la juste valeur sur option.

3.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

3.11 Avantages au personnel

Les engagements sociaux font l'objet, le cas échéant, d'une provision comptabilisée dans le poste « Provisions ». Sa variation est comptabilisée dans le compte de résultat, dans le poste « charges de personnel », à l'exception de la part résultant des écarts actuariels, qui est comptabilisée en gains ou pertes latents ou différés, comptabilisés en capitaux propres.

- Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

Il s'agit des régimes de retraite dans lesquels le groupe conserve une obligation formelle ou implicite d'assurer les prestations promises au personnel.

Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, qui consiste à affecter les droits à prestations aux périodes de services, en application de la formule contractuelle de calcul des prestations du régime, puis actualisés à partir d'hypothèses démographiques et financières telles que :

- le taux d'actualisation, déterminé par référence au taux long terme des emprunts du secteur privé en fonction de la durée des engagements,
- le taux d'augmentation des salaires, évalué en fonction des tranches d'âges, des catégories Cadre/non cadre,
- les taux d'inflation, estimés par comparaison entre les taux de l'OAT et de l'OAT inflaté pour les différentes maturités,
- les taux de mobilité des salariés, déterminés par tranches d'âge, sur la base du ratio moyen sur 3 ans du nombre de démissions et licenciements, rapporté au nombre de salariés présents à la clôture de l'exercice en CDI,
- l'âge de départ en retraite : l'estimation est établie par individu sur la base de la date d'entrée réelle ou estimée dans la vie active et, des hypothèses liées à la loi portant réforme des retraites, avec un plafonnement maximum à 67 ans,
- la mortalité selon la table INSEE TH/TF 00-02.

Les différences générées par les changements de ces hypothèses et par les différences entre les hypothèses antérieures et les réalisations constituent des écarts actuariels. Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux-ci sont évalués à la juste valeur et impactent le résultat pour leur rendement attendu. L'écart entre le rendement réel et le rendement attendu constitue également un écart actuariel.

Les écarts actuariels sont constatés en gains ou pertes latents ou différés, comptabilisés en capitaux propres. Les réductions et liquidations de régime génèrent une variation de l'engagement, qui est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice.

- Avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Les entités du groupe cotisent à divers régimes de retraite gérés par des organismes indépendants du groupe, pour lesquels elles ne conservent aucune obligation de paiement supplémentaire formelle ou implicite, notamment s'il s'avère que les actifs du fonds ne sont pas suffisants pour faire face aux engagements.
Ces régimes n'étant pas représentatifs d'engagement pour le groupe, ils ne font donc pas l'objet d'une provision.
Les charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel la cotisation est due.

- Autres avantages à long terme

Il s'agit des avantages à verser, autres que ceux postérieurs à l'emploi et indemnités de fin de contrat, dont le paiement est attendu à plus de douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel le personnel a rendu les services correspondants, comme par exemple les médailles du travail,…
L'engagement du groupe, au titre des autres avantages à long terme, est chiffré selon la méthode des unités de crédits projetés. Cependant, les écarts actuariels sont immédiatement constatés en résultat de la période.
Les engagements au titre des médailles du travail sont parfois couverts par des contrats d'assurances. Seule la partie non couverte de cet engagement fait l'objet d'une provision.

- Indemnités de fin de contrat de travail

Ces indemnités résultent de l'avantage accordé par le groupe lors de la résiliation du contrat avant l'âge normal de départ en retraite ou, suite à la décision du salarié de partir volontairement en échange d'une indemnité.
Ces provisions font l'objet d'une actualisation dès lors que leur paiement est prévu dans un délai supérieur à douze mois après la date de clôture.

- Avantages à court terme

Il s'agit des avantages dont le règlement est attendu dans les douze mois de la clôture de l'exercice autres que les indemnités de fin de contrat, tels que les salaires, cotisations de sécurité sociale, certaines primes.
Une charge est comptabilisée au titre de ces avantages à court terme, sur l'exercice au cours duquel les services ayant donné droit à ces avantages ont été rendus à l'entreprise.

3.12 Immobilisations

Les immobilisations inscrites au bilan comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation. Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services ou administrative.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, augmenté des frais directement attribuables et, nécessaires à leur mise en état de marche en vue de leur utilisation.
Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées selon la méthode du coût historique amorti, c'est à dire à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément dès l'origine et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle nette des coûts de sortie. La durée d'utilité des immobilisations étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien, il n'est pas constaté de valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise selon son propre rythme de consommation estimée des avantages économiques. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie ne sont pas amorties.
Les dotations aux amortissements concernant les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations / reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation » du compte de résultat.

Les fourchettes de durées d'amortissement retenues sont :

Immobilisations corporelles :

- Agencements et installations	: 5-15 ans
- Mobilier et matériel de bureau	: 5-10 ans
- Matériel de sécurité	: 3-5 ans
- Matériel roulant	: 3-5 ans
- Matériel informatique	: 3-5 ans

Immobilisations incorporelles :

- Logiciels acquis ou créés en interne	: 3 et 5 ans

Les immobilisations amortissables font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'à la date de clôture des indices de pertes de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables (comme les droits au bail) font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur nette comptable. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat ; elle modifie la base amortissable de l'actif de manière prospective. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur

recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. La valeur nette comptable après reprise de perte de valeur ne peut pas être supérieure à la valeur nette comptable qui aurait été calculée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.
Les dépréciations concernant les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations / reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation » du compte de résultat.

Les plus et moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Gains ou pertes nets sur autres actifs ».

Sous réserve du respect de six critères cumulatifs (faisabilité technique, intention d'achever, capacité à utiliser, avantage économique futur probable, disponibilité des ressources et capacité à évaluer les dépenses attribuables à l'immobilisation de manière fiable), les dépenses de conception détaillée, de réalisation et de maintenance évolutive d'un développement informatique sont comptabilisées en immobilisations incorporelles dans une catégorie « Immobilisation En-cours ».
Lesdites dépenses sont amorties à partir du déploiement des développements informatiques dans le système de production et à partir de l'ouverture à l'ensemble des utilisateurs, ce qui correspond à la date de début de consommation des avantages économiques qui sont attachés à l'actif. Les frais de développement sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée de l'actif. Si cette durée ne peut être déterminée de façon fiable, ils sont amortis sur une durée maximale de 5 ans.

3.13 Commissions

Le groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.
Les commissions rémunérant un service continu sont prises en compte sur la durée de la prestation rendue.
Les commissions rémunérant l'exécution d'un acte important sont comptabilisées au compte de résultat intégralement lors de l'exécution de cet acte.

3.14 Impôts sur les résultats

Les impôts sur les résultats comprennent l'ensemble des impôts assis sur le résultat, exigibles ou différés.
Les impôts exigibles sur les résultats sont calculés selon les règles fiscales en vigueur.

Le groupe comptabilise la contribution économique territoriale (CET), composée de la cotisation foncière des entreprises (CFE), et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), comme une charge opérationnelle et donc, ne constate pas d'impôts différés dans les comptes consolidés.

- Impôts différés

En application d'IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments du bilan consolidé, à l'exception des écarts d'acquisition.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable par référence au taux de l'impôt sur les sociétés connu à la clôture de l'exercice, et applicable au cours des exercices suivants.
Des actifs nets des passifs d'impôts différés sont constatés lorsque leur probabilité d'utilisation est élevée. Les impôts exigibles ou différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge, à l'exception de ceux afférents aux gains ou pertes latents ou différés comptabilisés en capitaux propres, pour lesquels l'impôt différé est imputé directement sur cette rubrique.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'une même entité ou groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsqu'existe un droit légal de compensation.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

3.15 Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées

Un actif non courant (ou groupe d'actifs) satisfait aux critères de définition des actifs destinés à être cédés, s'il est disponible en vue d'être vendu et, si sa vente est hautement probable et interviendra dans les douze mois.
Les actifs et passifs liés sont présentés sur deux lignes distinctes du bilan, dans les rubriques « actifs non courants destinés à être cédés » et « dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ». Ils sont comptabilisés au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession et ne sont plus amortis.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée sur ce type d'actifs et de passifs, une dépréciation est enregistrée en résultat.

Des activités sont considérées comme abandonnées, lorsqu'il s'agit d'activités destinées à être cédées, d'activités arrêtées, et de filiales qui ont été acquises uniquement dans la perspective d'être vendues. Elles sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat, dans la rubrique « gains et pertes nets d'impôts sur activités abandonnées ».

3.16 Jugements et estimations utilisés dans l'élaboration des états financiers

L'élaboration des états financiers du groupe exige la formulation d'hypothèses afin d'effectuer les évaluations nécessaires et comportent des risques et des incertitudes concernant leur réalisation dans le futur, notamment dans le contexte de la pandémie du Covid-19.

Les réalisations futures peuvent être influencées par plusieurs facteurs, notamment :
- les activités des marchés nationaux et internationaux
- les fluctuations des taux d'intérêt et de change
- la conjoncture économique et politique dans certains secteurs d'activité ou pays
- les modifications de la réglementation ou de la législation.

Les estimations comptables nécessitant la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- régimes de retraites et autres avantages futurs sociaux
- dépréciation sur créances
- provisions
- dépréciations sur actifs incorporels et écarts d'acquisition
- impôts différés actifs
- en l'absence d'actions propres ou d'options de souscription ou d'achat d'actions émises par FLOA, le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre d'actions en circulation.

Note 4 :
INFORMATION SECTORIELLE

En matière d'information sectorielle, le groupe communique sur deux niveaux, conformément à la segmentation du reporting interne. L'information par secteur d'activité constitue le premier niveau, et celle par secteur géographique le second niveau.

- Information sectorielle par métier (1er niveau)

L'information sectorielle de FLOA est organisée en une seule branche d'activité : les crédits à la consommation aux particuliers

- Information sectorielle par zone géographique (2nd niveau)

Pour cette information sectorielle de second niveau, une seule zone géographique a été définie : La France

Note 5 :
INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

Les parties liées de la FLOA sont les sociétés consolidées et les sociétés du groupe des actionnaires.
Les transactions réalisées entre ces sociétés et ses parties liées sont effectuées aux conditions normales de marché, au moment de la réalisation de ces transactions.

La liste des sociétés consolidées du groupe est présentée dans la note 1. Les transactions réalisées et les encours existants en fin de période entre les sociétés du groupe consolidées par intégration globale étant totalement éliminés en consolidation, seules sont reprises dans les tableaux d'annexes les données relatives aux opérations réalisées avec les sociétés actionnaires et leurs filiales.

Note 6 :
NORMES COMPTABLES

FLOA n'étant pas coté, elle n'a aucune obligation d'établir des comptes consolidés selon le référentiel des normes comptables internationales IFRS. Cependant, dans un souci d'une plus grande transparence et d'une meilleure comparabilité avec les principaux établissements de la Place, le Groupe a décidé d'établir des comptes consolidés annuels au niveau national en IFRS.

Les états financiers sont présentés suivant le format préconisé par la recommandation n°2017-02 de l'Autorité des Normes Comptables relative aux états de synthèse IFRS. Ils respectent les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Les informations relatives à la gestion des risques figurent dans le rapport de gestion du groupe.

NOTE 7 :
EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Absence d'évènement postérieur à la clôture susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes 2021.

A noter qu'en date de ce document, FLOA n'est pas impactée par le conflit russo-ukrainien. De façon prospective, FLOA n'anticipe pas d'impact significatif sur son activité.

Les notes de l'annexe sont présentées en milliers d'euros

III.1 Notes sur le bilan

NOTE 1 - Caisse, Banques centrales (actif/passif)

	31.12.2021	31.12.2020
Caisse, Banques centrales - actif		
Banques centrales	0	0
dont réserves obligatoires	0	0
Caisse	0	0
Total	**0**	**0**

NOTE 2 – Actifs financiers au coût amorti

	31.12.2021	31.12.2020
Prêts et créances sur les établissements de crédit	122 288	144 405
Prêts et créances sur la clientèle	1 791 527	1 451 909
Titres au coût amorti	0	0
Total	**1 913 815**	**1 596 314**

2a – Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti

	31.12.2021	31.12.2020
. Créances saines (S1/S2)	**122 288**	**144 405**
Autres comptes ordinaires	122 288	144 405
Prêts	0	0
Autres créances	0	0
Pensions	0	0
Total	**122 288**	**144 405**

2b – Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti

	31.12.2021	31.12.2020
Créances saines (S1/S2)	**1 719 198**	**1 419 041**
. Créances commerciales	201	1
. Autres concours à la clientèle	1 718 402	1 418 335
- autres concours et créances diverses dont pensions	1 718 402	1 418 335
. Créances rattachées	595	705
Créances d'assurance et réassurance	**0**	**0**
Créances brutes faisant l'objet de dépréciation individuelle (S3)	**261 029**	**186 264**
Créances brutes	**1 980 227**	**1 605 305**
Dépréciations sur encours sains (S1/S2)	-48 067	-43 264
Autres dépréciations (S3)	-140 633	-110 132
TOTAL	**1 791 527**	**1 451 909**

NOTE 3 – Passifs financiers au coût amorti

3a – Dettes représentées par un titre au coût amorti

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
TMI & TCN	20 000	20 000
TOTAL	**20 000**	**20 000**

3b – Dettes envers les banques centrales et les établissements de crédit

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
Banques centrales	**0**	**0**
Dettes envers les établissements de crédit	**1 814 576**	**1 541 293**
Autres comptes ordinaires	0	1
Emprunts	1 812 000	1 537 000
Autres dettes	0	0
Dettes rattachées	2 576	4 292
TOTAL	**1 814 576**	**1 541 293**

3c - Dettes envers la clientèle au coût amorti

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
. Comptes d'épargne à régime spécial	0	0
. Dettes rattachées sur comptes d'épargne	0	0
Sous-total	***0***	***0***
. Comptes à vue	1 358	996
. Comptes et emprunts à terme	0	0
. Dettes rattachées	43	19
. Autres dettes	0	0
TOTAL	**1 401**	**1 015**

3d – Dettes subordonnées au coût amorti

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
Autres dettes	30 000	30 000
Dettes rattachées	41	42
TOTAL	**30 041**	**30 042**

Principales dettes subordonnées :

en K€	Type	Date Emission	Montant Emission	Montant fin d'exercice	Echéance
BFCM	Dette subordonnée	30/03/2017	10 000	10 001	31/03/2027
BFCM	Dette subordonnée	15/12/2017	5 000	5 009	15/11/2027
BFCM	Dette subordonnée	24/05/2018	15 000	15 031	25/05/2028

NOTE 4 – Valeur brute et cadrage des dépréciations

4a – Valeurs brutes soumises à dépréciation

	31.12.2020	Acquisition /production	Vente /remboursement	Modification des flux*	Transfert	Fusion	Autres**	31.12.2021
Actifs financiers au coût amorti - prêts et créances Etablissements de crédit sour	**144 405**	**38 043**	**-60 160**	**0**	**0**	**0**	**0**	**122 288**
- aux pertes attendues à 12 mois (S1)	144 405	38 043	-60 160	0	0	0	0	122 288
- aux pertes attendues à terminaison (S2)	0	0	0	0	0	0	0	0
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture mais non dépréciés d	0	0	0	0	0	0	0	0
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture et dès l'origine	0	0	0	0	0	0	0	0
Actifs financiers au coût amorti - prêts et créances sur la clientèle soumis	**1 605 305**	**408 458**	**-43 523**	**9 987**	**0**	**0**	**0**	**1 980 227**
- aux pertes attendues à 12 mois (S1)	1 360 978	310 966	-8	78	-7 230	0	0	1 664 784
- aux pertes attendues à terminaison (S2)	58 063	53 097	-6 146	113	-50 713	0	0	54 414
- dont créances clients relevant d'IFRS 15	0	0	0	0	0	0	0	0
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture mais non dépréciés d	186 264	44 395	-37 369	9 796	57 943	0	0	261 029
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture et dès l'origine	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	**1 749 710**	**446 501**	**-103 683**	**9 987**	**0**	**0**	**0**	**2 102 515**

* modification des flux ne donnant pas lieu à décomptabilisation
** dont transfert de Buckets

4b – cadrage des dépréciations

	31.12.2020	Dotation	Reprise	Autres	31.12.2021
Actifs financiers au coût amorti - prêts et créances Etablissements de crédit	0	0	0	0	0
Actifs financiers au coût amorti - prêts et créances sur la clientèle	-153 396	-114 686	79 634	-252	-188 700
Actifs financiers au coût amorti - titres	0	0	0	0	0
Actifs financier en JVCP - titres de dettes	0	0	0	0	0
Actifs financier en JVCP - Prêts	0	0	0	0	0
Total	**-153 396**	**-114 686**	**79 634**	**-252**	**-188 700**

IFRS 9	31.12.2020	Dotation	Reprise	Autres	31.12.2021
Prêts et créances Etablissements de crédit	0	0	0	0	0
Prêts et créances clientèle	-153 396	-114 686	79 634	-252	-188 700
- dont actifs dépréciés (S3) dès l'origine		0	0	0	0
- pertes attendues à 12 mois (S1)	-27 017	-19 042	16 843	0	-29 216
- pertes attendues à terminaison (S2)	-16 247	-15 095	12 491	0	-18 851
- dont créances clients relevant d'IFRS 15	0	0	0	0	0
- pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture mais non dépréciés dès l'	-110 132	-80 549	50 300	-252	-140 633
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture et dès l'origine	0	0	0	0	0
Actifs financiers au coût amorti - titres	0	0	0	0	0
Actifs financier en JVCP - titres de dettes	0	0	0	0	0
Actifs financier en JVCP - Prêts	0	0	0	0	0
Total	-153 396	-114 686	79 634	-252	-188 700

Pour les actifs dépréciés (S3) dès l'origine, comptabilisés sur la période, le montant des pertes attendues non actualisées est de 0 K€.

NOTE 5 - Impôts

5a - Impôts courants

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
Actif (par résultat)	1 941	2 386
Passif (par résultat)	3 744	2 193

5b - Impôts différés

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
Actif (par résultat)	10 483	13 909
Passif (par résultat)	0	0

en milliers d'euros	31.12.2021		31.12.2020	
	Actif	Passif	Actif	Passif
. Reports fiscaux déficitaires	5 427		7 705	
. Différences temporaires sur				
- IFRS 9	12 417		11 592	
- IFRS 16	3		2	
- provisions	3 293		4 486	
- réserve latente de location financement				
- autres décalages temporaires (etalement CB4X et BOA notamment)	-10 657		-9 876	
Total des actifs et passifs d'impôts différés	**10 483**		**13 909**	

NOTE 6 - Comptes de régularisation des actifs et passifs divers

6a - Comptes de régularisation et actifs divers

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
Comptes de régularisation actif		
Valeurs reçues à l'encaissement	0	3
Produits à recevoir	18 799	21 728
Comptes de régularisation divers	65 734	59 011
Sous-total	**84 533**	**80 742**
Autres actifs		
Comptes de règlement sur opérations sur titres	0	0
Débiteurs divers	120 023	119 286
Stocks et assimilés	0	0
Autres emplois divers	1	1
Sous-total	**120 024**	**119 287**
TOTAL	**204 557**	**200 029**

6b - Comptes de régularisation et passifs divers

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
Comptes de régularisation passif		
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	77	50
Charges à payer	19 214	19 548
Produits constatés d'avance	1 253	2 886
Comptes de régularisation divers	9 566	8 008
Sous-total	**30 110**	**30 492**
Autres passifs		
Obligations locatives - Immobilier	2 843	3 192
Créditeurs divers	15 681	13 993
Sous-total	**18 524**	**17 185**
TOTAL	**48 634**	**47 677**

6c – Obligations locatives par durée résiduelle

31/12/2021	d ≤ 1 an	1 an < d ≤ 3 ans	3 ans < d ≤ 6 ans	6 ans < d ≤ 9 ans	d > 9 ans	TOTAL
Obligations locatives	**0**	**624**	**0**	**2 552**	**0**	**3 176**
- Immobilier	0	624	0	2 552	0	**3 176**
- Autres	0	0	0	0	0	0

NOTE 7 - Immobilisations corporelles et incorporelles

7a - Immobilisations corporelles

en milliers d'euros	31.12.2020	Augmentation	Diminution	Autres	31.12.2021
Coût historique					
Terrains d'exploitation	0	0	0	0	0
Droits d'utilisation - Immobilier	4 312	323	0	0	4 635
Constructions d'exploitation	2 225	95	-1	0	2 319
Autres immobilisations corporelles	1 020	44	0	0	1 064
Total	**7 557**	**462**	**-1**	**0**	**8 018**
Amortissement et dépréciation					
Terrains d'exploitation	0	0	0	0	0
Droits d'utilisation - Immobilier	-1 128	-675	0	0	-1 803
Constructions d'exploitation	-578	-260	0	0	-838
Autres immobilisations corporelles	-322	-117	0	0	-439
Total	**-2 028**	**-1 052**	**0**	**0**	**-3 080**
Montant net	**5 529**	**-590**	**-1**	**0**	**4 938**

7b - Immobilisations incorporelles

en milliers d'euros	31.12.2020	Augmentation	Diminution	Autres	31.12.2021
Coût historique					
. Immobilisations générées en interne	0	0	0	0	0
. Immobilisations acquises	23 014	9 179	-2 903	0	29 290
- logiciels	22 979	9 179	-2 903	0	29 255
- autres	35	0	0	0	35
Total	**23 014**	**9 179**	**-2 903**	**0**	**29 290**
Amortissement et dépréciation					
. Immobilisations générées en interne	0	0	0	0	0
. Immobilisations acquises	-7 042	-4 369	0	0	-11 411
- logiciels	-7 042	-4 369	0	0	-11 411
- autres	0	0	0	0	0
Total	**-7 042**	**-4 369**	**0**	**0**	**-11 411**
Montant net	**15 972**	**4 810**	**-2 903**	**0**	**17 879**

Les immobilisations incorporelles en cours correspondent à des frais de développement des projets informatiques engagés au titre de l'exercice 2021 pour un montant de 3.4 M€ et concernant principalement des logiciels

opérationnels (évolutions applications web et mobile Coup de Pouce, évolutions On Boarding Marchands B2B FLOA PAY etc.).

NOTE 8 - Provisions et passifs éventuels

8a - Provisions

en milliers d'euros	31.12.2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Autres variations	31.12.2021
Provisions pour risques	**2 857**	**3 625**	**0**	**-2 856**	**0**	**3626**
Sur engagements de garantie	97	13	0	-97	0	14
dont pertes attendues à terminaison (S2)	1	3	0	-4	0	0
Provisions pour risques sur créances diverses	2 759	3 612	0	-2 759	0	3 612
Autres provisions	**4 165**	**6 127**	**-125**	**-4 122**	**0**	**6 045**
Provision pour épargne logement	0	0	0	0	0	0
Provisions pour éventualité diverses	4 165	6 127	-125	-4 122	0	6 045
Autres provisions	0	0	0	0	0	0
Provisions pour engagements de retraite	**585**	**1**	**0**	**-28**	**0**	**558**
Total	**7 607**	**9 753**	**-125**	**-7 006**	**-**	**10 229**

en milliers d'euros	31.12.2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Autres variations	31.12.2020
Provisions pour risques	**38**	**2 836**	**0**	**-17**	**0**	**2857**
Sur engagements par signature	38	41	38	36	38	39
dont pertes attendues à terminaison (S2)	0	3	0	-2	0	1
Provisions pour risques sur créances diverses	0	2 759	0	0	0	2 759
Autres provisions	**4 483**	**3 516**	**-80**	**-3 754**	**0**	**4 165**
Provision pour épargne logement	0	0	0	0	0	0
Provisions pour éventualité diverses	4 483	3 516	-80	-3 754	0	4 165
Autres provisions	0	0	0	0	0	0
Provisions pour engagements de retraite	**467**	**118**	**0**	**0**	**0**	**585**
Total	**4 988**	**6 470**	**-80**	**-3 771**	**-**	**7 607**

	31.12.2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres variations	31.12.2021
Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite					
Indemnités de fin de carrière	549	0	-28	0	521
Compléments de retraite	0	0	0	0	0
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)	36	1	0	0	37
Total comptabilisé	**585**	**1**	**-28**	**0**	**558**
Retraites complémentaires à prestations définies assurées par les caisses de retraite du groupe					
Engagements envers les salariés et retraités	0	0	0	0	0
Juste valeur des actifs					
Total comptabilisé	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Autres engagements	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Total comptabilisé	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
TOTAL	**585**	**1**	**-28**	**0**	**558**

	31.12.2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres variations	31.12.2020
Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite					
Indemnités de fin de carrière	437	112	0	0	549
Compléments de retraite	0	0	0	0	0
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)	30	6	0	0	36
Total comptabilisé	**467**	**118**	**0**	**0**	**585**
Retraites complémentaires à prestations définies assurées par les caisses de retraite du groupe					
Engagements envers les salariés et retraités	0	0	0	0	0
Juste valeur des actifs					
Total comptabilisé	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Autres engagements	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Total comptabilisé	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
TOTAL	**467**	**118**	**0**	**0**	**585**

Régime à prestations définies : Principales hypothèses actuarielles	31.12.2021	31.12.2020
Taux d'actualisation (1)	1,00%	0,45%
Taux attendu d'augmentation des salaires	2,00%	2,00%

(1) Le taux d'actualisation, déterminé par référence au taux long terme des emprunts du secteur privé, est estimé à partir de l'indice Iboxx.

Variation de la dette actuarielle	31.12.2020	Charges d'intérêt	Coût des services rendus de la période	Coût des services passés	Cotisations au régime	Ecarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	Ecarts actuariels liés aux écarts d'expérience	Ecarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	31.12.2021
Engagements	549	2	67	-8			-38	-53	521
Contrat d'assurance hors groupe et actifs gérés en externe									
Provision									

Variation de la dette actuarielle	31.12.2019	Charges d'intérêt	Coût des services rendus de la période	Coût des services passés	Cotisations au régime	Ecarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	Ecarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	31.12.2020
Engagements	437	3	61			48		549
Contrat d'assurance hors groupe et actifs gérés en externe								
Provision								

NOTE 9 - Réserves liées au capital et réserves

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
. Capital et réserves liées au capital	**118 471**	**92 470**
- Capital	46 842	42 773
- Prime d'émission, apport, fusion, scission, conversion	71 629	49 697
. Réserves consolidées	**91 588**	**82 482**
- Autres réserves (dont effets liés à la première application)	22 372	30 265
- Report à nouveau	69 216	52 217
Total	**210 059**	**174 952**

NOTE 10 - Engagements donnés et reçus

Engagements donnés	31.12.2021	31.12.2020
Engagements de financement	**1 757 895**	**1 704 287**
Engagements en faveur d'établissements de crédit	0	0
Engagements en faveur de la clientèle	1 757 895	1 704 287
Engagements de garantie	**606**	**1 361**
Engagements d'ordre de la clientèle	606	1 361
Engagements sur titres	**0**	**0**

Engagements reçus	31.12.2021	31.12.2020
Engagements de financement	**35 000**	**60 000**
Engagements reçus d'établissements de crédit	35 000	60 000
Engagements reçus de la clientèle	0	0
Engagements de garantie	**0**	**0**
Engagements sur titres	**0**	**0**

III.2 Notes sur le compte de résultat

NOTE 11 - Intérêts et produits/charges assimilés

en milliers d'euros	31.12.2021		31.12.2020	
	Produits	Charges	Produits	Charges
. Etablissements de crédit & banques centrales	-771	-9 516	-443	-8 614
. Clientèle	177 540	-199	150 014	-111
- dont location financement et location simple	0	0	0	0
. Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0
. Actifs financiers à la juste valeur par résultat	0	0	0	0
. Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	0	0	0	0
. Dettes représentées par un titre	0	23	0	-17
. Dettes subordonnées	0	0	0	0
TOTAL	**176 769**	**-9 692**	**149 571**	**-8 742**
Dont produits et charges d'intérêt calculés au TIE	*176 769*	*-9 692*	*149 571*	*-8 742*
Dont intérêts sur passifs au cout amorti		*-9 692*		*-8 742*

NOTE 12 - Commissions

en milliers d'euros	31.12.2021		31.12.2020	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	0	0	0	0
Clientèle	22 420	-4 007	16 951	-3 710
Titres	0	0	0	0
dont activités gérées pour compte de tiers	0	0	0	0
Instruments dérivés	0	0	0	0
Change	0	0	0	0
Engagements de financement et de garantie	0	0	0	0
Prestations de services	66 132	-28 181	50 882	-20 031
TOTAL	**88 552**	**-32 188**	**67 833**	**-23 741**

NOTE 13 - Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
Instruments de transaction	0	0
Instruments à la juste valeur sur option	0	0
Inefficacité des couvertures	0	0
Résultat de change	1	0
Autres Instruments à la juste valeur sur résultat	0	0
Total des variations de juste valeur	**1**	**0**

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
. Dividendes	0	0
. PV/MV réalisées sur instruments de dettes	0	0
Total	**0**	**0**

NOTE 14 - Produits et charges des autres activités

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
Produits des autres activités		
. Immeubles de placement* :	0	0
- reprises de provisions/amortissements	0	0
- plus values de cession	0	0
. Charges refacturées	0	0
. Autres produits	10 018	7 569
Sous-total	**10 018**	**7 569**
Charges des autres activités		
. Immeubles de placement :	0	0
- dotations aux provisions/amortissements	0	0
- moins values de cession	0	0
. Autres charges	-15 446	-9 397
Sous-total	**-15 446**	**-9 397**
Total net des autres produits et charges	**-5 428**	**-1 828**

NOTE 15 - Frais généraux

15 a - Charges de personnel

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
Salaires et traitements	-15 565	-12 984
Charges sociales	-5 750	-4 682
Intéressement et participation des salariés	-1 487	-225
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-2 256	-1 801
Autres	0	0
TOTAL	**-25 058**	**-19 692**

Effectifs moyens

	31.12.2021	31.12.2020
Techniciens de la banque	97	100
Cadres	193	155
Total	**291**	**255**

15 b - Autres charges d'exploitation

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
Impôts et taxes	-1 606	-3 080
Locations	-6 589	-5 330
- locations à court terme d'actifs (1)	-128	-228
- locations d'actifs de faible valeur/substituables (2)	-6 407	-5 042
- autres locations	-54	-60
Services extérieurs	-69 455	-63 786
Autres charges diverses	13	11
Total	**-77 637**	**-72 185**

15 c - DRAP des immobilisations corporelles et incorporelles

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
Amortissements :	**-5 422**	**-4 153**
- immobilisations corporelles	-1 053	-978
dont droits d'utilisation	-676	-648
- immobilisations incorporelles	-4 369	-3 175
Dépréciations :	**0**	**0**
- immobilisations corporelles	0	0
- immobilisations incorporelles	0	0
Total	**-5 422**	**-4 153**

NOTE 16 - Coût du risque

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
- pertes attendues à 12 mois (S1)	-2 200	-4 983
- pertes attendues à terminaison (S2)	-3 455	-5 947
- actifs dépréciés (S3)	-82 344	-61 850
Total	**-87 999**	**-72 780**

31.12.2021	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
pertes attendues à 12 mois (S1)	**-19 044**	**16 844**				**-2 200**
- Prêts et créances Etablissements de crédit au coût amorti	0	0				0
- Prêts et créances clientèle au coût amorti	-19 043	16 844				-2 199
- dont location financement	0	0				0
- Actifs financiers au coût amorti - titres	0	0				0
- Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - titres de dettes	0	0				0
- Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - Prêts	0	0				0
- Engagements donnés	-1	0				-1
pertes attendues à terminaison (S2)	**-15 952**	**12 499**				**-3 453**
- Prêts et créances Etablissements de crédit au coût amorti	0	0				0
- Prêts et créances clientèle au coût amorti	-15 950	12 495				-3 455
- dont location financement	0	0				0
- Actifs financiers au coût amorti - titres	0	0				0
- Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - titres de dettes	0	0				0
- Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - Prêts	0	0				0
- Engagements donnés	-2	4				2
Actifs dépréciés (S3)	**-82 104**	**51 148**	**-24 931**	**-30 058**	**3 601**	**-82 344**
- Prêts et créances Etablissements de crédit au coût amorti	0	0	0	0	0	0
- Prêts et créances clientèle au coût amorti	-77 483	48 296	-24 931	-30 058	3 601	-80 575
- dont location financement	0	0	0	0	0	0
- Actifs financiers au coût amorti - titres	0	0	0	0	0	0
- Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - titres de dettes	0	0	0	0	0	0
- Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - Prêts	0	0	0	0	0	0
- Engagements donnés	-4 621	2 852	0	0	0	-1 769
Total	**-117 100**	**80 491**	**-24 931**	**-30 058**	**3 601**	**-87 997**

NOTE 17 - Gains ou pertes sur autres actifs

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
Immobilisations corporelles et incorporelles	-1	0
. Moins-values de cession	-1	0
. Plus-values de cession	0	0
TOTAL	**-1**	**0**

NOTE 18 - Impôts sur les bénéfices

en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
Charge d'impôt exigible	-3 554	-2 047
Charge d'impôt différé	-3 426	-2 865
Ajustements au titre des exercices antérieurs	21	0
TOTAL	**-6 959**	**-4 912**

III.3 Information sectorielle

Les activités du groupe sont uniquement constituées d'activités crédit aux particuliers situées en France.
Malgré son développement récent à l'internationnal, FLOA ne posséde aucune filiale ou succursale étrangère. De ce fait, l'ensemble de son activité, de son PNB et de son effectif est basé en France

III.4 Juste valeurs des actifs et passifs financiers

Les justes valeurs présentées sont une estimation à partir des paramètres observables au 31 décembre 2021. Elles sont issues d'un calcul d'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux qui comprend le coût de signature inhérent au débiteur.
Les instruments financiers présentés dans cette information sont les prêts et emprunts. Ils ne reprennent pas les éléments non monétaires (actions), les comptes de fournisseurs et les comptes d'autres actifs, des autres passifs et les comptes de régularisation. Les instruments non financiers ne sont pas concernés par cette information.
La juste valeur des instruments financiers exigibles à vue et les contrats d'épargne réglementée de la clientèle est la valeur exigible par le client, c'est à dire sa valeur comptable.
Certaines entités du groupe peuvent également appliquer des hypothèses : la valeur de marché est la valeur comptable pour les contrats dont les conditions se réfèrent à un taux variable, ou dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an.

Montants en milliers d'euros	31.12.2021						
	valeur de marché	valeur au bilan	Plus ou moins values latentes	Niveau 1 de hiérarchie	Niveau 2 de hiérarchie	Niveau 3 de hiérarchie	TOTAL
Actifs	**2 107 845**	**1 913 815**	**194 030**	**-**	**2 107 845**	**-**	**2 107 845**
Actifs financiers au coût amorti - IFRS 9	2 107 845	1 913 815	194 030	-	2 107 845	-	2 107 845
Prêts et créances sur établissements de crédit	122 288	122 288	-	-	122 288	-	122 288
Prêts et créances à la clientèle	1 985 557	1 791 527	194 030	-	1 985 557	-	1 985 557
Titres	-	-	-	-	-	-	-
Placements des activités d'assurance au coût amorti	-	-	-	-	-	-	-
Passifs	**1 892 677**	**1 866 018**	**- 26 659**	**-**	**1 892 677**	**-**	**1 892 677**
Dettes envers les établissements de crédit	1 837 219	1 814 576	- 22 643	-	1 837 219	-	1 837 219
Dettes envers la clientèle	1 401	1 401	-	-	1 401	-	1 401
Dettes représentées par un titre	20 002	20 000	- 2	-	20 002	-	20 002
Dettes subordonnées	34 055	30 041	- 4 014	-	34 055	-	34 055

- niveau 1 : cours coté sur un marché actif.
- niveau 2 : cours de marchés actifs pour des instruments semblables et techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables,
- niveau 3 : valorisation sur la base de modèles internes contenant des données non observables significatives.

Montants en milliers d'euros	31.12.2020						
	valeur de marché	valeur au bilan	Plus ou moins values latentes	Niveau 1 de hiérarchie	Niveau 2 de hiérarchie	Niveau 3 de hiérarchie	TOTAL
Actifs	**1 756 371**	**1 596 314**	**160 057**	**-**	**1 756 371**	**-**	**1 756 371**
Actifs financiers au coût amorti	1 756 371	1 596 314	160 057	-	1 756 371	-	1 756 371
Prêts et créances sur établissements de crédit	144 405	144 405	-	-	144 405	-	144 405
Prêts et créances à la clientèle	1 611 966	1 451 909	160 057		1 611 966	-	1 611 966
Titres	-	-	-	-	-	-	-
Placements des activités d'assurance au coût amorti	-	-	-	-	-	-	-
dont actifs SPPI	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances	-	-	-	-	-	-	-
Détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	-	-	-
Passifs	**1 621 830**	**1 592 350**	**- 29 480**	**-**	**1 621 830**	**-**	**1 621 830**
Dettes envers les établissements de crédit	1 566 334	1 541 293	- 25 041	-	1 566 334	-	1 566 334
Dettes envers la clientèle	1 015	1 015	-	-	1 015	-	1 015
Dettes représentées par un titre	20 010	20 000	- 10	-	20 010	-	20 010
Dettes subordonnées	34 471	30 042	- 4 429	-	34 471	-	34 471

III.5 Actionnariat

Au 31/12/2021, FLOA est intégrée dans le périmètre de consolidation de :

- BFCM 50 %
- CASINO GUICHARD PERRACHON 50 %

III.6 Opérations avec les parties liées

Les parties liées à FLOA sont :

- les principaux dirigeants de Banque du Groupe Casino et de ses actionnaires,
- les actionnaires qui contrôlent l'entité FLOA indirectement ou directement. Au 31/12/2021, il s'agit du Groupe Casino Guichard Perrachon et du Groupe Crédit Mutuel.

Montants en milliers d'euros	Soldes 31 12 2021		Soldes 31 12 2020	
	Société mère et entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence significative	Filiales et autres entités du même groupe	Société mère et entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence significative	Filiales et autres entités du même groupe
Actifs financiers sélectionnés	**49 604**	**72 681**	**109 764**	**34 636**
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-
Titres de créance	-	-	-	-
Prêts et avances	49 604	72 681	109 764	34 636
dont: non performants	-	-	-	-
Passifs financiers sélectionnés	**1 864 618**	**-**	**1 591 334**	**-**
Dépôts	1 814 576	-	1 541 292	-
Titres de créance émis	50 041	-	50 042	-
Montant nominal des engagements de prêt, garanties financières et autres engagements donnés	**-**	**-**	**-**	**-**
dont: non performants	-	-	-	-
Engagements de prêt, garanties financières et autres engagements reçus	**35 000**	**-**	**60 000**	**-**
Montant notionnel des dérivés	**-**	**-**	**-**	**-**
Dépréciations cumulées et variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes	**-**	**-**	**-**	**-**
Provisions sur expositions de hors bilan non performantes	**-**	**-**	**-**	**-**

en milliers d'euros	Soldes 31 12 2021		Soldes 31 12 2020	
	Société mère et entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence significative	Filiales et autres entités du même groupe	Société mère et entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence significative	Filiales et autres entités du même groupe
Produits d'intérêts	-	36 200	-	38 561
Charges d'intérêts	7 851	1 184	8 489	794
Produits de dividendes	-	-	-	-
Produits d'honoraires et de commissions	325	36 603	343	26 854
Charges d'honoraires et de commissions	4 505	230	4 693	212
Profits ou (-) pertes sur décomptabilisation d'actifs et passifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	-	-	-
Profits ou (-) pertes sur décomptabilisation d'actifs autres que financiers	-	-	-	-
Dépréciations ou (-) reprises de dépréciations sur expositions non performantes	-	-	-	-
Provisions ou (–) reprises de provisions sur expositions non performantes	-	-	-	-

III.7 Rémunération des dirigeants

en milliers d'euros	Salaire Part fixe	Salaire Part variable	Avantages en nature	Total
31/12/2021	1 602	1 034	1 683	4 319
31/12/2020	1 515	437	1 663	3 615

III.8 Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	31/12/2021			
montants en milliers d'euros HT	**ERNST & YOUNG**		**Cailliau Dedouit et Associés**	
	Montant	**%**	**Montant**	**%**
Certification des comptes	54	67%	56	95%
Services autres que la certification des comptes *	27	33%	3	5%
Total	**81**	**100%**	**59**	**100%**

*Les services autres que la certification des comptes correspondent notamment en 2021 à l'examen limité du 30 septembre 2021, au rapport sur opérations sur le capital, aux lettres d'inclusion et au FRU.

	31.12.2020			
montants en milliers d'euros HT	**ERNST & YOUNG**		**Cailliau Dedouit et Associés**	
	Montant	**%**	**Montant**	**%**
Certification des comptes	59	97%	44	96%
Services autres que la certification des comptes *	2	3%	2	4%
Total	**61**	**100%**	**46**	**100%**

*Les services autres que la certification des comptes correspondent notamment en 2020 aux lettres de confort dans le cadre d'opérations de marché, aux rapports et attestations requises pour des besoins réglementaires.